No 81 — RIVIERE-DU-LOUP, QUE., 14 DECEMBRE 1939 — 45ème ANNEE

Prix de l'abonnement:
Canada . . $1.00
Etats-Unis $1.50

Le Saint-Laurent

Journal Hebdomadaire
Publié à Rivière-du-Loup
TOUS LES JEUDIS

Le Secret de la Sécurité

Nos lecteurs se rappellent sans doute que nous nous sommes plaints souvent de la trop grande facilité qui permet à des irresponsables et à des insolvables de se procurer une automobile... et de risquer la vie des autres, sans recours possible pour les victimes.

Hélas! l'assurance obligatoire n'est pas encore requise. Et nous nous demandons si jamais elle sera inscrite dans nos lois.

Nous ne sommes pas le seul pays où soit permise cette agréable liberté de circuler, au volant d'une voiture brinquebalante, et dans des conditions qui mettent en péril tous les usagers de la route. Nous apprenons que le même fléau sévit aux Etats-Unis, et qu'on doit à cette tolérance inexplicable la majeure partie des 526,000 accidents mortels qui se sont produits chez nos voisins en vingt-cinq ans.

Un journaliste du "Baltimore Sun", M. Henry Edward Warner, déclare dans une lettre au magasine "Newsweek" qu'au cours de ces mêmes vingt-cinq ans il a utilisé dix automobiles et trois motocyclettes, sans avoir jamais eu le moindre accident. Il ajoute seulement que ni lui ni sa famille se sont toujours considérés comme responsables des malheurs qu'ils pourraient causer et que cette pensée leur a toujours dicté la plus élémentaire prudence.

Comme dit cet homme d'expérience, "put that principle into law", — "inscrivez ce principe dans la législation, exigez que tout possesseur de voiture prenne sa responsabilité, se rendant justifiable de la sécurité des personnes et des dommages causés, et vous aboutirez à une moyenne de sécurité publique qu'il sera impossible d'obtenir autrement" ("Newsweek" du 11 décembre, page 2).

Qui empêche la réalisation de ce programme? M. Warner a trouvé le mal chez lui. Il déclare que le mal n'est pas dans les hautes sphères des autorités préposées au contrôle des permis, mais au degré inférieur de l'échelle, chez les émetteurs locaux. Et il ne se gêne pas d'attribuer la responsabilité de cette tolérance meurtrière à la "politique".

C'est tout à fait curieux, n'est-ce pas? Croirait-on que c'est par simple calcul électoral que nos législateurs n'osent pas intervenir une fois pour toutes et sauvegarder par un décret clair et net la sécurité publique? Ce serait probablement beaucoup dire que de prétendre pareille chose...

Mais la Ligue de Sécurité, qui fait de si bon travail, ne trouvera-t-elle pas en cette matière l'occasion d'une conquête qui s'impose? Il est bon, certes, d'enseigner aux piétons et aux cyclistes les lois de la prudence. Mais on ne fera rien d'utile aussi longtemps, croyons-nous toujours, qu'on n'établira pas dans les lois la responsabilité matérielle et morale de tous les automobilistes.

La Finlande et la Russie

On ne le croirait pas, mais c'est la Finlande qui a envahi le territoire soviétique, et c'est en repoussant les envahisseurs que la Russie bolchévique s'est trouvée placée dans l'obligation de régler l'"incident" par la force des armes... — C'est de cette façon, en tout cas, que le journal communiste de New-York, le "Daily Worker", a expliqué le début des hostilités russo-finlandaises au matin du 30 novembre.

Cette cynique absurdité, mise en circulation pour la propagande intérieure en Soviétie, a encore fait "baisser les parts" du communisme aux Etats-Unis. Aujourd'hui peu de gens continuent de se vanter d'avoir été les chevilles ouvrières de ces organismes "démocratiques" qu'on appelait les "Amis de l'Union soviétique" ou la "Ligue pour la paix et la démocratie". Depuis qu'il est admis que ces associations sont nées par la volonté et avec le concours de la propagande moscovite, il n'est plus personne pour se glorifier d'en faire partie. Et au Canada même il n'y a plus que les communistes avérés à soutenir les réclamations soviétiques.

On ferait peut-être bien de remarquer que le *droit* de la Russie communiste à *la protection de sa sécurité militaire* aboutit exactement à reprendre les visées de la Russie tsariste d'avant 1914. A cette époque, pas si lointain pourtant, les chefs actuels de Moscou ne cessaient de dénoncer l'impérialisme tsariste. Certes il y avait de quoi. Il était question d'établir une suzeraineté de la Russie dans les Balkans, de s'emparer de Constantinople, de contrôler les Détroits, de faire de la Mer Noire un lac russe. Ensuite, il s'agissait de pousser l'influence slave jusqu'à l'Océan Indien par la Perse et l'Afghanistan.

N'est-ce pas exactement le programme actuel de Staline? Qu'a-t-il fait autre chose, dans ses négociation avec le Turc Saracoglou, que de reprendre officiellement le rêve des anciens théoriciens du Panslavisme? Et battu de ce côté, ne s'est-il pas tourné aussitôt vers la Baltique pour y retrouver les positions abandonnées par la Russie en 1918-1919? Il s'est rendu maître absolu de la Russie blanche et de l'Ukraine polonaises. Comme il n'avait pas besoin de bolchéviser les petits pays baltes avec autant de hâte qu'en Pologne, il s'est contenté d'un simple contrôle des points stratégiques, mais contrôle si étroit qu'il est une vassalisation totale de l'Esthonie et de la Lettonie, et qu'il pèse lourdement sur la Lithuanie.

Vint le tour de la Finlande. Les négociations furent conduites avec discrétion de la part d'Helsinki, et avec une correction dont nous savons aujourd'hui qu'elle fut méritoire... Mieux placés que les autres pays de la Baltique orientale, n'étant pas coincés entre bolchévistes et nazis, les Finlandais ne s'étaient tout de même endormis dans une fausse sécurité. Craignant moins les Allemands en qui ils avaient toujours vu des amis, ils avaient discerné depuis quelques années qu'ils ne seraient menacés directement que du côté de la Russie. C'est pourquoi ils organisèrent les lignes de *défense* appelées "Ligne Mannerheim" : et les Soviets montrent bien aujourd'hui que ces travaux n'existent que pour la résistance à l'envahisseur, et ne peuvent être considérés par le plus obtus des observateurs comme une base de départ pour une invasion en Russie.

Préparés autant qu'ils pouvaient l'être contre un attentat qu'ils redoutaient justement, les Finlandais, qui ne se font pas d'illusion sur les communistes qu'ils connaissent mieux que personne, essayèrent de trouver un terrain de conciliation avec les Russes. Mais Staline ne voulut rien céder de ses premières prétentions. Or qu'étaient ces exigences? Nous le savons aujourd'hui par la publication du livre finlandais dont le contenu a été résumé à la radio lundi dernier : Il fallait que la Finlande cédât la presqu'île de Hango, ainsi que ses forteresses, pour trente ans, sans préjudice d'un contrôle serré sur toute la côte méridionale de la Finlande. Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour comprendre que les Russes, avec un bon petit traité prévu *d'assistance mutuelle*, se réinstallaient tout simplement dans l'ancien grand-duché du XIXe siècle impérial. Mais ce n'est pas encore le plus beau. Pour assurer tout à fait la neutralité finnoise, on devait leur céder l'ensemble des fortifications de la ligne Mannerheim. Moyennant quoi les Finlandais recevraient sous le cercle polaire quelques milliers de milles carrés de glace, ainsi qu'une indemnité de quelque huit millions de dollars,—ce qui payait bien mal, on en conviendra, l'étranglement de leur indépendance.

N'ayant pas accepté de signer cet arrêt de mort, la Finlande se vit accuser *de vouloir dévorer la Russie*. Qu'on ne crie pas à l'invraisemblance, car les journaux officiels de Moscou ont écrit en toutes lettres que les politiciens de Helsinki ne désiraient pas autre chose que *d'étendre la Finlande jusqu'à l'Oural!* C'est l'histoire de la souris qui veut manger le chat...

On sait le reste. Le 30 novembre, ce fut l'attaque en force sur tous les points vulnérables. Dès le premier jour, ce fut le bombardement à grand orchestre. Les Russes firent tout ce qu'ils purent pour rendre l'attaque sauvage et sans merci. Dès ce jour, ils se constituèrent un dossier de honte, dont aucun pays civilisé ne voudrait s'accomoder.

Ayant imité l'Allemagne servilement dans leurs relations avec la Finlande, — tout y est : l'accusation de rupture de frontière, l'assassinat d'*innocents* gardes rouges, l'attitude scandalisée devant l'ignominie finlandaise, et jusqu'à ce mensonge d'une dépêche "qui arrive trop tard" (parce qu'on l'a retenue dans les bureaux de télégraphe) — les Russes ont voulu à leur tour une guerre-éclair, une "Blitzkrieg". Mais ils ne sont pas l'Allemagne, et les Finlandais ne sont pas pris au dépourvu comme la Pologne...

Depuis douze jours la résistance finlandaise arrache des cris d'admiration à tout l'univers, qui ne sait comment aider le vaillant petit pays, mais qui lui crie sa sympathie. N'a-t-on pas même ressuscité la Société des Nations afin d'avoir l'occasion de montrer l'indignation des peuples les plus divers à l'endroit de Moscou et de sa politique inique.

Seul un miracle pourrait sauver la Finlande, dit-on. Peut-être. Mais, à tout événement, cette invasion rend le monde policé plus conscient des dangers que l'alliance germano-russe fait courir à la civilisation occidentale. Et le Parlement de Helsinki a eu raison de déclarer dimanche dernier qu'il est à l'avant-garde d'une cause sacrée, celle de la foi chrétienne, de la famille, et des institutions sociales qui sont le fruit de mille ans de progrès intellectuel et moral, patrimoine sacré que veulent ruiner les nouveaux Barbares.

Conseil de Comté de Rivière-du-Loup

A une session générale et trimestrielle du conseil municipal du comté de Rivière-du-Loup, tenue à l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup, lieu ordinaire des sessions de ce conseil, mercredi le 13ème jour de décembre 1939, à dix heures de l'avant-midi, et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec, sont présents : M. Homérile Boucher, maire de St-Patrice de Rivière-du-Loup, et président de ce conseil, et messieurs les conseillers suivants : Jules Bérubé, maire de Trois-Pistoles; Louis Dionne, maire de Ste-Françoise; Charles Lafrance, maire de St-Jean de Dieu; Thomas Caron, maire de St-Cyprien; Joseph April, maire de St-Clément; Charles-Eugène Boucher, maire de St-Paul de la Croix; C.-E. Lafrance, maire de St-Eloi; Thomas Talbot, maire de l'Isle-Verte; Joseph Fraser, maire de Notre-Dame de l'Isle-Verte; Arsène Larochelle, maire de St-Arsène; Freddy Massé, maire de St-Hubert; Désiré Lajoie, maire de St-Antonin; J.-B. Dionne, maire de Cacouna paroisse; Emile Lebel, maire de Cacouna village, tous membres de ce conseil, sous la présidence de M. Omérile Boucaer, préfet.

Le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière session, lesquelles sont adoptées.

Vers 11 heures le conseil suspend sa séance pour se rendre à une réception qui lui est faite par le maire de la ville, le Dr Antonio Paradis, à son bureau à l'Hôtel de Ville.

Il est décidé que le chemin de Whitworth demeurera ouvert tout l'hiver.

Après les affaires ordinaires de routine, ce conseil s'ajourne.

On a vendu au détail au Canada, durant les huit premiers mois de 1939, 506,240,000 gallons de gazoline, comparativement à 487,780,000 gallons durant la période correspondante de l'an dernier.

HOTEL MONTCALM
161-169 rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante, $1.00; avec douche, $1.25; avec bain, $1.50. Repas table d'hôte, 50c.

Le Surintendant de l'Instruction Publique

Comme tous les amis de la jeunesse canadienne-française, nous avions hâte de savoir quel sera le nouveau Surintendant de l'Instruction publique. Sans connaître personnellement M. Victor Doré, nous croyons devoir nous réjouir de ce *choix*.

Dieu merci, tous les surintendants de l'Instruction publique en cette province one été des hommes très dignes et soucieux de bien remplir leurs graves fonctions. Mais c'est la première fois que la Politique va chercher dans le monde pédagogique le fonctionnaire principalement responsable de la formation intellectuelle et morale de notre jeunesse. Voilà quelque chose de nouveau et propre à réjouir les esprits sérieux.

Petit-fils et fils d'éducateur, M. Doré a passé quesque toute sa vie dans l'enseignement. Il a longuement acquis dans l'administration scolaire et dans l'enseignement proprement dit une expérience qui lui sera précieuse au très haut poste de commande qu'il occupera désormais sous la haute direction du Conseil de l'Instruction publique.

Sa riche culture, qui lui a déjà valu d'être choisi comme professeur à l'Université de Montréal, rayonnera sans doute sur les centaines de milliers de petits Canadiens français confiés à ses soins.

Nous croyons que M. Doré saura allier très heureusement l'esprit progressif au sens traditionnel, ces deux éléments si nécessaires à la formation d'une génération de vivants, de forts, de chrétiens et de patriotes dont notre Province a besoin.

En félicitant le nouveau titulaire et les auteurs de ce choix, nous formulons les voeux les plus ardents pour le progrès rapide de l'enseignement chez nous dans le sens le plus chrétien et le plus pratique.

Eugène L'HEUREUX,
"L'Action Catholique"

Le souper aux huitres de Monsieur W. H. Boulay

A la fête donnée samedi dernier à M. Boulay, il a été question de ce que M. Jean-François Pouliot a dit à Campbellton pendant l'élection partielle de 1933. Le "Saint-Laurent" croit intéresser ses lecteurs en publiant le texte de ce que notre député a dit en cette circonstance, en présence de l'hon. M. King qui est devenu depuis premier ministre du Canada.

On trouvera ce discours en page 10 de ce journal.

Décès de Mr le Chanoine Tremblay

Le clergé de Rimouski vient d'être plongé dans le deuil par le décès, vendredi dernier, le 8 décembre, d'un de ses membres les mieux connus et les plus estimés, M. le chanoine Hermel Tremblay, à l'âge de 86 ans.

Après avoir été professeur, économe et directeur au séminaire de Rimouski, il avait été successivement curé à St-Alexis, St-Mathieu, St-Clément et St-Eloi où il était lorsqu'il prit sa retraite en 1929 pour aller résider au séminaire de Rimouski.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin en la chapelle du séminaire et l'inhumation dans le cimetière de cette institution.

Le Retour de M. BENNETT

LES OISEAUX JAUNES

* * *

Au Canada, les choses vont sûrement s'améliorer maintenant que M. Bennett nous est revenu.

* * *

Le beau-frère Herridge comptait-il sur cet atout pour se faire élire dans Kindersley?

* * *

Le navire qui a ramené M. Bennett, le *Stratendam*, portait aussi à son bord 50,000 serins en cage. Harmonieuse compagnie!

"Le Devoir"

LA COOPERATION AU RESEAU D'ETAT

Montréal. — Le mouvement de coopération du Canadien National a tenu sa 13ème réunion annuelle, à Montréal, sous la présidence de M. A.-J. Hills, chef du personnel.

Depuis l'inauguration de ce mouvement en 1925 les employés du réseau ont présenté 24,000 suggestions qui ont été mises à l'étude. Quatre vingt quatre pour cent ont été adoptées après avoir été trouvées utiles.

Belle démonstration à l'Honorable M. Léon Casgrain

La fête aux huitres organisée par la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup, en l'honneur de l'honorable M. Léon Casgrain, C. R., député de Rivière-du-Loup-Kamouraska, à l'occasion de son entrée comme ministre sans portefeuille dans le cabinet provincial, a remporté un beau succès, réunissant, samedi soir dernier, dans la grande salle de l'hôtel de ville, plus de quatre cents personnes, tant de la ville que des différentes paroisses du comté, et plusieurs invités de marque.

La fête était présidée par M. Auguste Lespérance, président de la Chambre de Commerce. Parmi les convives, on remarquait deux députés fédéraux; Me Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, et M. Georges Bouchard, député de Kamouraska; deux membres de l'Assemblée législative de Québec, M. le docteur L.-J. Moreault, député de Rimouski, et Me Perreault Casgrain, député de Gaspé-Nord; le maire de Rivière-du-Loup, le docteur Antonio Paradis, adversaire du héros de la fête aux dernières élections provinciales; M. le magistrat Alexandre Michaud; M. L.-A. Dupuis, N. P., et M. Pierre Gagnon, anciens députés provinciaux de Kamouraska; M. M. Charles-Eugène Dubé, membre de la Régie provinciale de l'Electricité; Me L.-P. Lizotte, ancien maire de Rivière-du-Loup; M. J.-L. Drolet, président de la Commission Scolaire; MM. les échevins Jos. Savard, Jos. Bourgoin, André Lefrançois, Eusèbe Marquis, Evariste Beaulieu et Sylvio Richard; M. Jos. Lebel, secrétaire-trésorier de la Cité; Mtres Horace Cimon et Louis St-Jacques, avocats de la Cité; les docteurs Provencher, Couturier et Saimdon; MM. Wilfrid Morel, Blaise Fournier, Alphonse D'Amours, Emile Ouellet, Alphonse Paré, Fernand Pineau, N. Kirallah, Emile Couturier, Irénée Gendron et nombre d'autres.

Il y avait également des représentants de la majorité des paroisses du comté de Kamouraska. D'autres délégations étaient venues de Trois-Pistoles et de Rimouski, parmi lesquels on remarquait Mtre Amédée Caron, C. R., de Rimouski, le docteur Omer Leclerc et M. David Rioux, de Trois-Pistoles. La Chambre de Commerce de Rimouski était représentée par six de ses membres : MM. Arthur Gendreau, Gérard Légaré, Léo Doyon, Lucien Sasseville, le Dr Gérard Langis et Lucien Dubé.

Dès l'ouverture de la fête, le secrétaire de la Chambre de Commerce donna lecture de nombreux messages adressés par des personnages invités qui n'avaient pu s'y rendre.

Le président de la Chambre de Commerce présenta ensuite les hommages de la Chambre de Commerce et de l'assistance à l'honorable M. Casgrain. Il continue, dit-il, la lignée des hommes éminents qui sont sortis du comté qu'il représente, mentionnant entre autres feu Son Eminence le Cardinal Rouleau, le Très Honorable M. Lapointe, actuellement ministre de la Justice dans le cabinet fédéral, et l'honorable M. Adélard Godbout, actuellement premier ministre de la province de Québec, et il lui offre ses plus sincères félicitations, convaincu que son accession ne fait que commencer.

Il lui soumet ensuite plusieurs projets que la Chambre de Commerce a actuellement à l'étude, dont le barrage du Lac Morin, l'industrie de la tourbe, un quai à eau profonde, une exposition régionale et un aréna, projets pour lesquels il lui demande sa collaboration, ainsi que celle des représentants de son comté à Ottawa.

L'honorable M. Casgrain se déclare profondément touché de la démonstration d'amitié et d'estime dont il est l'objet. C'est une des plus belles heures de sa vie. Il est fier d'avoir conservé la confiance de ses amis et l'estime de ses adversaires, et il remercie particulièrement son ancien adversaire, le docteur Paradis, de sa présence.

Il remercie la Chambre de Commerce de la belle fête qu'elle a organisé en son honneur et la félicite de l'importance grandissante qu'elle semble prendre de jour en jour. Vous m'avez, dit-il, soumis ce soir un programme chargé, mais je ferai mon possible pour vous donner satisfaction, comptant sur l'appui des députés fédéraux, MM. Pouliot et Bouchard, pour obtenir notre part immédiate des industries de guerre.

Il est heureux d'annoncer que les difficultés que rencontraient notre manufacture de meubles de la part du comité conjoint de l'industrie du meuble ont été réglées et qu'elle est maintenant en mesure de vivre et de prospérer.

Il sait que le barrage du lac Morin est une question essentielle au progrès de la Rivière-du-Loup. Il ne peut dire encore jusqu'à quel point la province pourra contribuer à sa construction, mais on peut compter qu'il y donnera toute son attention, comme pour les autres demandes, comptant qu'il recevra aussi, pour la solution de ces questions, le support de tous les citoyens de Rivière-du-Loup.

Il remercie encore une fois pour le beau témoignage qui vient de lui être donné. Ce sera un stimulant, s'il en a besoin, dont il gardera le meilleur des souvenirs.

M. Georges Bouchard, député fédéral de Kamouraska, se déclare heureux d'être venu se joindre aux citoyens de Rivière-du-Loup dans la circonstance. C'est une ville qu'il a toujours aimée, y étant venu chercher la compagne de sa vie, et où il compte de nombreux amis. Il se sent d'autant moins étranger que le comté qu'il représente à Ottawa comprend une partie du comté de Témiscouata.

Il lui fait plaisir de constater le bel esprit qui caractérise la fête et il assure le maire de Rivière-du-Loup qu'il peut compter sur sa collaboration, si elle peut lui être utile, lorsque sa municipalité aura besoin de s'adresser au gouvernement fédéral.

Me Jean-François Pouliot, C. R., député de Témiscouata, rappelle le souvenir d'autres personnages qui ont illustré aussi le comté de Kamouraska, comme les Letellier, les Chapais, le juge Carroll, ancien lieutenant-gouverneur de la province, Sir Alphonse Pelletier, aussi ancien lieutenant-gouverneur, l'honorable Ernest Gagnon, etc. Après avoir offert ses félicitations à l'honorable M. Casgrain, il lui promet tout son appui pour les demandes qu'il devra adresser au gouvernement fédéral, et comme nous sommes à l'approche de la fin de l'année il souhaite à tous joyeux Noel et une heureuse nouvelle année.

Le docteur Antonio Paradis, maire de Rivière-du-Loup, remrcie les orateurs qui l'ont précédé des éloges qu'ils ont fait de sa ville qui, comme le dit la chanson, "est belle et large partout". Il est heureux de souhaiter la bienvenue dans ses murs aux distingués visiteurs qui sont venus se joindre à ses citoyens pour honorer le député de Kamouraska-Rivière-du-Loup à l'occasion de son entrée dans le ministère provincial.

Il lui fait particulièrement plaisir d'offrir ses félicitations à son adversaire d'hier, mais son ami de toujours. Lorsqu'il a posé sa candidature contre lui, son seul but était d'obtenir certains travaux qu'il jugeait essentiel à la prospérité de sa ville et de son comté. Aujourd'hui que c'est son adversaire qui est en mesure de les lui procurer, il compte maintenant sur lui pour leur accomplissement, et lui promet, pour sa part, toute la collaboration dont il pourra avoir besoin.

Le docteur L.-J. Moreault, député de Rimouski, dit qu'il aurait été bien désappointé s'il n'avait pu venir se joindre aux citoyens de Rivière-du-Loup dans le témoignage d'estime qu'ils rendent à leur député. Le comté de Rivière-du-Loup a déjà produit plusieurs de nos plus grands hommes politiques, comme les Lapointe et les Godbout, pour ne citer que ceux-là, auxquels il faudra désormais ajouter l'honorable M. Casgrain. Ce dernier, dit-il, n'est pas entré dans la politique pour chercher la fortune; c'est des beaux caractère de notre race. S'il peut avoir des adversaires, on ne lui connait pas d'ennemis, et il souhaite que bientôt on lui donne charge du portefeuille que lui vaudront ses mérites.

Me Perreault Casgrain, C. R., député de Gaspé-Nord, se dit émerveillé du bel exemple de civisme qui est donné ce soir, et il félicite les conservateurs d'oublier leurs luttes récentes pour se grouper ainsi autour de celui qui peut désormais rendre service à leur région, région à laquelle il s'intéresse particulièrement, car il n'a pas oublié que la Rivière-Ouelle fut le berceau de sa famille.

Il profite de la circonstance pour offrir, au nom du barreau de Rimouski, ses félicitations au nouveau magistrat, Me Alexandre Michaud qui sera désormais chargé d'administrer la justice dans le district de Kamouraska, et rendre hommage au distingué magistrat auquel il succède, M. H.-R. Fiset, qui vient de prendre à bon droit sa retraite après vingt-cinq années de fidèles et loyaux services.

Quant au nouveau ministre, il connait depuis longtemps ses grandes qualités, sa droiture, comme sa grande modestie et sa délicatesse, et il lui offre ses sincères félicitations.

Quand il retournera dans son

(suite à la page 4)

—Photo C.P.R.

LES TRAINS DE NEIGE—Ils se succèdent à chaque fin de semaine à travers le dédale des collines et des vallons du pays laurentien, emportant vers les pistes de ski des milliers d'enthousiastes du plus séduisant de nos sports d'hiver. Cette année, comme l'affluence des skieurs semble devoir être plus considérable que jamais dans les Laurentides, les autorités du Pacifique Canadien annoncent un service plus fréquent que tous ceux organisés jusqu'ici.

Deux bachelières du comté Kam. - Riv-du - Loup à l'honneur - - -

Vendredi le 8 décembre avait lieu au Collège de Jésus-Marie, à Sillery, la collation des diplômes des élèves de Rhétorique ou de Philosophie. Mlle Andrée Lebel, fille du Docteur Flavius Lebel et de Mme Lebel, de St-Pascal, reçut son baccalauréat en rhétorique ainsi que le Prix du Gouvernement Français. Ginette Paradis, fille du Docteur Antonio Paradis et de Mme Paradis, de la Rivière-du-Loup, reçut aussi son baccalauréat en rhétorique ainsi que la Médaille de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur.

Mlle Pauline Dubuc, de Chicoutimi, reçut avec grand honneur son baccalauréat ès-Arts ainsi que la Médaille de Son Excellence le Gouverneur-Général. Mlle Manguerite Paquet, fille de M. et Mme J.-Henri Paquet, de l'Avenue de Salaberry, Québec, reçut le titre de Bachelière en Chant, et donna quelques pièces de son repertoire recherché. Nos félicitations aux heureuses bachelières.

Puis les élèves interprétèrent avec une rare maîtrise une pièce en deux actes, de Guy de Téramond : "Une Répétition d'Esther", jouée en l'honneur du tricentenaire de la naissance de Racine. La pièce a rencontré l'approbation d'un public sympathique. Les personnages ont été personnifiés d'une manière parfaite. Mlle Andrée Lebel, dans le rôle de Louis XIV, fut un roi imposant, courtois, magnifique. Racine était bien Racine lui-même. Mlle Doyon, professeur au Collège de Silery, avec cet air de femme intelligente qu'elle porte si bien et sa voix grave et posée, a joué le rôle de Racine d'une façon remarquable. Mme de Maintenon était jolie, fut charmante et gracieuse et plût à son roi. Ginette Paradis dans ce rôle était tout à fait chez-elle. Les demoiselle de Saint-Cyr, dans la distribution des rôles d'"Esther" furent délicieuses. Signalons Mlles de la Maisonfort (Elise) Pauline Dubuc dans son rôle de jeune amoureuse. Mlle de Grandcourt, (Asaph)? Suzanne Casgrain, Mlle de Veilhan (Esther) dans le rôle-ci joué avec une facilité étonnante par une ancienne élève.

"Une Répétition d'Esther" se jouait dans le salon de Madame de Maintenon et en présence de Louis XIV. Racine assiste en secret à la représentation, pour hélas! voir le malheur de voir Elise essuyer un échec et faire manquer le succès de la pièce. Racine, en homme tendre qu'il est, console la malheureuse jeune fille et essuie ses larmes lui-même.

C'est pour rappeler ce trait historique de la vie de Racine que Guy de Téramond a composé la pièce.

Nous sommes heureux d'offrir aux jeunes filles de notre comté et aux élèves de Sillery, par la voix de notre journal, nos plus sincères félicitations.

Pour feter le retour de M. Bennett

Aux élections provinciales du N.-Brunswick, le comté d'Albert, où se trouve Hopewell, le village natal de M. R.-B. Bennett, devait élire deux députés. Le soir de l'élection, le 20 novembre, on annonça qu'un libéral et un conservateur avaient été élus. Un décompte vient d'avoir lieu. Les journaux nous apprennent que les premières nouvelles étaient erronées et que deux députés libéraux sont élus dans ce comté.

Que serait-il arrivé aux conservateurs de sa province natale si M. Bennett était revenu au Canada au commencement de novembre?

(Comm.).

Retraite fermée au Vatican

Du 26 novembre au 2 décembre, le Pape, les cardinaux et plusieurs hauts prélats ont fait leur retraite fermée annuelle. Le R. P. Joseph Filograssi, S. J., professeur de théologie à l'Université Grégorienne, dirigeait les exercices.

Cette pieuse pratique date de l'année 1929 alors qu'elle fut instituée par S. S. Pie XI à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Avant cette date, chacun faisait sa retraite privément, bien qu'il y eut quelquefois, en particulier sous Pie X, des exercices communs. Pie XI en fit une institution annuelle et obligatoire.

THEATRE PRINCESSE

2 représentations le soir, 7.30 hres et 9.15 hres

Jusqu'à Vendredi soir

MARCEL PAGNOL. *Ce que j'ai fait de mieux !*

RAIMU

atteint le génie dans

LA FEMME du BOULANGER"

AVEC

GINETTE LECLERC ET CHARPIN

UN MERVEILLEUX DIALOGUE IRRÉSISTIBLE DE GAIETÉ ET DE JUSTESSE POÉTIQUE QUI RÉJOUIT L'OREILLE

LE SUCCÈS DE LA PIÈCE ET DU FILM

Série, Vitaphone et Nouvelles

Samedi, et Lundi 16 et 18 décembre
2 jours seulement

"MADAME X"

avec GLADYS GEORGE, JOHN BEAL

ECLAIR JOURNAL ET SUJETS COURTS

Mardi soir

"PAUVRE PETITE FILLE"

avec *SHERLEY TEMPLE* parlant en français.

Au profit de l'Arbre de Noël.

Organisation des Chevaliers de Colomb.

ADMISSION:- 25c

DEUX REPRESENTATIONS COMME A L'ORDINAIRE

Un magnifique prix d'assistance sera tiré au sort.

Aussi: Sujets courts.

Commençant Mercredi, le 30 décembre
Pour 3 jours

Renée SAINT-CYR et Viviane ROMANCE

DANS

"PRISONS DE FEMMES"

Découpez ici

THEATRE PRINCESSE **COUPON VALABLE**

Vendredi le 16 ou Lundi le 18 Déc.

● AVEC 35c. BON POUR DEUX PERSONNES ●

AU CLUB

EL MIRADOR

SAMEDI SOIR, Le 16 DEC.

ADMISSION GRATUITE

Pour tous les membres et leurs compagnes.

PRIX D'ASSISTANCE

N'oubliez pas d'écouter notre programme, tous les dimanches, au poste CHGB, Ste-Anne de la Pocatière, de 12.45 à 1h. p. m.

DOMINION

VALEURS D'AVANT-NOËL

DATTES	Nouvellement arrivées	2 lbs .25
RAISIN de TABLE Paquet .15 .25	POUDRE à pâte Domino, bte 16 oz	.21
	CHOCOLAT Delecter 4 lbs La bte	.89
	BONBONS français Viau 2 lbs	.29
	CHOCOLAT Viau 2 livres	.29
NOIX Grenoble cassé lb .39	BONBONS mélangés satin, 2 lbs	.29
	NOIX Brésil, la lb	.25
	" Pécan, la lb	.27
Laitue importée 3 pour.....25	" Grenoble (Diamant)	.25
	" Mélangées	.25
	" Arachides, 2 lbs	.25

FIGUES pour confitures lb .10

FRUITS ET LEGUMES

ORANGES Sunkist :		ATOCAS	.25
288, la doz	.25	RAISIN Empereur, la lb	.10
176, la doz	.45	Coeur CELERI, 2 pour	.25
CITRONS, la doz	.39	TOMATES, la lb	.15
POIRES, la doz	.40	PANAIS, 2 pour	.15
		OIGNONS rouges, la lb	.04

DOMINION STORES LIMITED

Numéro de Noël

Nous publierons la semaine prochaine un numéro spécial pour Noël. Nous invitons tous nos annonceurs à nous faire parvenir leur copie au plus tard mardi le. 19.

Tous les marchands devraient profiter de ce numéro pour annoncer à leurs clients les spéciaux des fêtes et leur offrir en même temps leurs voeux.

Salon de barbier Restauré

Situé dans l'édifice du Bureau de Poste à St-Ludger.

SERVICE DE PREMIER ORDRE.

Travail fait par un barbier d'expérience.

BIENVENUE A TOUS.

ANDRE ST - PIERRE

BARBIER

Edifice du Bureau de Poste à SAINT-LUDGER.

Ancien poste de M. Adélard Côté, barbier.

Je remercie tous mes clients de leur encouragement dans le passé et le sollicite de nouveau pour l'avenir.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de la faillite de J.-A. Mérette, marchand de radios, de la Cité de Rivière-du-Loup, comté de Rivière-du-Loup, débiteur.

Avis est par les présentes donne que M. J.-A. Mérette, marchand de radios, de la Cité de Rivière-du-Loup, P. Q., a fait cession de ses biens le neuvième jour de décembre 1939, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le vint-et-unième jour de décembre, 1939, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre officiel du district judiciaire de Kamouraska, au Palais de Justice, en la Cité de Rivière-du-Loup.

Pour avoir droit de voter à ladite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des reclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

Daté à Rivière-du-Loup, ce treizième jour de décembre, 1939.

LUCIEN BEDARD, N. P.
Gardien.

4, rue de la Cour,
Rivière-du-Loup, P. Q.

Chevaux! Chevaux!

Je recevrai vendredi le 15 décembre, deux chars de chevaux venant directement d'Ontario. J'ai un char de gros chevaux, plusieurs belles paires, jeunes et pesants. L'autre char contiendra de belles juments pour les cultivateurs. Jeunes, et quelques juments poulinières. Aussi six bons chevaux de voiture, assez pesants et très vites. A vendre à des prix raisonnables et garantis par papier.

J.-A. CHAMBERLAND,
Commerçant,
St-Philippe de Néri.

31-p.

Encouragez nos ANNONCEURS.

PRIX REDUITS

Noël et le Jour de l'An

Entre tous les points au Canada

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER-RETOUR

FETE DE NOEL : Départ à l'aller de vendredi, 22 déc., jusqu'à 2h. p. m. lundi, 25 déc. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, mardi, 26 déc. 1939.

FETE DU JOUR DE L'AN. Départ à l'aller de vendredi, 29 déc. jusqu'à 2h. p. m. lundi, 1er janv. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, mardi, 2 janvier, 1940.

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS UN TIERS POUR ALLER-RETOUR

Départ à l'aller : du mardi, 19 déc. au lundi, 1er janvier inclus. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, samedi, 6 janvier 1940.

Faites venir un parent ou un ami en lui faisant délivrer son billet. — C'est un cadeau nouveau genre

PRIX REDUIT MINIMUM : 25c.

Renseignements et billets sur demande à C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal, P. Q.

Pacifique Canadien

SPECIAL

AU MAGASIN

TOULCH

Du 15 au 21 Décembre

Penman's 95 pour cent, Combinaisons $3.25

Camisoles et Caleçons, même ligne. Chaque . . . $1.75

Tous les autres sous-vêtements seront aussi réduits en proportion.

Au-delà de 100 manteaux en fourrure, pour hommes et dames, à des prix très réduits.

Commençant le 15 jusqu'au 23 décembre.

Manteaux de chat, pour hommes . . . . $59.00 en montant

Manteaux pour dames. en caracul, de différentes couleurs: brun, noir, gris, au prix de $18.50

Seal, Mouton de Perse, Rat musqué, Cognac, Ecureuil, Loup-marin, etc., à des prix très réduits.

Manteaux de drap pour dames, avec toutes sortes de garnitures. Réduits de 40%

Nos paletots pour hommes sont aussi très réduits.

Venez de bonne heure afin d'avoir un choix complet, car ils s'enlèveront rapidement.

AU PRINCESSE

LA FEMME DU BOULANGER

Aujourd'hui et Vendredi.

Le sujet de "La Femme du Boulanger" est la simplicité même. Il tient dans une toute petite situation morale que le dialogue, l'action et les trouvailles de Pagnol hissent jusqu'à la grande fresque de moeurs

Tout un village languit pour avoir du bon pain et justement le nouveau boulanger en cuit du merveilleux. De plus, il a une très, très jolie femme qu'il aime éperduement. Mais elle est coquette, légère. Ce qui devait arriver ne tarde pas. La belle boulangère file avec un beau berger.

Mais ce qui est pis... voilà le boulanger qui refuse de cuire le pain tant que sa femme ne sera pas revenue. Les villageois qui, au début avaient pris l'incident à la blague, se rendent compte que le boulanger est têtu. Pour avoir du pain, il faut la boulangère et chacun s'ingéniera à la retrouver. Cette collaboration aura un effet inattendu, celui de rallier à une même cause des ennemis héréditaires qui ne s'en voudront plus.

Or, ce beau sujet est joué par Raimu, le boulanger; Ginette Leclerc, la boulangère; Charpin, le marquis; Moulin, le berger; Vattier, le curé et une foule de types pittoresques de la Provence. Ajoutez à cela le dialogue de Pagnol et vous obtenez un pur chef-d'oeuvre qu'il ne faut pas manquer, quelle que soit la raison.

St-Eleuthère

MARIAGE.—

Le 20 novembre, M. Philippe Lafrance, fils de M. Joseph Lafrance, de St-Athanase épousait Mlle Adélaide Ouellet, fille de M. et Mme Léandre Ouellet. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Lallemand, curé. Durant la messe du mariage la chorale des Enfants de Marie se fit entendre dans des cantiques de circonstance. "Mon âme, oh! que rendre au Seigneur", par Mlles E. Marchand et B. Desbiens; "Coeur de Jésus", par Mlle Jeannette Levasseur; "Pour ces époux", par Mlle B. Desbiens. A la sortie, une marche nuptiale fut jouée par Mlle Jeanne Thériault, organiste.

Nos meilleurs voeux.

IMMACULEE CONCEPTION.—

Vendredi, le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, plusieurs paroissiens se firent un devoir de faire la communion, d'assister à la sainte messe et à la cérémonie qui eut lieu dans l'après-midi à 2h. 30. Une fête significative pour tous l'est davantage pour les Enfants de Marie, puisqu'elle est celle de leur patronne. Le matin, à 7h. eut lieu la communion générale. Toutes s'y rendirent et firent une communion fervente. Dans l'après-midi, une belle cérémonie eut lieu. L'église était magnifiquement décorée, plus spécialement l'autel de Marie. Le sacristain, aidé de quelques jeunes filles, firent tout en leur possible pour illuminer et parer l'autel de fleurs. La cérémonie commença par une brève allocution de M. le curé Lallemand, directeur de la Congrégation. Ce court sermon fut religieusement écouté et toutes essaieront de mettre en pratique les conseils donnés. Ensuite une procession eut lieu dans l'église, bannière en tête, portée par deux croisés. Les rubans étaient tenus par Mlles Marie Bernier, Anna Gagné, Germaine Bélanger, Berthe Desbiens. La procession se rendit à l'autel de Marie où deux approbanistes furent reçues dans la Congrégation. La cérémonie se termina par le chant du Magnificat et du Salut du Saint Sacrement. Sous l'habile direction des religieuses du couvent, les enfants nous firent entendre de jolis cantiques.

DECES.—

Le 9 courant, M. et Mme Rosaire Rousseau eurent la douleur de perdre leur jeune bébé, Raymond, âgé de 6 mois. La sépulture eut lieu le 10, à 3 heures. Le corps était porté par ses petits cousins: Normand Gallant, Nelson Landry, Pierre Sirois, Eméril Gallant. Rodolphe Levasseur portait la croix. Le corbillard était conduit par M. R. Morin. Plusieurs parents et amis ont tenu à rendre un beau témoignage de sympathie à la famille en assistant aux funérailles. Nos vives sympathies.

NOS MALADES.—

Mme Alphonse Pelletier et Mme Roger Levasseur sont dangereusement malades.

Mlle Florence Rousseau est revenue dans sa famille après avoir passé quinze jours à l'hôpital de Rivière-du-Loup où elle a subi une opération pour l'appendicite. Nous souhaitons un prompt rétablissement à ces malades.

St-Joseph, Kam.

STATISTIQUES.—

Il y a actuellement dans notre paroisse 104 familles avec une population totale de 642. Communiants: 489; non comumniants, 153; aux écoles: 127 enfants, dont 55 garçons et 72 filles.

DIVERS.—

Cette année la fête de l'Immaculée Conception a été célébrée en grande pompe. L'autel était revêtu d'une parure neuve et la statue de la Sainte Vierge était ornée d'une magnifique guirlande de roses blanches et de lis. Du très beau chant fut exécuté par la chorale des jeunes filles.

NOS MALADES.—

Mme Antoine Bossé est actuellement à l'hôpital de Rivière-du-Loup où elle a subi une très grave opération. Son état est critique.

Mlle Madeleine Turcotte est revenue dans sa famille après avoir subi, elle aussi, une assez grave opération.

Nous leur souhaitons courage et prompte convalescence.

St-Eloi

Résolution de félicitations à l'Honorable M. Adélard Godbout.

Extrait du livre des délibérations du conseil municipal de la paroisse de St-Eloi. La résolution suivante a été passée et adoptée à une session générale et trimestrielle en date du 4 décembre 1939, et textuellement transcrite comme suit :

A sa première séance depuis le 25 octobre dernier, le conseil municipal de la paroisse de St-Eloi, sur proposition de M. Cyrice Desjardins, conseiller, et secondé par M. Joseph Malenfant, conseiller :

Désire exprimer à l'Honorable Adélard Godbout ses plus sincères félicitations pour la belle victoire obtenue le 25 octobre dernier et le plaçant de ce fait à la tête de la Province de Québec. C'est un honneur pour la paroisse de St-Eloi de compter dans ses enfants un homme qui, par sa valeur personnelle et son mérite, a pu arriver à un poste aussi élevé dans le Gouvernement de sa Province.

Nous sommes heureux aussi d'avoir encore parmi nous les membres de sa famille, principalement M. Eugène Godbout, son père, qui, malgré ses 82 ans sonnés est encore alerte et se réjouit avec nous de l'honneur qui lui arrive dans sa vieillesse.

Ce conseil exprime à Madame Adélard Godbout et à ses enfants, ses plus sincères félicitations.

Que copies de la présente résolution soient envoyées à l'Honorable Adélard Godbout et à son père.

C.-E. Lafrance, maire.
Joseph April, sec.-trés.

St-Gabriel, Kam.

NAISSANCE.—

M. et Mme Lucien Rivard (Anne-Marie Ouellet) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Cécile, Dorothée. Parrain et marraine : M. et Mme Adélard Ouellet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Thomas Rivard, grand-mère de l'enfant.

DECES.—

Le 21 novembre, est décédée Dame William Pelletier, née Yvonne Lévesque. Elle laisse dans le deuil deux fils, Robert et Maxime. Ce fut M. l'abbé Arthur Lévesque, curé de St-Damase et cousin de la défunte, qui chanta le service.

DIVERS.—

Le 3 décembre, une brillante cérémonie religieuse a marqué la bénédiction de la nouvelle église de St-Gabriel, paroisse récemment détachée de la paroisse de St-Pacôme, et qui compte 1200 âmes.

M. l'abbé François St-Pierre, curé de St-Pacôme, présida à la bénédiction du nouveau temple, laquelle fut suivie de l'installation du premier curé, M. l'abbé Paul-Emile Paquette. C'est M. l'abbé Stanislas Théberge, curé de la Rivière-Ouelle et Vicaire Forain, qui présida à cette dernière cérémonie. On remarquait au choeur, M. le chanoine Alphonse Fortin, supérieur du collège de Ste-Anne, M. le chanoine Auguste Caron, ancien curé de St-Pacôme pendant 34 ans, MM. les abbés Odilon Guimont, curé de Ste-Anne, J.-S. Théberge, V. F., curé de Rivière-Ouelle, François St-Pierre, curé de St-Pacôme, et Albert Dionne, vicaire à Mont-Carmel.

En septembre dernier, fut formé le conseil municipal de la paroisse avec M. Adélard Lavoie, comme maire, et MM. Calixte Després, Bernard Bélanger, Almanzar Lévesque, Jérémie Picard, Joseph Bélanger et Pantaléon Lévesque, comme conseillers. M. René Lavoie fut nommé secrétaire-trésorier.

Une Cause Célèbre

Jeudi prochain, le 21 décembre, à l'Hôtel de Ville, aura lieu la plus célèbre cause encore jamais vue *jusqu'ici*. Nous vous la recommandons. Venez voir pourquoi l'enfant accuse-t-elle son père d'avoir assassiné sa mère! Venez entendre le témoignage de cette petite fille contre son père, et qui le fait condamner au bagne! Voyez la rencontre du père et de la fille après 12 années. Des scènes pathétiques au plus haut point. Des scènes qui vous iront droit au coeur. Il ne faudrait pas que vous manquiez de voir "Cause Célèbre", en 6 actes, jeudi prochain, interprétée par la Troupe Théâtre Canadien. C'est un spectacle qui vaut la peine d'être vu. Procurez-vous des cartes dès maintenant. Elles s'enlèvent très rapidement, et tout laisse prévoir un beau succès que la troupe mérite sûrement, car elle a donné beaucoup de travail afin de pouvoir donner à cette pièce l'éclat qu'elle mérite. Venez en juger par vous-même.

LA CRISE

Ce n'est pas la crise économique qui importe le plus ou qui doit nous occuper; on a toujours subi et guéri ces crises; mais d'autres, plus profondes et plus graves, qui flagellent actuellement le monde, à savoir la crise de l'intelligence et la crise morale.

Oliveira SALAZAR.

Salon Ritha

A l'occasion de la fête de Noël pourquoi ne profiteriez-vous pas de l'aubaine remarquable que nous vous offrons ? Avec sa main-d'oeuvre experte le Salon Ritha est en mesure de vous donner la plus entière satisfaction.

Grande Réduction

Du 14 au 20 décembre inclusivement.

- Avec un permanent "Eugène" Spécial à $8.00 nous vous donnerons gratuit un Massage avec les produits "Contoure".
- Permanent de $5.00, réduit à $3.50 nous vous donnerons un manicure gratuit.
- Permanent à l'huile française de $3.50 pour la modique somme de $2.50.

TROIS SPECIAUX

Ondulation à l'eau, Shampoo à l'huile, Manicure, Poli Peggy-Sage. Le tout pour . . . **$1.25**

Pour appointement, appelez 237

104, rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP, STA.

Tous savent qu'il serait immoral de laisser s'établir entre les Etats un brigandage que toutes les lois réprouvent entre les hommes et de laisser égorger, sans lui porter secous, un vaillant et noble peuple brutalement attaqué par un homà qui les instincts et les passions du moment tiennent lieu de raison.

—*Mgr Gounot.*

SUIVEZ LA ROUTE

Pour vous arrêter à l'endroit idéal où acheter vos cadeaux des fêtes . . .

Il est incontestable qu'un produit fabriqué par Tooke est une garantie pour l'achat d'un cadeau Faites donc des heureux à l'occasion de Noel. Donnez une belle chemise Too PRIX DE $2.00 à $3.50.

A votre droite vous voyez le fameux pyjamas 7-Up Tooke. Fabriqué avec les plus riches broadcloth anglais et pourtant le prix convient à tous, $2.50 et plus.

L'homme chic la porte et je remarque que vous ne l'avez pas. Madame, votre mari ne sera à la page que s'il porte une jolie cravate Tooke. Faites votre choix. 50c et plus.

Pour compléter une toilette avec les produits Tooke, cette maison vous offre un mouchoir de poche, fait de beaux tissus, dans un paquet attrayant pour les fêtes. 25c et plus.

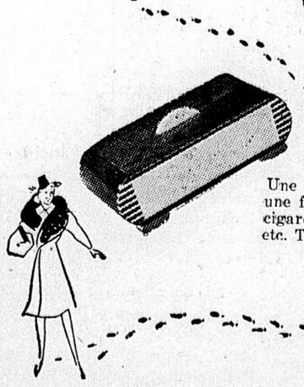

Une jolie boite de mouchoirs qui, une fois vide vous servira pour les cigarettes, bijoux, jeux de cartes, etc. Tooke signifie qualité.

ET MAINTENANT VOUS ETES LES BIENVENUS.

AU MAGASIN DU CHIC

ARMAND MARANDA, PROP.

RIVIERE - DU - LOUP

Nous avez-vous trouvé un nouvel abonné?

Achetez vos cadeaux chez

A. SAVARD

HORLOGER—BIJOUTIER

RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.

Bloc S. BELLE

ABANDON DES AFFAIRES

Il me fait plaisir de remercier le public de Rivière-du-Loup et des alentours, pour le bon encouragement qui m'a été accordé pendant les quelques années que j'ai été parmi vous.

Il m'aurait fait encore plus plaisir de vous serrer la main un à un, mais des circonstances incontrôlables m'en ont empêché.

Espérant avoir encore l'honneur de vous solliciter bientôt, je dis

CORDIAL MERCI A TOUS.

ALPHONSE DIONNE

Tailleur.

Attention! Attention!

Je tiens à annoncer au public de la Rivière-du-Loup et des paroisses environnantes que je tiens à mon domicile un assortiment de lingerie pour dames et enfants, à très bas prix.

Mme Jérémie Bérubé

18, Chemin Témiscouata.

SAINT-LUDGER.

UNE AUBAINE

DONT VOUS DEVEZ PROFITER

300 paires de couvre-chaussures

Pour Dames

En jersey noir avec fourrure genre lacé.

Talons hauts, cubains, militaires et bas. Pointures 2½ à 9.

En vente Vendredi matin, à 9 hres.

SEULEMENT $1.69

Les commandes par la poste seront remplies à condition qu'on y joigne un mandat et 15c pour frais de poste.

J. L. BEAULIEU

SPECIALITE DE CHAUSSURES

37, rue Lafontaine Téléphone: 1382

RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

—Photo C.P.R.

NOS SKIEURS AMELIORENT LEUR TECHNIQUE—Le ski n'est plus le sport que nous connaissions il y a quinze ou même dix ans. Sous l'influence des as venus de Suisse, d'Autriche et de Norvège, les skieurs canadiens ont modifié et amélioré leur technique, au point qu'ils peuvent maintenant se mesurer avec les plus brillants virtuoses de la descente, du slalom, du saut et du cross-country. Le Canada avec son long hiver et ses neiges abondantes, n'est-il pas le pays idéal pour la pratique de ce sport qui, en quelques années seulement, a fait la conquête du monde?

La Voix des Jeunes

Notr devise: Savoir, Oser, Sauver

SOIREE RECREATIVE ET SOCIALE

Lundi soir, le 27 novembre, le cercle se réunissait avec animation, pour une réunion surprise, organisée par quelques membres du cercle. La soirée débuta par le prélude d'une séance ordinaire, qui fut de L'on avait répondu généreusement à l'appel. L'assistance nombreuse courte durée, mais très appréciée. et très enthousiaste.

L'on remarquait parmi les invités M. l'abbé Bélanger, aumônier de la J. I. C., M. l'abbé Duchesneau, vicaire à St-Patrice, ainsi que M. l'abbé Châteauvert, aumônier des RR. SS. Clarisses.

Dans une courte allocution, le président, M. Léopold Dubé, souhaita au nom de tous, la bienvenue aux invités, puis donna un aperçu de l'activité Jociste, après quoi nous passâmes à la partie récréative.

Un programme de musique fut exécuté par le petit quatuor à cordes de la J. I. C., dont M. Charles Dubé est directeur; suivirent quelques jeux récréatifs. Il y eut programme mélomanie, exécuté au piano par M. Walter Cutnam, ainsi que du chant, exécuté par M. Fernando Lévesque. La bonne entente est la conclusion de ce petit banquet qui fut très goûté.

Messieurs les abbés furent invités à prendre la parole. Ils nous parlèrent des moyens à prendre pour faire progresser l'oeuvre déjà si bien commencée. Ils firent aussi écho à la bonne cause du Christ. M. l'aumônier félicita les organisateurs de cette belle soirée et donna quelques conseils bien pratiques pour la vie jociste.

Il fut suivi de M. l'abbé Châteauvert qui exprima la joie qu'il avait éprouvée au milieu d'un cercle actif. M. Duchesneau souligna l'importance de la Congrégation de la Sainte-Vierge, laquelle était la source de force et de vie pour le militant jociste. M. le président remercia les orateurs de l'estime accordée à la jeunesse et nous invite à terminer cette belle soirée par le chant de l'hymne national.

Cependant je m'en voudrais de ne pas dire quelques mots de la conférence donnée par M. le Dr S. Sirois, sur la tuberculose, lundi le 4 décembre. L'on remarquait M. l'abbé Bélanger, aumônier et M. J.-B. Beaulieu, professeur, qui collabore à notre oeuvre autant par la parole, que par les actes qu'il pose.

M. le Dr Sirois nous parla de la tuberculose pour faire suite à la campagne entreprise il y a quelques années contre ce fléau.

En termes simples, il nous fit un résumé complet, avec tableau, des ravages de cette maladie contagieuse, mais guérissable. Afin de rendre plus plausibles ses assertions, il nous donna quelque chiffres approximatifs tirés des statistiques sur la mortalité par la tuberculose dans la province de Québec et je vous prie de croire qu'il y a un gros travail à faire et une grosse coopération à apporter. Il nous démontra qu'elle n'était pas héréditaire: l'infection peut s'introduire dans le corps par contact.

Elle se supporte et se guérit avec beaucoup d'air pur, de repos, d'exercices au soleil et une alimentation saine et nutritive.

La tuberculose provient de germes vivants qui pénètrent généralement par la bouche, le nez et se loge dans les poumons. Cependant, il n'affecterons pas ou peu une personne forte et saine. La règle générale pour se rétablir s'énonce en ceci : Repos, repos. Repos de l'esprit et du corps.

Notre aumônier remercia M. le Dr Sirois et lui dit toute la satisfaction et tout le bien que nous ressentions après une causerie si intéressante et la soirée prit fin dans quelques mots intimes et par l'hymne national, chant patriotique du Jociste Canadien.

Paul GAGNE.

AVIS

AUX CONTRIBUABLES DE ST-PATRICE

Le bureau de la municipalité de St-Patrice sera ouvert à la salle publique vendredi le 22 décembre, de 9h. 30 du matin à 3 heures de l'après-midi pour la collection des taxes municipales et scolaires.

A l'avenir ces avis seront publiés par avis publics affichés aux portes des églises.

Gérard LEVESQUE, sec.

31—p.

A ceux que la chose concerne

On est prié de prendre note, qu'à une assemblée régulière des membres du Syndicat, tenue à la salle des Forestiers Catholiques, le 4 décembre dernier, j'ai remis ma démission des charges dont j'étais titulaire, soit comme secrétaire-archiviste, assistant-secrétaire-correspondant, assistant-secrétaire-financier, assistant-secrétaire-trésorier, et aussi comme membre du Syndicat; que la dite démission a été lue et adoptée à l'unanimité, après que résolution de l'adoption fut proposée par M. Napoléon Pelletier, peintre, et secondée par M. Gérard Therriault, plombier-couvreur.

Signé : *PAUL-E. DESJARDINS*

12 décembre 1939.

Il ne saurait y avoir de meilleure viande ni de viande plus économique, au prix actuel, qu'une dinde canadienne engraissée avec du grain canadien.

Attention jeunes gens

Pour la modique somme de 10 sous M. ROGER se chargera de vous dire votre horoscope. Envoyez votre âge avec votre date de naissance et une enveloppe affranchie à M. ROGER, 8741 rue Tellier, Montréal, Avec 25 sous vous recevrez une horoscope plus détaillée.

31-32-33-34-p.

Rectification

On est prié de prendre note que Mlle Lucienne Sirois, de St-Hubert. comté de Témiscouata, n'a rien eu à faire au sujet d'un certain vol à l'étalage dans nos magasins. C'est par erreur que son nom a été mentionné par deux jeunes filles en cette circonstance. LES MAGASINS DE L'OUEST, Montréal.

AVIS

Re : Succession Chs. Anctil, Saint-André.

Prenez avis que toutes personnes ayant des réclamations ou des dettes envers la succession de feu Charles Anctil, de St-André de Kamouraska, devront présenter leurs réclamations ou acquitter leurs dettes dans les quinze jours du présent avis en s'adressant à JOSEPH GAGNON, exécuteur testamentaire, Notre-Dame du Portage.

31-p.

Pneu Perdu

Du moulin à farine de M. Alfred Massé à venir chez M. Emile Morin, à St-Hubert, a été perdu un pneu de rechange portant le No. 52518, avec tube et jante. La personne qui l'aura trouvé est priée d'en informer EMILE MORIN, Canton Lamy, Co. Rivière-du-Loup.

Maison à vendre

La maison de Mme David Delisle, située au No. 21 Chemin de Fraserville est à vendre à bonnes conditions. S'adresser à M. CHARLES DELISLE, 25, rue St-Cyrille, Rivière-du-Loup, Sta.

31-32-33-34-p.-p.

Solution pour prolonger la durée de la gasoline

Je désire annoncer au public qu'après avoir fait l'essai de ma solution pour une prolongation de durée de la gazoline, j'ai réussi à la doubler. Un gallon de gazoline, avec ma solution, en vaut deux. Et chaque gallon coûte 4c pour l'huile de charbon et 6c pour la gazoline. Comme je suis âgé, je serais prêt à vendre mes droits de patente à toute personne intéressée. PIERRE-G. GAGNE, fils d'André Gagné, St-Alexandre, actuellement chez M. Hubert Cormier, 22, rue Fort, Edmundston, N.-B. Pour plus amples informations, s'adresser à EMILE BARD, Edmundston, N.-B.

31—p.

Dans huit jours

Eh oui! c'est dans huit jours, qu'aura lieu ici pour la première fois, un véritable spectacle qui ne manquera pas d'attirer les foules, car il mérite d'être vu. Il a fallu un grand travail, afin de pouvoir présenter au public amateur de belles choses, ce chef-d'oeuvre dont quelques-uns en connaissent quelque chose, soit par la lecture du roman, ou d'en avoir entendu parler, ou même de l'avoir vu, puisque Québec et ailleurs l'ont présenté à plusieurs reprises. Il vous faudrait assister à cette représentation; il ne faudrait pas hésiter, car vous pouvez être certain d'être satisfaits. Il s'agit de "Cause Célèbre", en 6 actes, par D'Ennery, que la troupe Théâtre Canadien présentera jeudi prochain. Les billets sont en vente au Restaurant Dumas où le plan de la salle est déposé, au prix de 35c ou par les vendeuses, au prix de 25c. Dans l'après-midi, il y aura représentation pour les enfants, à 2h. à 10c. Envoyez vos enfants en grand nombre, car la pièce ne pourra que leur faire du bien, puisqu'elle enseigne l'amour des parents et combat le mensonge. Voyez cette "Cause Célèbre", jeudi prochain, à l'hôtel de ville. Encouragez- nous.

La Direction.

Feu M. Rosaire Fillion, jr.

Le 28 novembre dernier est décédé à Haileybury, Ont., M. Rosaire Fillion, fils de M. Arthur Fillion et de Dame Lydia Mailloux, autrefois de Cacouna. Il était âgé de 18 ans et 4 mois. Outre ses parents il laisse dans le deuil plusieurs frères et soeurs.

Nos plus vives sympathies.

Chez OVIDE

Le tirage de la dinde mise en râfle au bénéfice des clients du Restaurant Dumas, a été fait samedi soir dernier par Mlle Shirley Crockett. Le numéro était 1789. La dinde a été réclamée par M. Dominique D'Amours, des Trois-Pistoles.

N'oubliez pas que chaque samedi soir on tire une dinde au Restaurant Dumas, et ça ne vous coûte pas un sou. Voulez-vous avoir la chance d'en gagner une?

Arrêtez boire un Coca-Cola, manger une crème glacée ou acheter un paquet de cigarettes et on vous donnera un billet gratis, à chaque fois.

A qui la chance samedi soir?

PERDU

Un bout de tenture rouge a été perdu près du Magasin Dominion. S. v. p. le rapporter au RESTAURANT IDEAL.

31-p.

Naissance

M. et Mme Alexis Michaud annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée le 11 décembre, sous les prénoms de Marie, Denise, Mariette. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph D'Amours, de l'Isle-Verte, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Alexandre Boucher.

CHAPELET TROUVE

Un chapelet en perles satin dans un étui gris et blanc a été trouvé dans la rue du Rocher. On pourra le réclamer en s'adressant à M. AMEDEE BEAULIEU, concierge à l'Hôtel de Ville.

NOUVELLES LOCALES

L'ARBRE DE NOEL

Suivant leur louable habitude, les Chevaliers de Colomb se sont encore chargés de l'organisation d'un arbre de Noel pour les enfants des familles nécessiteuses, et ils comptent de nouveau sur la charité bien connue de notre population pour mener leur projet à bonne fin.

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'insister bien longuement pour que leur appel soit entendu et que, cette année comme par les années passées, la Noel sera jour de réjouissance générale chez tous nos chers petits sans exception.

Cette année encore, il y aura, au Théâtre Princesse, une soirée spéciale de vues au profit de cette oeuvre. Cette soirée a été fixée au mardi, 19 décembre. Qu'on n'oublie pas d'en prendre note et d'aller passer une agréable soirée tout en faisant la charité.

Les personnes qui peuvent le faire dès maintenant sont priées d'envoyer au plus tôt leur offrande, car il y aura beaucoup à faire dans les derniers jours.

LE BANQUET OFFERT A M. W.-H. BOULAY

M. W.H. Boulay, contremaître des usines de Rivière-du-Loup, promu récemment maître-mécanicien pour la division de Campbellton, a été le héros dun grand banquet aux huîtres offert par ses confrères et quelques citoyens de notre ville. Un souvenir fut présenté à M. Boulay au cours du banquet.

Parmi les quelque 200 convives on remarquait : MM. Fred. Carry, maître-mécanicien de la division Centrale, de Lévis; Roméo Marcoux, chef des usines à Charny; Adjutor Bernier, gérant au Canadian National Telegraph, à Campbellton; A.-H. Ingram, chef des expéditeurs de trains à Campbellton, qui vient de prendre sa retraite; Jos. St-Pierre, chef des suines à Mt-Joli; John Connell, chef électricien, de Campbellton; René Lavoie, de Campbellton; M. Jean-François Pouliot, M. P.,; le Dr Luc Lebel, M. Charles-Eugène Dubé, membre de la Régie provinciale de l'Electricité, Adélard Lamontagne, de Charny; Achille Pelletier, Auguste Pelletier, Pierre Laperrière, Vincent Morin, Léon Bélanger et nombre d'autres.

Le banquet était présidé par M. Alphonse Bourdeau, contre-maître général à Rivière-du-Loup et avait été organisé par M. Cyrice Beaulieu, du C. N. R. Le maître de cérémonies était M. Gabriel Thériault.

AVIS AUX ANCIENS RETRAITANTS

Les anciens retraitants sont priés de ne pas oublier leur chemin de croix mensuel qui aura lieu à St-Patrice, dimanche prochain, le 17 décembre, à 4 heures p. m. MM. les curés des trois paroisses ont élevé la voix contre un désordre regrettable lors de ces derniers dimanches. Les anciens retraitants doivent à ce sujet ne jamais oublier qu'ils ont un devoir spécial de soutenir l'autorité religieuse dans tous les mouvements d'action catholique, surtout lorsque messieurs les curés insistent d'une manière spéciale sur une forme qui s'impose comme dans le cas actuel.

On est prié d'être particulièrement nombreux à l'assemblée de 3 à 4, p. m., et au chemin de croix, à 4 heures.

LE COMITE.

PROCHAIN MARIAGE

Mardi, le 26 décembre, à 9 heures du matin, en l'église de l'Isle-Verte, sera béni le mariage de Mlle Marguerite Desjardins, fille de M. Narcisse Desjardins, décédé, et de Mme Desjardins, avec M. Elias Dubé, fils de M. Eugène Dubé, décédé et de Mme Dubé, également de l'Isle-Verte.

—M. Gérard Côté est de retour d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal, dans l'intérêt de son commerce.

—M. le docteur Antonio Paradis et madame Paradis se sont rendus à Québec, vendredi dernier, pour assister à la collation des diplômes qui se faisait ce jour-là au collège de Jésus-Marie, à Sillery, cérémonie au cours de laquelle leur jeune fille, Ginette, a reçu celui de bachelière-ès-lettres. Madame Paradis a prolongé quelque peu son séjour à Québec, l'hôte de son père, M. J.-E. Lavergne.

—M. Charles Pouliot est retourné à Québec après avoir passé quelques jours à Rivière-du-Loup.

—M. Paul Dessureault, R. C. M. P., de Québec, a passé la dernière fin de semaine en notre ville.

—Ayez une Bûche pour le Réveillon ou le dîner de Noël. Téléphonez à 65 ou rendez-vous chez *T. Gravel* pour donner votre commande.

—M. le maire Dr Antonio Paradis a donné une réception mercredi midi, à son bureau de l'Hôtel de Ville, en l'honneur des maires du Conseil de Comté de Rivière-du-Loup.

—Madame Alonzo Plourde est de retour de Montréal avec un assortiment complet de magnifiques robes pour les fêtes.

—M. Albert Dionne, de la Commission scolaire, est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

—C'est au magasin *Gérard Côté* que vous trouverez le plus grand choix de robes à des prix défiant toute compétition.

—M. Joseph Fraser, maire de N.-D. des Sept-Douleurs de l'Isle-Verte, était en ville hier pour la séance du Conseil de comte.

—M. Léon Thériault, l'actif propriétaire de la Filature de l'Isle-Verte, était en ville mardi. M. Thériault nous a informé que sa manufacture marche à plein rendement et qu'il manufacture actuellement de 50 à 60 couvertes par jour, pour le Département de la Défense Nationale. Le contrat obtenu est de 4,000 couvertes.

—Mademoiselle Florence Bérubé est de retour d'une promenade d'un mois à Montréal et Québec.

—Si vous avez besoin d'une jolie robe, mesdames, le rendez-vous est au magasin *Gérard Côté* qui vient d'en recevoir un grand choix pour les fêtes.

Conseil de Comté

Résolutions de félicitations à l'Hon. Premier Ministre de la Province.

A la première session générale et trimestrielle du comté de Rivière-du-Loup après l'avènement au pouvoir de l'Honorable Adélard Godbout, il est proposé par M. C.-E. Lafrance, maire de St-Eloi, secondé par M. Charles Lafrance, maire de St-Jean de Dieu, et résolu à l'unanimité :

Que ce conseil désire exprimer au Premier Ministre de la Province ses plus sincères félicitations pour le poste qu'il occupe actuellement;

Que cet honneur réjouit particulièrement le comté de Rivière-du-Loup, vu que M. Godbout est un citoyen du comté dont la famille demeure à St-Eloi.

Nous prions M. Godbout, ainsi que sa charmante famille, d'accepter l'expression sincère des meilleurs voeux des maires du comté de Rivière-du-Loup, et lui souhaitons succès dans ses nombreux devoirs pour le bien-être et la prospérité de la Province de Québec.

Ce conseil, de plus, remercie l'Honorable Premier Ministre d'avoir fait honneur au comté en désignant M. Léon Casgrain, notre député, à faire partie de son ministère et pour cela, c'est une raison de plus de mériter nos remerciements.

Que copies de la présente résolution soient envoyées à l'Honorable Adélard Godbout, à M. Eugène Godbout, père du Premier Ministre et ancien député, ainsi qu'à l'Honorable Léon Casgrain, député.

NOS ETRENNES

Nous envoyons, cette semaine, nos comptes aux abonnés retardataires et nous leur serions obligé de nous en faire remise avant la fin de l'année. C'est tout ce que nous leur demandons pour nos étrennes. Il semble que nous ne sommes pas trop exigeants.

En retour, nous leur souhaitons un Joyeux Noel et une Bonne et Heureuse Année.

L'ADMINISTRATION.

CHAMBRE DE COMMERCE

Assemblée générale à l'Hôtel de Ville, ce soir, à 8 heures. M. J.-T. Irvine donnera une conférence sur la tourbe. Tous sont invités.

ELECTIONS AU SYNDICAT

Les élections du syndicat de la construction pour le choix des officiers pour l'année nouvelle a donné le résultat suivant : M. P.-E. Dionne, président; Jos. Deschênes, vice-président; René Caron, secrétaire-financier; Alfred Desjardins, trésorier; J.-B. Langlais, assistant-trésorier; J.-H. Deschênes, secrétaire-correspondant; Josué Vaillancourt, archiviste; Gérard Pelletier, gardien; Alphée Lévesque, sentinelle; Arthur Lévesque et Napoléon Pelletier, directeurs; Emile Rossignol, Arthur Dufour et Léon Paradis, vérificateurs.

L'assemblée a été la plus nombreuse de l'année écoulée. Les membres ont reçu avec satisfaction le rapport des activités du syndicat qui ont été particulièrement heureuses.

Plusieurs projets d'un intérêt primordial ont été discutées et des décisions importantes ont été prises. M. l'abbé Cyrille Duchesneau, aviseur ecclésiastique du syndicat, a loué les membres de leur bon esprit et leur assiduité. Finalement, la réunion fut close par une résolution demandant l'abolition du parti communiste canadien laquelle résolution se lit comme suit :

ATTENDU que le parti communiste canadien forme un danger constant pour la paix et l'unité du pays;

ATTENDU que ce parti a pour but de renverser l'autorité établie par des moyens illégaux et notamment par la révolution;

ATTENDU que le parti communiste propage constamment dans le peuple des idées subversives;

ATTENDU que les menées du parti communiste constituent un danger permanent surtout en temps de guerre;

ATTENDU que pour les mêmes raisons le Gouvernement Français a déclaré illégal le parti communiste;

EN CONSEQUENCE il est proposé par M. Josué Vaillancourt et secondé par M. Alf. Desjardins et résolu unanimement

QUE le Syndicat National Catholique de la Construction de Rivière-du-Loup proteste contre les agissements du parti communiste;

ET QUE MM. les Ministres et les Députés fédéraux soient instamment priés de déclarer illégal le parti communiste canadien.

Que copies de la présente soient transmises à l'Honorable Ernest Lapointe et à M. Jean-François Pouliot.

Ratifié et voté à l'unanimité de l'assemblée générale, le 4 décembre, 1939.

P.-E. DIONNE, prés.

FETES DE LA SEMAINE

— DECEMBRE —

16 — Saint Eusèbe, évêque et martyr.
17 — IIIème dimanche de l'Avent.
18 — De la férie.
19 — De la férie.
20 — Quatre-Temps et vigile de saint Thomas. Jeûne et abstinence.
21 — Saint Thomas, apôtre, (2ème classe).
22 — Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

ATTENTION! LISEZ BIEN

JUSTE A TEMPS POUR LES FÊTES.

300 Robes nouvelles

D'un style et d'un charme épatant.

Le choix est inimaginable. Chaque modèlea son charme particulier.

Il y en a de tous prix et pour tous les goûts.

Robes de crèpe

Un assortiment que nous plaçons en vedette pour les fêtes. Vous ne pouvez demander une meilleure occasion. Valeur de $3.98.

POUR

$1.95

STRICTE NOUVEAUTE

Un lot de jolies robes

Robes d'après-midi, en beau crêpe ou en taffetas de couleurs pâles et foncées. Toutes les tailles assorties.

$2.95

UNE REELLE VALEUR !

Robes d'une qualité supérieure

Robes d'une qualité supérieure. Chaque modèle a son charme particulier, résidant dans les garnitures.

TAILLES 14 à 20 ans.

Valeur de $6.95. Pour

$4.98

VISITEZ NOS VITRINES

Un léger acompte sur l'une ou l'autre de ces robes et nous la mettrons de côté pour vous.

Le rendez-vous est au magasin GERARD COTE

RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

Voyez les nouveaux modèles 1940

CHEVROLET PONTIAC BUICK ET OLDSMOBILE

CHEZ ROBERT TETU LIMITÉE

RIVIERE-DU-LOUP.

Le Paradis des Jouets
AU NOUVEAU
5 - 10 - 15c
261 LAFONTAINE

Vous offre 8 jours de Vente Spéciale pour vos achats des fêtes.

Nous avons pour cette occasion un assortiment très complet de jouets, décorations, lumières et articles pour cadeaux de tous genres, pour tous les goûts et tous les âges et ceci à *des prix défiant toute compétition.*

Tout achat de $1.00 durant cette vente vous donne droit au tirage d'une Poupée de 23 pcs, d'un Cirque 1.50, d'un Bicycle $1.99 *Ce tirage se fera le 23 décembre au soir à la fermeture du magasin.*

Série de LUMIERES, modèles assortis, complètes avec corde 35c 69c 89c 98c et $1.19
LAMPES seules, assorties de couleurs et modèles 3 pr 05c 5c ch. 2 pour 15c et 9c ch.
COURONNES 6 pcs 2 pour 9c 9 pcs 10c — 12 pcs 15c.
COURONNES de 8 pcs, avec lumière et corde .. .. .. 25c 12 pcs .. .. 49c et 98c
PETIT PERE NOEL ou COURONNE en pluce, 6 pr .. 05c
NEIGE artificielle, 2 btes 09c
BOULES pour arbre de Noel, 12 pour 09c
Autres BOULES, la bte 19c Chaqune 5c — 4 pr 15c 10c chaque et 3 pour 25c
PENDANT pour lampe 29c
CHENIL rouge ou verte, seule, ou avec boule ou cloche, etc. 10c le paquet et 2 pour 09c
Set de VAISSELLE en porcelaine, aluminium ou en tôle .. 15c 25c 49c 89c 98c 1.49 et 1.89.
CARTES D'OUTILS .. 15c 25c et 89c.
JEUX, tels que Parchési, Bingo, Crochet, Tennis .. .. 15c et plus
CAMIONS, TRACTEURS, AEROPLANES, AUTOS 10c 15c 49c 89c 99c 1.59 1.89
GUIRLANDES argentées (Tinsel) 6 verges pour .. .. 05c 10c 15c 25c.

CARTES de Noel et du Jour de l'An, 6 pour .. .. .. 05c 2 pour 5c, — 3 pour 5c — 3 pour 10c et 05c chaque.
COFFRET de papier à lettre 49c — 119. — et 98c
COFFRE en cèdre, avec papier à lettre 98c $1.49 $1.98 $2.98
TROUSSES de voyage, pour dames et messieurs .. .. $1.49 — $1.98 — $4.98
Set de TOILETTE pour bureau .. .. $1.29 $1.89 — 6 morceaux $2.89 10 morceaux $4.49
LAMPE de lit, complète, assorties de couleurs et modèles $1.39 — $1.69 — 2.39
ABAT-JOUR de toute sortes, 15c -- 25c -- 49c -- 69c -- 99c
TRAIN de chars, complet 15c 35c -- 49c -- 79c -- 89c -- 99c $1.19 — 1.99.
BAS DE NOEL 5c 10c 15c 25c et 50c
TOUPIE musicale, assorties, 15c 25c 29c 49c 59c 98c
POUPEE, 15 pcs et plus 25c 35c 49c 59c 75c 98c $1.49 et $1.59
AUTRES JOUETS mécaniques assortis, 10c 15c 25c 25c et 39c
Assortiment de VERRES sur pied, noirs et autres, à partir de 2 pour 09
VAISSELLE blanche .. 09c
TASSES seules 5 pour .. 29c
NAPKINS dessins de Noel 2 pour 25c

NOUS PROFITONS DE L'OCCASION POUR SOUHAITER A TOUS UN JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE.

Examen de la vue.
Ajustement de lunettes.

Par l'Optométriste Opticien

H. BELANGER, B. O.
Optométriste Officiel au Canadien National
DIPLOMÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Chez A. Savard, bijoutier - **Riv.-du-Loup, Centre**

Comment apprêter, sans difficulté, une table de Noël

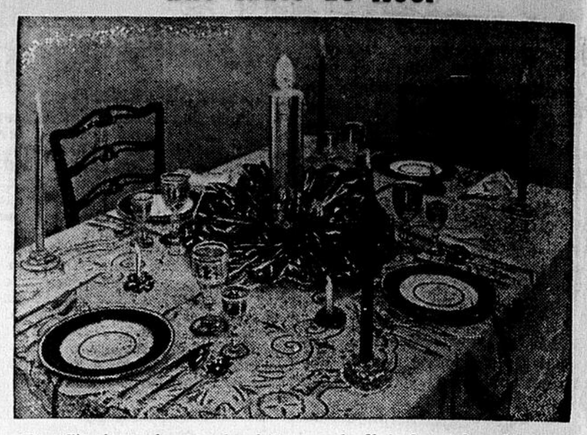

Il suffit de quelques chandelles avec du fil de fer et du ruban de celpour composer le thème de cette lulose. Le chandelier est un gros table de Noël étincelante et gaie, chou plissé de pellicule écarlate recar en plus de quatre grandes chan- llée sur du fer autour de la base delles vert pâle des angles, il y en a se la chandelle et rehaussé d'une une immense, rouge et blanche, auboucle étincelante de ruban métalcentre de la table, et quelques tou-lique et de "Cellophane". On distes petites sur les cartes les invités.simule en outre sous la chandelle, Mais seules sont authentiques les une boîte remplie de faveurs de lachandelles des angles. Celle du quelle on tire, jusqu'à chaque placentre est en carton recouvert de ce des convives, des petits rubans deux ou trois couches de pelicule de pellicules écarlates et frisotés. cellulosique transparent "Cellopha- Les petites chandelles disposées dene", tournée au sommet en ovale, vant chaque couvert sont des réplipour imiter la flamme, et assujettie ques de la décoration du centre.

CITÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP QUE

Bureau de Placement
- de -
L'HOTEL DE VILLE

Toute personne voulant de l'emploi peut y donner son nom sans frais.

Aux employeurs : Adressez-vous à l'Hôtel de Ville dans vos recherches d'emploi pour hommes de tous les métiers : commis, sténographes, servantes, etc.

Tous ces services sont offerts par la Ville à titre gratuit et dans le but de favoriser la rencontre des employeurs et des employés.

ANTONIO PARADIS, M. D.
Maire.

A LOUER

Logement de 5 pièces dans le faubourg de Ste-Anne de la Pocatière. S'adresser sur les lieux à M. LEON-P. PELLETIER.
31-p.

Décès de M. J. D'Auteuil
A ESTCOURT

Nous regrettons d'annoncer le décès à Estcourt, le 8 décembre, de M. Joseph D'Auteuil, autrefois de St-Jean de Dieu. Il avait épousé en premières noces Mlle Hermine Rousseau, en deuxièmes noces Mlle Marie Gagnon, et en troisièmes noces Mlle Philomène Ouellet qui lui survit, toutes trois de Ste-Françoise.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil six filles: Mme Isidore Jean (Marie), de Sully, Mme J. Dionne (Jeanne), d'Estcourt, Mlle Clara D'Auteuil, de St-Jean de Dieu, Mme Honorius Bouchard (Irène), d'Estcourt, Mlle Lucile D'Arteuil, du couvent de Rimouski, et Mlle Adrienne D'Auteuil, de Pelletier; deux fils: M. Charles D'Auteuil, de St-Jean de Dieu, M. Alfred D'Auteuil, de Biencourt, et dix petits-enfants.

Nos condoléances à la famille en deuil.

VERIFICATEUR
Henri Pettigrew B.S.C.
Diplômé de l'Ecole de Commerce de Québec.
Bachelier en Sciences Commerciales de l'Université Laval.
Détenteur des permis de la Commission Municipale de Québec.
SPECIALITE :
Vérification municipale et scolaire.
27 rue Fraser Tél. 61
RIVIERE-DU-LOUP.

Examen de la vue

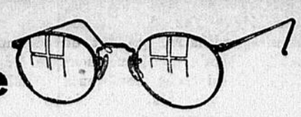

AJUSTEMENT DE LUNETTES
SERVICE D'OPTIQUE COMPLET
J. H. PELLETIER, O. D.
SPECIALISTE
Optométriste et Opticien Diplômé de l'A. O. O. P. Q. de l'Université de Montréal et du Optical Institute of Canada.
SALON D'OPTIQUE PRIVÉ AU
Magasin de Bijouterie Pelletier
327, rue Lafontaine RIVIERE-DU-LOUP

Au grand magasin de bijouterie, lunetterie et cadeaux J. H. Pelletier, 327 rue Lafontaine, viennent d'arriver de belles et nouvelles marchandises pour offrir en cadeaux de noces, fêtes, etc., etc.

Un léger dépot, et l'on vous garde vos achats jusqu'aux fêtes.

Dr Alphonse Couturier
MEDECIN - CHIRURGIEN
EX-ETUDIANT DES HOPITAUX DE NEW-YORK
EX-ASSISTANT DES HOPITAUX DE MONTREAL
Bureau: 2 à 4 P.M - 6½ à 8 P.M.
DIMANCHE EXCEPTE
Spécialité: UROLOGIE (Maladies des reins et de la vessie).
Tél. 4103 - St-Ludger, Rivière-du-Loup.

Abonnez-vous au "Saint-Laurent" et faites abonner vos amis.

NOTAIRE
J. OSCAR LEVESQUE
RUE DE LA COUR (BLAIS)
RIVIERE-DU-LOUP, Que.

Tél. Bureau 3181
" Rés. 3512
Georges Côté, N. P.
Palais de Justice Rivière-du-Loup, P. Q.

Tél. { BUREAU: 86 Résidence: 175 Résidence, 10 rue Du Rocher
L. N. LAVOIE Enr.
ASSURANCES GENERALES
65 rue LAFONTAINE, - RIVIERE-DU-LOUP.

Tél. 3034
Dr J. E. Pelletier
SPECIALISTE
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE
Ex-résident du "Eye and Ear Hospital" de Pittsburgh Pa
331 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

J. OSCAR GENDRON
ASSURANCE GENERALE
Accidents, Automobiles, Vie, Incendie.
Résidence : 16 St-Magloire. Tél. Résidence : 833
Bureau : 1, rue de la Cour. Bureau : 832
Rivière-du-Loup, - - Station.
Successeur de J. W. Morel.

LES DIRECTEURS ET LE PERSONNEL DE
DESJARDINS LIMITEE
DE ST-ANDRÉ, KAM.,
vous offrent leurs souhaits les plus sincères à l'occasion de
Noël et du Jour de l'An

BANC DE SCIE "DESJARDINS"

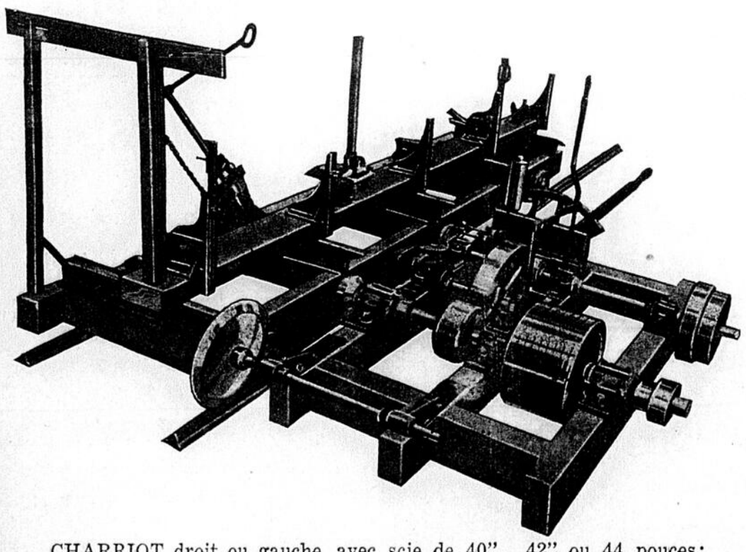

CHARRIOT droit ou gauche, avec scie de 40", 42" ou 44 pouces; peut être équipé avec dormants, pour le rendre portatif.

APPAREILS DE CHARRIOT

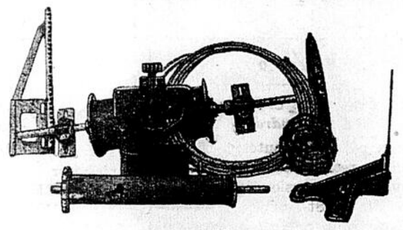

Nous fournissons avec chaque charriot une friction pour reculer au pied, cable, chaîne, rouleau à cable, et un rouleau pour attacher le cable, couteau tel quillustré.

Nos meilleurs remerciements à tous ceux qui ont bien voulu nous accorder leur patronage au cours de l'année qui s'achève. Nous espérons avoir mérité leur confiance et avoir l'honneur de continuer à les servir.

Nous faisons toujours en sorte de n'avoir que des clients satisfaits.

IRÉNÉE GENDRON
SURINTENDANT.

Belle démonstration à M. Casgrain

(suite de la 1ère page)

comté de Gaspé-Nord, il lui fera plaisir de citer en exemple à ses électeurs la Rivière-du-Loup où, les élections finies, tout le monde s'entend pour travailler dans l'intérêt commun.

Le docteur Henri Provencher, au nom de la Chambre de Commerce, remercie les députés de la région qui ont bien voulu venir rendre hommage à leur collègue, ainsi que tous ceux qui sont venus en aussi grand nombre se joindre au tribut d'estime offert au nouveau ministre. Ce n'est pas par hasard, dit-il, qu'il a été choisi comme tel, mais parce qu'on avait reconnu sa franchise, son dévouement, et qu'il était éminemment qualifié pour travailler au bien de sa province.

Après avoir attiré l'attention du nouveau ministre sur l'importance pour notre ville d'une école industrielle qui apprendrait à notre jeunesse à travailler avec compétence, il termine en remerciant le maire de la ville pour l'usage de la salle, l'orchestre des jeunes filles pour leur joli concert et tous ceux qui leur ont aidé dans l'organisation de la fête.

St-Paul-de-la-Croix

BAPTEME.—

M. et Mme Alphonse Ouellet (Léonie Dupuis) sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Rachel. Parrain et marraine : M. et Mme Ernest Dupuis, amis de la famille.

VA ET VIENT.—

M. et Mme Joseph Ouellet, Mme Joseph Caron et M. Hormisdas Poulin, de St-Clément, sont allés dernièrement à Montréal, Trois-Rivières et Québec, par affaires. Ils ont fait le trajet en auto.

Que pensez-vous d'une belle dinde, pour ce cadeau de Noël que vous vous proposez de faire à vos parents ou à vos amis cette année?

Voulez-vous garder le meilleur goût possible dans la dinde rôtie? Faites-là cuire à une température 20 minutes environ par livre. d'environ 300 degrés F. et pendant

Lisez "LE SAINT-LAURENT"

AVEZ-VOUS ESSAYÉ LE PAIN de TOTO

Il est fait avec les farines **REGAL, FLEUR DE LIS et DAILY BREAD**

Notre pain est délicieux, faites-en l'essai si vous ne l'avez déjà fait.

J. D. PROULX Enr.
Boulanger et Marchand de fleur
TEL. 210 *RIVIERE-DU-LOUP.*

LOUIS PRATTE
Courtier en Assurances et Obligations
Immeuble de La Banque Provinciale
319 Lafontaine
ASSURANCES
Feu; Vie; Accident-maladie; Automobile, etc, etc.
Représentant de divers groupes de Compagnies.
OBLIGATIONS
Dominion & Provinces;
Corporations municipales et scolaires, etc., etc.
Representant de L. G. BEAUBIEN & Cie, Limitée
Courtiers en Valeurs de Placements.

Le personnel du magasin Kirallah
N. KIRALLAH CECILE MERCIER
ANNETTE THERRIAULT THERESE CHENARD
Souhaitent à tous leurs clients et amis JOYEUX NOEL

$50.00 Grand concours au Magasin KIRALLAH
$50.00 en argent seront données aux gagnants.

Chaque achat de $1.00 à notre magasin vous donnera le droit de participer à ce concours, qui est comme suit :

Trouver le nombre exact ou le plus près le nombre de FEVES qui se trouvent dans le bocal installé dans la vitrine au Magasin N. KIRALLAH.

Le premier prix sera $25.00 en argent;
Le second - - - $15.00 en argent;
Le troisième - - $10.00 en argent.

Le résultat de ce concours se donnera le 30 au soir, à 10 hres précises.
Autant d'achat de $1.00 que vous ferez à notre magasin autant de chances vous aurez de gagner l'un des prix.

Combien d'abonnés ferez-vous ce mois-ci à votre journal ?

Le Saint-Laurent

Prix de l'abonnement à notre journal pour un an.
Canada $1.50
Etats-Unis .. $1.50

CE SERA UN JOYEUX NOEL AVEC

Les Disques Victor

Suggestions de disques pour cadeaux de Noël

(Insérez la liste des sélections que vous suggérez comme cadeau de Noël)

Deux superbes nouveaux Victrolas RCA 1940. N'importe lequel des deux serait un cadeau apprécié de la famille. Ces deux modèles offrent un excellent rendement tant sur radio que sur phonographe.

Modèle VR-4—Joli Victrola RCA avec radio ondes longues et ondes courtes..... $149.00

Modèle VR-3—Joli nouveau Victrola RCA, modèle table —avec réception ondes longues sur radio.... $69.00

Modèle VR-4 construit pour recevoir l'attachement télévision.

S. BELLE, ENRG. Tél. 394

Tant vaut la discipline, tant vaut l'école

Conférence donnée à la salle paroissiale de St-rFançois-Xavier, par Mlle Anita Dubé, institutrice de Rivière-Bleue, lors de la réunion des institutrices rurales du district 57, le 28 octobre dernier.

Je ne saurais vous dire quel plaisir j'ai éprouvé en apprenant la présente réunion, car ces réunions sont toujours très intéressantes et très profitables, et les moyens qui nous sont donnés pour nous perfectionner dans "enseignement ne sont jamais trop nombreux. Je vous avouerai cependant que m'adresser à un auditoire aussi distingué pour développer un adage pédagogique me laisse un peu mal à l'aise.

Bien que je n'enseigne que depuis quelques années, j'ai eu maintes fois l'occasion de me rendre compte de la véracité de cette parole de Mgr Ross : "Tant vaut la discipline, Tant vaut l'école".

La discipline est la base de l'enseignement dit-on, elle doit être intérieure et extérieure. La discipline intérieure d'abord doit être placée au premier rang à l'école, parce que sans elle l'éducation morale resterait incomplète. Il ne faut pas cependant n'attacher que peu d'importance à la discipline extérieure, car c'est elle qui permet à la maîtresse d'exercer une autorité efficace et de faire progresser ses élèves en science et en vertu. Dire que la discipline manque, c'est dire tout simplement que l'ordre manque, et l'on sait que sans ordre l'entreprise la plus prometteuse devient un fiasco. Une classe sans discipline mériterait ce qualificatif peu honorable. Cependant, quand je dis que sans discipline extérieure il n'y a pas de progrès possible, je ne veux pas dire qu'il faut tenir ses élèves dans une rigidité telle qu'il ne leur soit jamais permis de se consulter, de s'entr'aider, au contraire, toutes ces petites latitudes permises aux élèves les disposent à la confiance envers leur maîtresse en même temps qu'à l'expansion et à la sincérité.

N'avons-nous pas de plus dans l'Histoire de la Pédagogie, une preuve irréfutable de la grande nécessité de la discipline, puisque tous les dévoués éducateurs, les glorieux et savants pédagogues l'ont toujours placée à la base de leur éducation morale.

D'après l'opinion de Mgr Dupanloup, la discipline serait la protectrice de la foi des enfants, la gardienne des moeurs, la garantie des fortes études, l'inspiratrice du bon esprit, la maîtresse, la dispensatrice, la trésorière du temps, le nerf du règlement et au besoin, la vengeresse des infractions, en un mot, c'est elle qui conserve, qui élève, qui fortifie tout. Et Dom Bosco, ce protecteur et grand éducateur de la jeunesse dit que : "La discipline maintient l'ordre, réprime les écarts et conserve les moeurs des enfants".

Devant ces preuves convaincantes, nous devons donc conclure qu'il vaudrait mieux fermer les portes d'une classe où la discipline ne règnerait pas, parce que dans une classe de ce genre non seulement la maîtresse et les élèves perdent leur temps, mais les résultats qui découlent de cet état de choses, sont plus funestes que de ne pas avoir de classe.

Gardons-nous bien ceendant, comme dit Mgr Ross, de croire que la discipline consiste en une sévérité que froisse, une affectation qui blesse, une duplicité qui ne trompe que son auteur, au contraire, l'institutrice jouira d'une grande autorité, par une véritable valeur intellectuelle et morale qui attire le respect et l'estime, provoque l'affection et se manifeste par les procédés d'un affectueux dévouement. Si un lien n'est pas établi, par une forte affection mutuelle, entre les élèves et la maîtresse, toute discipline devient impossible.

Je n'insisterai pas davantage sur ce point important de l'éducation, mais avant de terminer, je tiens à vous remercier de votre bonne attention et je souhaite à chaque institutrice qui m'écoute qu'une discipline formatrice règne dans sa classe, ce qui existe déjà d'ailleurs je n'en doute pas, et c'est vous souhaiter par conséquent un grand succès dans votre noble carrière, car "Tant vaut la discipline, Tant vaut l'école".

DÉMANGEAISON ARRÊTÉE en un instant — OU ARGENT REMIS

Pour soulager promptement la démangeaison causée par les boutons, pustules, eczéma, pied d'athlète, et autres affections cutanées provenant de causes externes, appliquez la Prescription liquide, rafraîchissante, antiseptique D.D.D. Non graisseuse, non tachante. Calme l'irritation et fait cesser promptement la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 35c vous convaincra, ou argent remis. Demandez aujourd'hui même à votre pharmacien : PRESCRIPTION D.D.D. 38F

Tous les plaisirs de l'été EN HIVER

Sur la Côte du Pacifique

ALLER ET RETOUR

QUEBEC A VANCOUVER VICTORIA SEATTLE

Première Classe	$144.20
Classe Touriste	$127.90
Voiture	$111.15

Prix de location de wagon-lits en plus.

Repas à bon marché sur les trains.

Attrayants Tarifs et Service de trains !

Pour se récréer ou se reposer — pour passer des vacances d'hiver idéales — Vancouver et Victoria sont des endroits incomparables.

La température est des plus clémentes en hiver dans l'île Vancouver : les journées sont chaudes et les nuits sont délicieusement fraîches. Tous les sports d'été y sont en vogue — le golf, l'équitation, le tennis, la pêche et les excursions en auto à travers des régions d'une grande beauté.

Prix spéciaux dans les hôtels. Tarifs réduits dans les trains avec période de validité prolongée et privilèges d'arrêt en route.

TOURNOI DE GOLF D'HIVER
Victoria — 3-9 mars 1940

SKIEURS — Renseignez-vous sur le ski dans les Montagnes Rocheuses. Billets de chemins de fer à prix réduits.

Renseignements et billets sur demande à C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique, ou à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

Pacifique Canadien

CHRONIQUE SPORTIVE

Les C. de C. ouvrent la saison avec éclat

Les "Chevaliers de Colomb" ont brillamment ouvert leur saison locale dans la Ligue du Collège Ste-Patrice, Sr., dimanche dernier, en remportant une victoire de 3 à 0 sur le "Kirallah", au cours d'une joûte qui fut menée à vive allure durant la plus grande partie de l'après-midi.

Les nombreux spectateurs qui ont vu la partie ont pu constater que la Ligue était dotée d'équipes de premier ordre, particulièrement en vant que la rapidité et du jeu "propre" que ces jeunes nous ont montré.

Pour les victorieux, la ligne Castonguay-Fortier-Sirois est l'une des meilleures que nous ayons vue au collège; la deuxième ligne formée de Ouellet, Desrosiers et Marchand a aussi été à la hauteur de la situation et a démontré qu'elle était formidable.

Quant à la défense des "Chevaliers", M. Marchand en particulier a joué comme un vétéran de la ligne bleue et il a été bien secondé par Picard, dont le crochet a été très effectif.

F. Côté, le nouveau gardien de buts, a joué une partie sensationnelle et il a fait de très beaux arrêts, alors que les "Kirallah" ont accéléré l'attaque dans la période finale.

L'équipe "Kirallah" semble être forte, mais les joueurs manquent évidemment de condition, cependant le jeu d'ensemble a été bien réussi, tandis que le jeu défensif a fait complètement défaut durant toute la partie. La "kid line" Dumont-Beaulieu-Dionne a évolué avec un bel ensemble et nul doute que ces jeunes seront plus puissants après plusieurs pratiques. Ils combinèrent habilement mais furent incapables de déjouer les solides gaillards des "Chevaliers".

Schmouth a été sur le qui-vive durant toute la partie et le score n'indique pas exactement ce que fut le jeu, car parfois il n'eut aucune chance de bloquer.

Après 12 minutes de jeu, dans la *première* période, Sirois s'échappa avec la rondelle et rendue à la ligne bleue passa à Fortier qui lui rendit le réciproque aussitôt et décrocha un dur coup que le gardien de buts n'eut pas le temps d'arrêter. Par la suite nos "Colomb"... continuèrent à attaquer à toute allure, mais le jeu merveilleux de Schmouth dans les filets des "Gilets Jaunes" empêcha d'augmenter l'avance d'un point.

Au cours d'une mêlée devant le cerbère du "Kirallah", dans la deuxième période, Fortier profita d'une passe de Castonguay pour monter le score à deux. Après cela les "Chevaliers de Colomb" se tinrent plutôt sur la défensive car leurs adversaires firent plusieurs courses très dangereuses.

Alors qu'il ne restait que quelques minutes dans la dernière reprise, Gilles Paré réussit à s'échapper et compta le troisième et dernier point des "Chevaliers".

x x x

Le "Ouellet et Ouellet" jouera sa première partie dimanche prochain, contre le "Kirallah" puis reviendra jeudi recevoir les "Chevaliers de Colomb".

SKI

Skieurs! Ne vous lancez jamais dans la descente d'une côte inconnue qui vous semble sans danger, sans obstacles.

Prenez garde aux souches, aux roches, que recouvre une neige légère.

Sachez tomber ou ne partez jamais dans une côte sans l'avoir appris.

Ne portez pas de lunettes à verres ordinaires, procurez-vous-en plutôt en celluloide.

Soyez prudents en tout et partout; sur le haut d'une côte que vous voulez et que vous pouvez descendre, n'hésitez pas, partez ou continuez ailleurs.

Tout skieur ne devrait jamais partir seul pour la marche la moins longue soit-elle; toujours il doit être accompagné.

Je lis dans une revue qu'il est fort probable que Deanna Durbin, fameuse actrice canadienne, de Hollywood, fasse du ski cet hiver. On ne spécifie pas dans quel pays elle exercera ce sport... sans doute au Canada..., car elle est née à Winnipeg. Mais, dit-on, elle aurait besoin d'un "professeur". Beaucoup de jeunes gens aimeraient à l'être. Dommage que vous ne soyez pas à Winnipeg durant son séjour ! ! !

TITI

HOCKEY

CEDULES DU COL. ST-PATRICE

Ligue Senior

10 décembre :
Chevaliers reçoit Kirallah.
17 décembre :
Kirallah vs R. Ouellet.
21 décembre :
R. Ouellet vs Chevaliers.
24 décembre :
Chevaliers vs Kirallah.
26 décembre :
Kirallah vs R. Ouellet.
28 décembre :
R. Ouellet vs Chevaliers.
31 décembre :
Kirallah vs Chevaliers.
2 janvier :
R. Ouellet vs Kirallah.
4 janvier :
Chevaliers vs R. Ouellet.
6 janvier :
Kirallah vs Chevaliers.
7 janvier :
R. Ouellet vs Kirallah.
11 janvier :
Chevaliers vs R. Ouellet.
14 janvier :
Chevaliers vs Kirallah.
18 janvier :
Kirallah vs R. Ouellet.
21 janvier :
R. Ouellet vs Chevaliers.
25 janvier :
Kirallah vs Chevaliers.
28 janvier :
R. Ouellet vs Kirallah.
1er février :
Chevaliers vs R. Ouellet.

Ligue Junior

14 décembre :
J.-B. Renaud vs Dubé & Fils.
Emile Ouellet vs Cie Warren.
21 décembre :
Cie Warren vs J.-B. Renaud.
23 décembre :
Dubé & Fils vs Emile Ouellet.
27 décembre :
Cie Warren vs Dubé & Fils.
Emile Ouellet vs J.-B. Renaud.
28 décembre :
Dubé & Fils vs J.-B. Renaud.
29 décembre :
Cie Warren vs Emile Ouellet.
J.-B. Renaud vs Cie Warren.
30 décembre :
Emile Ouellet vs Dubé & Fils.
J.-B. Renaud vs Emile Ouellet.
31 décembre :
Dubé & Fils vs Cie Warren.
2 janvier :
J.-B. Renaud vs Dubé & Fils.
3 janvier :
Emile Ouellet vs Cie Warren.
Cie Warren vs J.-B. Renaud.
4 janvier :
Dubé & Fils vs Emile Ouellet.
5 janvier :
Emile Ouellet vs J.-B. Renaud.
11 janvier :
Cie Warren vs Dubé & Fils.
18 janvier :
Dubé & Fils vs J.-B. Renaud.
Cie Warren vs Emile Ouellet.
25 janvier :
Emile Ouellet vs Dubé & Fils.
1er février :
J.-B. Renaud vs Emile Ouellet.
Dubé & Fils vs Cie Warren.

Tribune Libre

BOXE

AU PETIT BENOIT

Pour la soirée de boxe du 1er décembre organisée dans un but récréatif et pour donner satisfaction à l'élément sportif de Rivière-du-Loup, le frêle Benoît Dufour, dans le "Saint-Laurent" du 30 novembre a donné ce qu'il croit être les raisons de son abstention.

Il ne faudrait pourtant pas que le jeune Benoît fasse croire au public que le but de ces réunions en est un de vengeance, plutôt qu'une réponse aux demandes réitérées d'une bonne partie de la population.

Je me suis laissé dire que le vrai motif, celui que le petit Benoît tenait à ne pas dévoiler, c'est qu'il est encore sous les soins du médecin. Pauvre petit Benoît, si fragile, si pâle que je n'aurais pas eu le coeur de lui faire mal! Tu fais bien, petit Benoît, suis fidèlement les prescriptions d'Esculape, ne cesse d'ingurgiter les meilleurs fortifiants, afin que nous ayons le plaisir de voir disparaître ton extrême pâleur d'abord, et ensuite te contempler face à face dans l'arène, plutôt que de t'entendre dire des balivernes dans la salle. C'est plus brave tu sais, et c'est plus satisfaisant pour le public de mettre sa personne au jeu et au blanc, plutôt que sa langue quand on est à l'extrémité de la salle.

Allons, jeune Benoît, un peu de courage, un peu plus de logique, un peu plus d'action, un peu moins de "gueule" et des gants dans les mains pour la soirée du 18 décembre. Vous ne sauriez croire comme votre présence dans le "rond" sera préférée à votre "gueullage" dans le fond de la salle.

Salut, pâle Benoît, et au 18. N'oublie pas la gomme et le "plaster".

Gérard GRONDIN.

HITLER ELEVE DE BISMARCK

Dans une lettre adressée à M. von Hodemberg, en 1866, le Chancelier d'Allemagne écrivait : "Quand l'existence de la Prusse est en jeu, je prends pour alliée la Révolution même, je me fais soutenir n'importe comment. Quand l'existence de la Prusse, quand ses plus sacres intérêts sont en danger, je ne connais ni droit ni morale".

Elève Hitler, la Professeur Bismarck est content de vous. Mais suivant son conseil, pour vous allier avec la plus satanique, la plus atroce des révolutions, faut-il tout de même que votre Prusse soit mal en point.

Allons, l'Allemagne sera toujours l'Allemagne...

"Paroles de France".

Ste-Hélène

BAPTEMES.—

Le 8 décembre, Joseph, François, Emilien, fils de M. et Mme Luc Nadeau. Parrain : M. François Lapointe; marraine : Mlle Emilienne Lapointe.

Le 8 décembre, Joseph, Auguste, Bertrand, fils de M. et Mme Albert St-Pierre. Parrain : M. Auguste Therriault, de St-Pascal; marraine: Mlle Angélina St-Pierre, oncle et tante de l'enfant.

SEPULTURE.—

Le 2 décembre, en cette paroisse, est décédée à l'âge de 81 ans, Dame Démerise St-Pierre, épouse de feu Sieur Alphonse Lebel. Son service et sa sépulture ont eu lieu mardi le 5 décembre. Conduisait le corbillard, M. Pierre Chénard. La croix était portée par M. Pau. St-Pierre. Portaient le corps : MM. Jean St-Pierre, Albert Charest, Joseph-E. Morin et Alfred St-Pierre.

La défunte était membre de la Confrérie des Dames de Ste-Anne.

DIVERS.—

Mme Albert Morin, son jeune fils et M. Conrad Michaud, de l'Abitibi, sont en promenade dans leurs familles.

M. Joseph Landry, de St-Roch des Aulnaies passe le dimanche chez sa soeur, Mme Léon Caron.

Mme Wilfrid Guérette est revenue d'une promenade de quinze jours chez ses fils, aux Etats-Unis.

M. Charles Dumas a assisté la semaine dernière aux funérailles de sa belle-soeur, Mme Philéas Dumas, à l'Isle-Verte.

Le jeune Maurice Morin a été transporté d'urgence à l'Hôpital le Rivière-du-Loup, ces jours derniers, où il a subi une intervention chirurgicale. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie "LE SAINT-LAURENT". 234 Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Lisez toujours "Le Saint-Laurent"

SOUFFREZ-VOUS DES PIEDS ?

A LA PHARMACIE PARROT

RIVIERE-DU-LOUP, STATION. Tél. 4103

Samedi, 16 déc., de 9 h. du matin jusqu'à la fermeture.

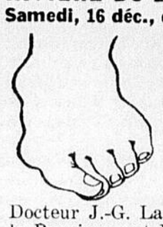

J.-N. Rousseau, Pédicuriste, de Montréal, vous informera gratuitement de moyens mécaniques et commerciaux pour le bien être de vos pieds dont le soulagement des maux est assuré par ses 22 années d'expérience pratique.

M. Rousseau est attaché à la CLINIQUE DE CURE NATURELLE, 1170 rue de la Montagne, Montréal, dont le Docteur J.-G. Lambert, Naturiste et Médecin licencié de la Province, est Directeur Médical.

Semaine du 16 au 23 déc.

Voulant continuer encore cette année, la belle tradition qui se faisait au Magasin Beaulieu, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An, nous avons donc décoré, dans notre magasin, un joli Arbre de Noël, et nous y avons fait une installation de jouets variés. Nous sommes convaincus d'avance que cela fera l'admiration des enfants que nous invitons tous à venir voir.

Nous avons aussi organisé un comptoir de Bonbons, Chocolats et Fruits. Comme par les années passées nous vous donnons des prix très bas. En visitant mon magasin vous serez à même de réaliser le vrai, le beau et le bon. N'achetez pas avant de venir nous visiter. Je compte sur vous tous et s'il y avait quelque chose qui vous intéressait, nous serions des plus heureux en vous servant.

CAFE frais moulu, régulier 50c. Pour	.39
SUCRE EN POUDRE, 3 livres Pour	.25
OIGNONS rouges et jaunes, la livre	.02
GRAISSE pure lard, seau 20 lbs	2.39
BISCUITS à la caisse, la livre	.09

J. RAYMOND BEAULIEU

TEL. 3 Marchand Général ISLE-VERTE

Dr Ls-Ph. Cloutier

Chirurgien - Dentiste

NOTRE-DAME-DU-LAC

Voici le cadeau de Noël idéal pour votre foyer !

Cette année, comme cadeau de Noël à votre femme, à votre mère, offrez une nouvelle lessiveuse "CONNOR". C'est un cadeau qui lui sera d'une grande utilité durant de nombreuses années. Nous présentons la collection complète de lessiveuses "CONNOR", le produit du plus important manufacturier de lessiveuses au Canada.

La "CONNOR" épargne votre linge. L'agitateur en forme de cloche projette l'eau chaude savonneuse sur le linge et le lave parfaitement, rapidement, sans l'user, sans le battre, le frotter ou le tordre. C'est l'eau seule qui fait l'action de nettoyer.

GRANDE CAPACITE

Vu la grande efficacité de l'agitateur en cloche, le niveau de l'eau se trouve élevé dans la lessiveuse "CONNOR". Plus d'eau signifie plus de linge par cuvée. La capacité va jusqu'à 15 livres de linge sec. Le modèle "CONNOR" a une contenance encore plus grande.

Une occasion que vous ne devez pas manquer en achetant une laveuse "CONNOR".

Commandez votre laveuse aujourd'hui !

Sept bonnes raisons d'acheter de préférence UNE LAVEUSE "CONNOR"

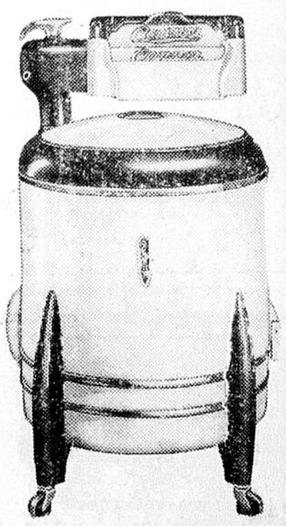

1.—La "Connor" est la meilleure laveuse au Canada.

2.—Le modèle "Connor" est marqué au plus bas prix parmi les laveuses ordinaires, au Canada, et supérieure à toute autre.

3.—La "Connor" est fabriquée au Canada, par des Canadiens. En achetant des produits Canadiens vous épargnerez de l'argent.

4.—La "Connor" vous est vendue directement de la manufacture.

5.—La laveuse "Connor" fonctionne plus économiquement, lave plus vite, plus net et dure plus longtemps.

6.—On emploie dans la manufacture "Connor" des experts parfaits.

7.—Plus de 500,000 ménagères Canadiennes ont choisi cette populaire laveuse.

Depuis 64 années la maison "CONNOR" fabrique des laveuses. Elle invente, elle recherche, elle perfectionne et elle est toujours en tête. Et maintenant, la nouvelle "THERMO" accomplit un blanchissage plus rapide, plus facile et plus net". *La plus belle laveuse jamais conçue.*

Nous vendons aussi : LA REPASSEUSE, ainsi que LAVEUSES pour buanderie, LAVEUSES A GAZOLINE.

ALPH. MARTIN

Vendeur autorisé

AU MAGASIN AMEDEE THIBAULT, ELECTRICIEN.

RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE - - TEL. 1951

Cercle Philippe-Aubert de Gaspé

Section St-Jean-Baptiste

ACADEMIE ST-PAUL

"Nous unir pour nous grandir"

Lundi, le 4 décembre, le Cercle tenait sa 5ème réunion. Les chers Frères Roland et Roger étaient nos invités.

1.—Prière et serment d'honneur à la patrie.

2.—Appel des membres et lecture du procès-verbal de la séance précédente.

3.—Explication de la sentence : "Bien faire et laisser dire", par M. R. Savard. Travail très bien rédigé et contenant des leçons très pratiques.

M. R. Lavoie se fit l'interprète des membres en le remerciant chaleureusement de son bon travail.

4.—Rapport de la correspondance :

a) M. Gilles Paré donne lecture d'une lettre écrite à M. Maxime Raymond, député au fédéral, à propos de son débat sur la conscription. Dans sa réponse M. Raymond lui dit : "Je reçois votre lettre et je suis heureux d'apprendre que les jeunes de la Rivière-du-Loup partagent les sentiments canadiens que j'ai exprimés à la Chambre des Communes.

Je vous félicite d'avoir fait triompher les idées que nous partageons".

b) Correspondance du cher frère Alcide avec le journal l'"Action Catholique" pour obtenir une médaille d'or que ce journal décerne aux écoles qui se distinguent dans l'étude du bon parler français. Réponse de l'"Action Catholique" : "Votre nom est déjà inscrit sur la liste des maisons d'enseignement qui recevront de notre journal une médaille de bon langage à la fin de l'année scolaire". Signé : A. Roy, sec.

c) Lecture de la lettre que M. L.-P. Picard enverra à la Ligue de l'Achat chez-nous pour obtenir des renseignements sur certaines industries canadiennes-françaises.

d) Le cher frère Marcel nous fit par d'une lettre reçue de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa : "Nous vous félicitons d'avoir fondé une Section juvénile; c'est là le meilleur moyen de réveiller le patriotisme chez les jeunes et par ressac chez les vieux". Signé: A. Arvisais, sec.

e) Les membres de la Section ont écrit à la Société Radio-Canada pour demander la reprise de l'émission hebdomadaire du Quart d'heure de la Bonne Chanson. Voici la réponse : "Nous espérons sincèrement pouvoir reprendre ce programme, mais les circonstances actuelles nous empêchent d'en définir le jour et l'heure". Signé: G. Arthur.

5.—Déclamation de "La Langue Française", d'Oscar Dunn, par M. B. Michaud.

6.—Analyse littéraire de "La Langue Française" par le cher frère René qui s'est acquitté de sa tâche de main de maître. Voici le résumé de cette étude.

Il a commencé par la biographie de l'auteur. Né à Côteau-du-Lac, d'un père écossais protestant et d'une mère canadienne-française, Oscar Dunn devint orphelin de père dès l'âge de 6 ans. Il reçut de sa mère une éducation toute française et catholique.

Puis il fit ressortir les principaux passages du morceau en nous en montrant la beauté et le choix judicieux des termes.

Il conclut en disant : "Ce morceau si enthousiaste caractérise bien la pensée du temps d'Oscar Dunn, 1880, c'est 15 ans après que la Confédération eut officiellement reconnu la langue française comme langue parlementaire à l'égal de la langue anglaise. C'est aussi le temps des luttes pour garantir à la minorité française les droits accordés par la Confédération relativement à notre langue. Il s'échappait donc naturellement des lèvres d'un ardent patriote".

Après un si bel exposé nous aimerons un peu plus notre belle langue française, dit M. A. Therriault dans son mot de remerciement; et si jamais nous entrons en discussion avec des compatriotes moins soucieux de notre héritage français, nous pourrons leur lancer avec conviction : "La Langue française, c'est un diamant d'un prix inestimable... nous devons la garder comme notre meilleur bien!"

7.—Chant : "La Bénédiction" de Larrieu.

8.—"Une éloquente leçon de fierté patriotique". Article de l'Action Catholique lu par M. V. Hodgson.

9.—"Pourquoi l'Achat chez nous"? M. Julien Dubé synthétisa, sous ce titre, les différents travaux présentés à notre réunion précédente sur l'Achat chez nous. Il fut remercié par M. J.-L. Marier.

10.—Résultat du concours d'encyclopédie.

11.—M. le trésorier rend ses comptes et fait une collecte qui rapporte $0,51.

12.—Concours de vocabulaire français.

13.—Propositions :

a) Il fut proposé par M. N. Lespérance d'écrire une lettre de remerciemenes à M. J.-Frs. Pouliot, député, de nous avoir donné une collection des bois canadiens.

b) M. Gilles Paré proposa de remercier par lettre MM. J.-L. Drolet, Maurice Viel, Henri Michaud et J.-A. Pelletier de nous avoir fourni les moyens de fêter la Ste-Catherine.

c) M. P. Côté proposa l'envoi d'un bouquet spirituel à la famille de notre compagnon, M. C. Michaud qui a été si douloureusement frappé par la mort de Mme A. Michaud.

Ces trois propositions furent acceptées à l'unanimité.

Après une réunion si bien remplie, c'est avec le coeur plein de fierté nationale que nous avons chanté la troisième strophe du "O Canada".

Fernand Côté, sec.

Poney à vendre

Poney à vendre, en très bon état, garanti sous tous les rapports, âgé de 6 ans, pesant 500 lbs. Avec harnais et voitures d'hiver, ainsi qu'un bon cheval de 7 ans, pesant 1200 lbs, garanti sans défaut. S'adresser au GARAGE RINO THIBAULT, Rivière-du-Loup.

Hommes demandés

Profitez de la période par excellence. Vendez 200 nécessités domestiques y compris thé, café, épices, essences, articles le toilette, etc. Occasion exceptionnelle pour hommes voulant se partir dans un commerce profitable. Aucun risque, 30 jours d'essai. Demandez catalogue, détails complets : CIE JITO, 1435 Montcalm, Montréal.
29-30-31-32-p.-p.

Paletot de chat à vendre

Un paletot en chat sauvage (raccoon), grandeur 42 ou 44, très peu porté, d'une valeur de $225.00 est offert en vente au prix de sacrifice de $75.00, le propriétaire s'étant enrôlé dans l'armée. Sur demande, peut être envoyé pour examen. S'adresser au No. 654 Avenue Outremont Montréal, Tél. CR. 9467.
30—31—p.

Pour vos impressions de toutes ortes, adressez-vous à *L'Imprimerie u "Saint-Laurent"*, Rivière-du-oup.

1918...1939

"En qualité d'hommes, nous nous inclinons respectueusement au passage de la France... Quatre années de guerre ont uni la France et l'Italie par des liens tels qu'il sera très difficile de les rompre jamais. La race, la langue, les communes traditions latines ont contribué durant la paix à régler les rapports qui se sont établis entre les deux nations; depuis quatre ans c'est quelque chose de plus : sang, espoir, foi unique, histoire commune".

Ces lignes parues dans le "Popolo d'Italia" furent écrites en 1918 par M. Mussolini alors qu'il se battait contre l'Allemagne.

"Paroles de France".

Corrigeons-nous !

CHEMIN DE FER

Ne dites pas	*Mais dites*
Char	Wagon, voiture
Char, char électrique, char urbain, petits chars, petites chars	Tramway
Char à bagages	Fourgon
Char à fret	Wagon à marchandises
Char à malle	Wagon-poste
Char à passagers	Voiture à passagers
Char observatoire	Voiture touriste
Char parloir	Wagon-salon
Char à diner	Wagon-restaurant
Char buffet	Wagon-buffet

La Société du Parler français au Canada, Université Laval.

St-Philippe de Néri

VA ET VIENT.—

M. Gérard Roy, de Notre-Dame du Lac était à St-Philippe, ces jours derniers, par affaires.

Mme Israel Cloutier, de St-Joseph de Kamouraska, en visite chez sa mère, Mme Vve Pierre Bérubé.

M.L éo Hudon nous a quittés pour aller demeurer à Montréal, où il ouvrira une maison de commerce.

MM. Joseph et Léo Deschamps, des Etats-Unis, dans leur famille, la semaine dernière.

Mlle Yvette Lizotte, de Ste-Anne de la Pocatière visitait récemment sa soeur Mme P.-E. Anctil.

M. Roland Lemieux est de retour dans sa famille après un long séjour en Abitibi.

Mme J. Ferland, de Ste-Marie de Beauce dans sa paroisse natale dernièrement.

Les Révérendes Mères St-Joachim et St-Eugène, de Limoilou, visitaient notre couvent la semaine dernière.

BAPTEME.—

M. et Mme Thomas Boucher font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 2 décembre et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph, Rénald. Parrain et marraine : M. et Mme Paul-Emile Anctil. Porteuse: Thérèse Anctil.

DECES.—

Nous avons le regret d'apprendre la disparition soudaine de Mme Pierre Pelletier, décédée le 2 décembre.

Nos vives sympathies.

CEREMONIE RELIGIEUSE.—

Vendredi, le 8 décembre, eut lieu la réception des Enfants de Marie. Se sont enrôlées sous la bannière de Marie : Mlles M.-Paule Langlais, Adrienne Chamberland, Jeannette Sirois, Bertha D'Anjou, Eva D'Anjou, Anna Chamberland, Rachel Dumais, Gemma Chouinard.

St-Octave de Métis

SERVICE.—

Lundi dernier a été chanté le service anniversaire de feu Dame Arthur Dubé, née Aurore Jalbert.

BAPTEME.—

Marie, Thérèse, Hermance, enfant de M. et Mme Philippe Plante. Parrain et marraine : M. et Mme Philippe Plante, grands parents de l'enfant. Porteuse : Mlle Marie-Ange Voyer, tante de l'enfant.

NOTES LOCALES.—

MM. Alfred et P.-E. Lévesque sont revenus de St-Gabriel où ils ont assisté aux funérailles de leur mère, Mme Vve Edouard Lévesque.

Mlle C.-H. Leblond, qui a passé quelques jours chez son oncle, M. Alfred Morissette est retournée à St-Moise.

MM. Armand Sergerie et Arthur Turgeon sont de retour d'un voyage à Causapscal.

M. L.-A. McMillan, de Lac au Saumon, visitait des parents ici, en fin de semaine.

Mlle M.-L. Plante qui a passé quelque temps ici est retournée à Ste-Angèle.

M. et Mme John Doiron sont revenus d'un voyage à Campbellton.

M. Xavier Banville, M. Nazaire Corriveau, Mme Côme Corriveau, de Ste-Angèle, de passage dans le village récemment.

M. Léo-R. Ouellet, après une absence de deux mois, passés à Causapscal, est de retour dans sa famille.

M. Joseph Caron est de retour d'un voyage à Québec.

Mme Willie Bérubé, de Sayabec, en visite chez Mme Raoul St-Onge, mercredi dernier.

Kamouraska

NAISSANCE.—

M. et Mme Cyrias Voyer font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Blanche, Fernande. Parrain : M. Julien Pelletier, oncle de l'enfant; marraine : Mme Vve Uldéric Voyer, grand mère de l'enfant.

VA ET VIENT.—

M. Auguste Alexandre est de retour parmi nous après avoir suivi un traitement à l'Hôtel-Dieu de Québec. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Philippe Labrie, M. J.-B. Raymond sont gravement malades.

M. et Mme Thomas Deschênes, de Rivière-Ouelle, étaient en visite chez M. Dominique Deschênes.

Le R. P. Charles Raymond, Rédemptoriste, d'Ottawa, est venu visiter son père, M. J.-B. Raymond, gravement malade, la semaine dernière.

M. Alexandre Béchard, de San Francisco, était en visite chez sa soeur, Mme Philippe Labrie dernièrement.

St-Emile d'Auclair

A une assemblée de la majorité des résidents de St-Emile d'Auclair, il a été décidé de former un comité pour voir à gérer les affaires de la paroisse. Ont été choisis comme membres, à l'unanimité :

M. Xavier Gagnon, président; M. Médéric Gagnon, vice-président; M. Charles Bérubé, secrétaire; MM. Octave Grondin, Jos. Fortin, Jos. Gagnon, Dominique Arsenault, Philippe Chouinard, Jos. Savard, Paul Ouellet, directeurs.

(Comm.)

Beau succès

La Commission du service civil annonre les susnès de dix-sept jeunes filles de la province de Québec dans un examen tenu récemment pour la position d'analyste junior des semences. Ces jeunes filles, à mseure qu'elles seront appelées à remplir leurs fonctions, travailleront pour le minisère fédéral de l'Agriculture. Les heures candidates sont les suivantes pour notre région :

Desjardins, Rolande, St-Pascal; Couillard, Irène, L'Islet ;Normand, Marie-Eveline-Marcelle, Kamouraska; Lauzier, Fernande-Francine-Henriette, St-Pascal; Lagacé, Eliane-Marie, St-Cyrille, L'Islet; Bérubé, Marie-Nellie-Simone, St-Pascal.

Remerciements pour sympathies

La famille Antonio Michaud remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, cartes de sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

L HEURE CATHOLIQUE

Les causeries de l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sont consacrées cette année à la paix. Celle du 17 décembre sera donnée par le R. P. M.-A. Lamarche, O. P., directeur de la "Revue Dominicaine". Il parlera à 1h. au poste CKAC et traitera de la vie en dehors du foyer. Cette causerie dure vingt minutes. Elle sera suivie d'une chronique d'actualité missionnaire.

BIENTOT LES FETES

Un Foyer bien chaud...
Met le comble à la joie...

PEPE,
Faites un cadeau
à toute la famille

ECHANGEZ BELANGER

Votre poêle usagé pour un poêle neuf MODELE 1940

OFFRE SPECIALE DE NOEL

- Jusqu'à 10% d'escompte sur nos modèles en magasin
- Allocation allant jusqu'à $75. pour votre vieux poêle
- Paiements mensuels à partir de février 1940

SPECIAL POUR DECEMBRE

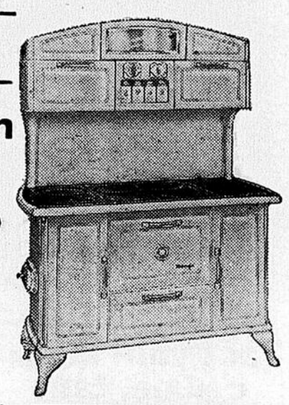

Nous avons en magasin plusieurs poeles émailles.

Modèle 1940 légèrement usagés

Jusqu'à $60. de réduction
Même garantie qu'un poêle neuf
VENEZ LES VISITER

Aubaine
1 four à pain presque neuf
$35. de réduct.

LAVEUSES THOR

Circulateurs Emaillés
Poêles usagés

Nous réparons aussi tous les poêles, quelle que soit la marque
Téléphonez à 100 pour une expertise

J. P. DUFOUR - - - Rivière du Loup

Dès 1534, l'intrépide Jacques Cartier rapportait au roi de France des pétites d'or qu'il avait échangées avec des indigènes de l'Est du Canada.

Il y avait, au commencement de novembre, augmentation sensible du nombre des employés de l'industrie au Canada, soit 1,206,185 hommes et femmes au travail, d'après les rapports de 11,914 établissements, en regard de 1,100,263 travailleurs dans 11,049 établissements à la même date de l'an dernier.

La production canadienne de gypse des neuf premiers mois de 1939

SPECIAUX DE LA SEMAINE

POULET — FILET MIGNON
TETE DE PORC — JAMBON de toutes sortes.

CHEZ
J. L. FILION
BOUCHER
TELEPHONE 3752 - 230 RUE LAFONTAINE

Aux Amateurs des Sports
DE SKI ET DE PATINAGE

Nous offrons les skis "Peterborough", de fabrication parfaite, ainsi que les perches en bambou, les harnais et autres accessoires.

Notre assortiment d'équipements de patinage "C. C. M." est complet.

Les prix conviennent aux petites bourses tout comme aux bourses bien garnies.

Arthur L. Pelletier, Enrg.
Quincaillerie
127 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Station.

Message particulier aux ménagères les invitant de venir à notre magasin faire leur choix d'un bon hachoir à viande :

No. 66 à	$0.98	No. 5 à	$2.15
No. 1 à	1,35	No. 8 à	2.60
No. 2 à	1,50	No. 10 à	3.25

P.D.Q.

Le sous-vêtement de laine élastique, sans bouton, flexible en tous sens.

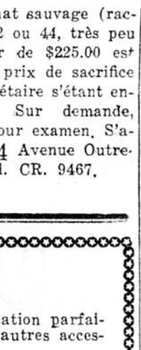

Essayez-en un et vous ferez comme des milliers d'hommes qui l'ont adopté pour toujours. Se vendent : combinaisons, de

$2.00 à $5.00

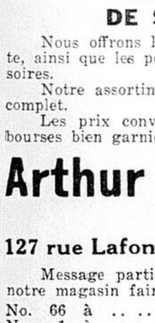

Si vous avez un cadeau à faire à un monsieur, pourquoi ne pas lui donner une jolie robe de chambre qu'il saura certainement apprécier. Achetez-en une pendant que notre stock est au complet. En soie ou en filanelle.

CHOIX A PARTIR DE

$7.50 à $14.50

Pierre Langlois
111 rue Lafontaine
En face de l'hotel St-Louis - Rivière-du-Loup, Station.

"C'est toujours la même chose"

BIÈRES BOSWELL

46

Les Mots Croisés du "SAINT-LAURENT

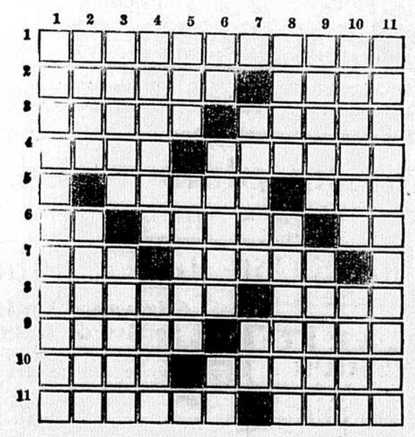

HORIZONTALEMENT

1.—Caractère de national.
2.—Sans activité — Nom grec du dieu de l'Amour.
3.—Maladie inflammatoire des dents et des os. — Causais la mort.
4.—Hardis, audacieux.—Amena les voiles hautes pendant un grain.
5.—Nom l'Estonie en estonien — Trois fois.
6.—Conifère — Oiseaux échassiers très estimés comme gibiers — Conjonction copulative.
7.—Qui n'a pas de valeur. — Humeur secrétée par diverses glandes de l'oeil.
8.—Genre de renard — Premier homme.
9.—Punir avec rigueur — Choisir
10.—Orifice d'un conduit. — Petit chat.
11.—Pièce de fer passe dans le moyeu des roues — D'une dimension verticale considérable.

VERTICALEMENT

1.—Ensemble des phénomènes morbides que produit l'empoisonnement par abus du tabac.
2.—Nom scientifique du genre canard — Pièces de feu d'artifice.
3.—Roi légendaire de Thrace. — Nettoyas avec un liquide.
4.—Faire apparaitre l'irisation — Gamin de Paris.
5.—Enlève — Rendre sale.
6.—Adverbe de négation — Roi fabuleux de Mauritanie — Symbole chimique du cuivre.
7.—Choisir parmi plusieurs — Exclamation d'admiration.
8.—D'eux, d'elles — Ensemble des équipages de la maison d'un chef arabe.
9.—Conduirait — Publia le texte d'un auteur.
10.—Mesurée à la toise — Archipel de la Malaisie hollandaise.
11.—Action d'essarter.

Solution du problème précédent

T	I	N	C	T	O	R	I	A	L	E	
A	N	O	L	I	S	■	O	R	A	N	
M	I	E	■	S	A	M	■	A	N	T	
B	A	■	R	A	G	E	R	■	C	A	
O	■	R	E	N	E	G	A	T	E	S	
U	R	A	N	E	■	A	M	E	R	S	
R	E	T	I	R	A	M	E	S	■	E	
I	N	■	A	I	N	E	E	■	U	R	
N	O	S	■	E	S	T	■	I	N	O	
E	U	E	S	■	E	R	R	H	I	N	
R	E	P	A	S	S	E	U	S	E	S	

Chronique de la Crèche

SOIS NOTRE ENFANT!

Québec, le 4 décembre 1939

Pour une absente

Je sais, quelque part, un père pourtant bien fort et qui ploie, et blanchit, sous une invisible croix. Son front, jadis toujours serein, n'annonce plus que d'absorbants soucis. Et de ses amis l'ont souvent vu, dans l'église, échapper un impressionnant sanglot.

Je sais, quelque part, une mère, de la meilleure sorte, et dont la santé s'altère, dont les jours, et les nuits plus encore, ne sont plus qu'un mauvais et cruel souvenir; sa désolation, qu'elle voudrait soustraire à toute curiosité comme à toute condoléance, lui est un brise-coeur. Mais ce coeur maternel et broyé, chaque jour, elle s'en va le soumettre au miracle de la consolation divine; elle prie saintenant; elle supplie humblement; oublieuse d'elle-même, uniquement éprise du salut d'une âme chère, elle s'offre à mourir pour que celle qui est morte ressuscite à la grâce.

Je sais quelque part un père et une mère abîmés dans la douleur.

x x x

Et je sais, quelque part ailleurs, une fille de la catégorie des étranges, dont on ne sait rien et dont on devine tout; de ces personnes si bien élevées que leur langage est resté honnête pour les gens honnêtes et que leur tenue mérite à peine les restrictions des gens sévères, de ces personnes secrètement vaincues et dont on dirait que le bon Dieu a pitié, qu'il les ménage, qu'il retarde l'éclat de leur déshonneur afin que le retour de l'enfant prodigue se fasse, comme son départ, dans le secret.

Mais le bon Dieu et ses instruments de salut auront fort à faire; car on est maintenant liée de cent noeuds; on était pauvre et on est comblée; on aimait la toilette et la garde-robe déborde; on était vanteuse et on voit les hommes à ses pieds; on grandit dans un logis modeste et on habite un appartement cossu; on se considérait captive et maintenant, c'est, du moins, on le dit, la plus entière liberté.

Cendrillon, aveuglée par le luxe, a perdu de vue son salut; elle a menti à tous les siens, menti à sa mère, menti à ses promesses chrétiennes.

x x x

Qui lui rendra les prunelles éteintes, les prunelles de la foi, qui réchauffera son coeur sans amour, qui ralumera le brasier de la sainte charité dans cette âme débauchée? Qui dégagera des serres de Satan, de Satan fait homme, cette pauvresse? Qui rendra à son père et à sa mère une vraie convertie, sinon vous, ô Jésus, maître et moteur des coeurs?

C'est, de nouveau, le cas de la Chananéenne :

—Seigneur, Fils de David, ayez pitié de moi! Ma fille est cruellement tourmentée du démon. Seigneur, secourez-moi!

—Laisse d'abord les enfants se rassasier, dit Jésus. Il ne convient pas de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens.

—C'est vrai, dit-elle; mais les petits chiens, sous la table de leurs maîtres, mangent les miettes que les enfants laissent tomber.

—O femme, ta foi est grande! répondit Jésus. Va, et qu'il soit fait comme tu le veux. Grâce à la parole que tu viens de dire, va, le démon est sorti de ta fille.

Et c'est aussi le cas de la Samaritaine :

—Va, lui dit Jésus, appelle ton mari, et reviens ici.

—Je n'ai pas de mari, répondit-elle

—Tu as raison... Tu en as eu cinq, et celui avec lequel tu vis maintenant n'est pas ton mari.

—Seigneur, s'écria la femme, je vois que vous êtes un prophète.

Et courant à la ville :

—Venez, disait-elle, venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait. Ne serait-il point le Christ?

O doux et miséricordieux Sauveur, aujourd'hui encore, une fervente Chananéenne vous implore; aujourd'hui encore une Samaritaine oublie le don de Dieu. Au nom de votre saint Evangile, au nom de votre sainte Mère, si pitoyable aux besoins des humains, au nom de votre divine rédemption, arrachez au démon et rendez à sa mère celle qui, si longtemps, signa tous ses devoirs de classe du pieux titre d'enfant de Marie.

Je sais, quelque part, un père et une mère qui chanteraient le Te Deum.

V. GERMAIN, ptre.

ADOPTIONS : 4 en ce mois; 325 depuis janvier.

Duncan's
ROYAL PALACE
Liqueur WHISKY
MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA
13 oz. $1.55 - 25 oz. $2.85 - 40 oz. $4.50
Mc Nish's
DOCTORS' SPECIAL
IMPORTED SCOTCH Whisky
DISTILLÉ ET MÉLANGÉ EN ECOSSE
26 oz. $3.35 - 40 oz. $5.00
Dites Corby's!
Corby's
LONDON DRY GIN
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA
25 oz. $2.55 - 40 oz. $3.85
ROBERT Mc Nish
London Dry Gin
BOUTEILLES 25 OZ. $2.55 BOUTEILLES 40 OZ. $3.85
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA
Dites Corby's!
Corby's
RYE WHISKIES
EMBOUTEILLÉ EN ENTREPÔT AU CANADA
Vieilli 10 ans—10 oz. $1.15 - 25 oz. $2.75 - 40 oz. $4.15
Vieilli 12 ans—13 oz. $1.70 - 25 oz. $3.20 - 40 oz. $4.80
CORBY DISTILLERIES LIMITED RGR-2F

"Prends cette plume et défends-toi!"

AFIN de protéger ceux qui leur sont chers et se protéger eux-mêmes contre tout danger physique immédiat, les hommes accomplissent souvent des actes du plus grand héroïsme. N'est-il pas étrange alors de les voir si souvent insouciants devant la possibilité d'un désastre futur? Une famille laissée sans ressources adéquates — une vieillesse indigente — rares sont les hommes en posture financière si excellente qu'ils puissent écarter ces possibilités. Se protéger contre ces éventualités, même s'il en coûte des sacrifices, est certes justifiable.

Cependant le remède n'est pas même héroïque—tout simplement votre signature apposée sur une formule de demande d'assurance-vie et ensuite un peu d'économie bien à sa place.

Si vous n'avez pas assuré adéquatement l'avenir de votre famille et le vôtre, ne retardez pas. Quelques traits de plume peuvent accomplir tant de choses — valoir à ceux qui vous sont chers, bonheur et sécurité —et vous garantir à vous-même une fière indépendance.

Prends cette plume et défends-toi!

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL TORONTO, CANADA

FONDÉE EN 1887

J. A. MICHAUD
REPRESENTANT
ST-ALEXANDRE, Cté Kamouraska.

La propriété iudustrielle et les canadiens-français

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens-Français durant le mois de novembre 1939. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le "Bureau Technique Fournier", Procureurs de brevets d'invention, 934 rue Ste-Catherine Est, Montréal).

Brevets d'Invention

384,925 Isidore Dubé, de Lucerville, P. Q. : "Botte".

384,936, E. T. De Montigny, de Montréal, P. Q. : "Véhicule transformable".

385,022, H. Bellemare, de St-Charles de Mandeville, P. Q. : "Brancard de cciotte".

385,155, Alfred Brault, de Sherbrooke, P. Q. : "Emboîtement pour baies".

385,172, Paul-Eugène Paquette, de Montréal Nord, P. Q. : "Détente thermique".

385,174, J.-C. Préfontaine, de Winnipeg : "Unité des déshydratation du miel".

385,284, Paul Lemieux, des Trois-Rivières, P. Q. : "Gobelet".

385,375, Emile Aubry, de Montréal, P. Q. : "Jambière de protection".

LA TOUX NOCTURNE peut souvent être ÉVITÉE

Si votre enfant tousse souvent la nuit, par suite même d'un léger rhume—faites ceci, au coucher: Massez-lui vigoureusement la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. L'action cataplasme-vapeurs du VapoRub tend à maintenir les voies respiratoires libres, aide à entretenir la respiration normale par le nez, et diminue ainsi la respiration par la bouche (cause fréquente de la toux nocturne). Faites-en l'essai ce soir—rendez-vous compte par vous-même d'une autre raison qui fait que le VapoRub est la ressource des familles, plus que tous les autres médicaments de ce genre mis ensemble.

VICKS VAPORUB

Excellent dessert

"Que faire aujourd'hui pour le dessert?" La ménagère se fait souvent de gros tourments à ce sujet quand elle pourrait aisément régler la question à la satisfaction de tous en servant des pommes sur la table. Rien ne vaut les pommes canadiennes comme fruits frais — McIntosh, Fameuse, Délicieuse, Northern Spy et Golden Russet; et il n'y a rien non plus de plus sain et de meilleur que les pommes cuites ou en compote. Il y a plusieurs variétés de pommes à cuire.

Voyagez avec confort par chemin de fer pendant les FÊTES

TARIFS RÉDUITS

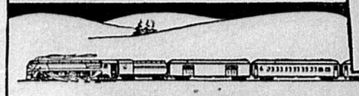

ALLER ET RETOUR POUR LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE PLUS UN QUART

NOËL: Billets valables à l'aller de vendredi, 22 décembre, jusqu'à 2 h. p.m. lundi, 25 décembre. Au retour, départ jusqu'à minuit, mardi, 26 décembre, 1939.
JOUR DE L'AN: Billets aussi valables à l'aller vendredi, 29 décembre, jusqu'à 2 h. p.m. lundi, 1er janvier. Au retour, départ jusqu'à minuit, mardi 2 janvier 1940.

ALLER ET RETOUR POUR LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE PLUS UN TIERS

Billets valables à l'aller du mardi, 19 décembre, au lundi, 1er janvier, inclusivement. Au retour, départ jusqu'à minuit, samedi, 6 janvier 1940.

Quel cadeau plus apprécié à offrir qu'un billet de chemin de fer pour un voyage déterminé au Canada ou aux Etats-Unis? Renseignements aux gares.

Billets et tous renseignements des agents

CANADIEN NATIONAL

L'hommage universel

Sous toutes les latitudes, au sein de tous les peuples, des coeurs fervents battent pour la cause et la victoire françaises. Les prudentes réserves des neutralités politiques n'empêchent point qu'éclatent à chaque instant des manifestations francophiles dont la discrétion même ajoute encore à la grandeur. C'est ainsi que tout récemment un Cinéma de Bruxelles passait un film français au cours duquel un acteur chante la Marseillaise. La Direction avait recommandé aux spectateurs de s'abstenir de tout applaudissement. Elle fût obéie. Mais dès que retentirent les premières mesures de l'hymne français, toute la salle unanime et silencieuse se leva. Et ce fut dans l'obscurité un hommage magnifique qui s'éleva de tous les coeurs vers la France protectrice des faibles et des opprimés.

"Paroles de France".

Recettes éprouvées

Autres friandises aux pommes

Pouding aux pommes cottage

½ tasse de beurre
¼ tasse de sucre
½ tasse de lait
½ cuil. à thé de sel
1 oeuf
1¾ tasse de farine
3 cuil. à thé de poudre à pâte
6 grosses pommes

Défaites le beurre et le sucre en crème. Ajoutez l'oeuf. Battez bien. Tamisez la farine, la poudre à pâte et le sel, et ajoutez alternativement avec le lait. Tranchez les pommes dans une terrine. Ajoutez un tiers de tasse de sucre. Versez la pâte par-dessus et faites cuire pendant 35 minutes dans un four modéré.

Pouding aux pommes cuites à la vapeur

6 pommes
1 tasse de farine
2 cuil. à thé de poudre à pâte
½ cuil. à thé de sel
½ tasse de lait
⅓ tasse de sucre
2 cuil. à soupe de beurre

Pelez, videz et tranchez les pommes. Ajoutez le sucre. Mettez dans une terrine beurrée. Mélangez les ingrédients qui restent sous forme de biscuits à thé. Versez par-dessus les pommes. Faites cuire à la vapeur pendant 35 minutes. Renversez sur une assiette et servez.

Gâteau de compote aux pommes

½ tasse de beurre
1 tasse de sucre
2 tasses de farine
2 tasses de raisins
2 cuil. à thé de soda
½ cuil. à thé de cannelle
1½ tasse de compote de pommes non sucrée.

Défaites le beurre et le sucre en crème. Ajoutez la compote de pommes. Mélangez le soda et la cannelle avec la farine. Tamisez dans le mélange de pommes. Ajoutez les raisins. Faites cuire dans un four à feu modéré pendant 40 minutes.

Pommes taffy

2 tasses de sucre
1 tasse d'eau
1 cuil. à thé de vinaigre de cidre
Quelques grains de sel.

Faites bouillir ensemble jusqu'à ce que le mélange se fendille lorsqu'on le laisse tomber dans l'eau froide. Otez du feu et mettez au-dessus d'une casserole d'eau bouillante. Ajoutez quelques gouttes de matière colorante végétale rouge. Lavez et polissez des pommes rouges de grosseur moyenne. Mettez une brochette de bois dans le bout du calice de chaque pomme et plongez dans le sirop, en retournant jusqu'à ce qu'elle soit bien revêtue. Mettez sur papier ciré jusqu'à ce que les pommes soient froides.

Jamais les pommes canadiennes n'ont été meilleures que cette année; jamais elles n'ont eu un meilleur goût ou une meilleure qualité. Il ne saurait y avoir de meilleurs fruits pour manger à la main ou cuites.

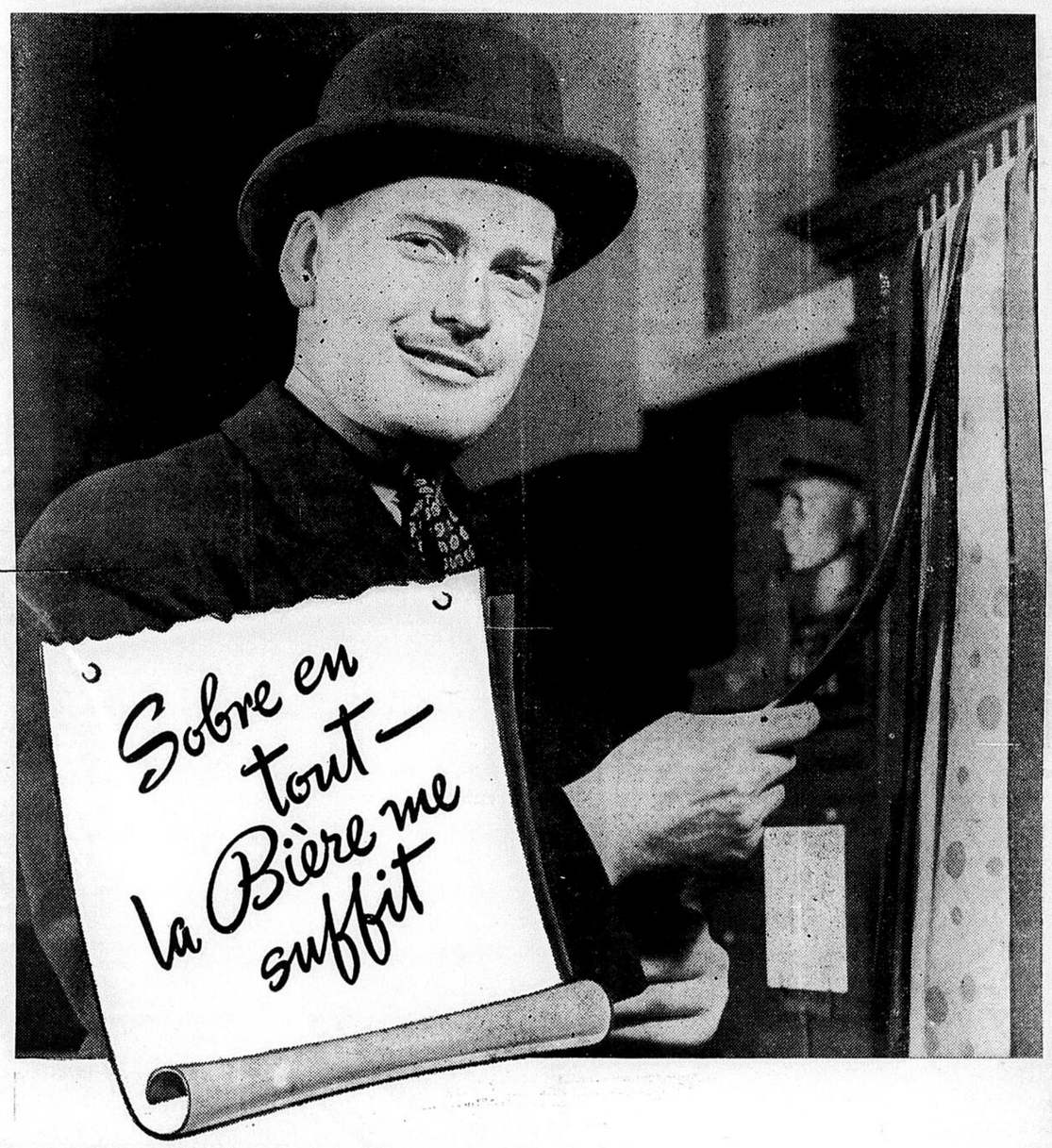

Feuilleton du "Saint-Laurent"

L'EMPOISONNEUR

ROMAN CANADIEN INÉDIT

PAR *JEAN NEL*

Editions Edouard Garand, Montréal.

No 17

—Mais simplement parce qu'il est bon! répartit la jeune fille. Puis, elle ajouta avec une grande douceur empreinte de mélancolie :

—Ah! ma pauvre chérie, cela me fait beaucoup de peine de te voir si désabusée à ton âge. Tu ne veux pas croire à la bonté et, lorsqu'on t'en témoigne, tu cherches toujours à quel motif secret on obéit. Tu finiras même par douter de moi!

—Oh! non, grande soeur chérie, je sais que tu es bonne, très bonne pour moi et je t'aime bien, va!

—Il faut aimer aussi tous ceux qui te veulent du bien et qui te le prouvent!

—Ça, je ne peux pas!... Je n'aime que les gens qui ont des yeux dans lesquels on peut lire la bonté. Pour ça, il faut qu'ils nous regardent en face. Moi, quand on me regarde de côté, comme ça, je me méfie. C'est pourquoi je n'aime pas le docteur.. .ni M. Grimard.

—Comment? le père Grimard?... Mais il nous prouve chaque jour sa bonté!

—Oh! ça fait rien, y regarde comme ça!

Et la petite faisait une grimace, essayant de se donner l'expression sournoise des traîtres de mélodrames; aussitôt, sa physionomie se détendait dans un bon sourire :

—Tandis que toi, quand tes yeux rencontrent les miens, ils me disent : Je t'aime!

Jeannette caressa l'enfant et remarqua plaisamment dans le but de l'égayer :

—Tu ne voudrais tout de même pas que les yeux du docteur te disent : "Je t'aime?..." ni ceux du père Grimard?

—Oh! bien non, alors! s'exclama Blanche, riant de bon coeur.

—Allons, reprit gaiement l'ainée, à la bonne heure!... Plus de pensées tristes!.... Sois gaie et.... bois ton remède.

—Oh! bien, ça, ça me fera pas rire!... Ça me fera faire la grimace!...

—Peut-être, ma chérie, mais cela te guérira. Et ce qui te guérira aussi, c'est d'avoir confiance en ceux qui t'aiment et qui te soignent, en moi d'abord, qui ne veut vivre que dans un but : ta guérison, en M. Grimard, qui est vieux brave homme, en M. Noirmont, qui est un médecin dévoué et désintéressé, en cette bonne madame Papin, notre voisine en en...

—Et en son fils, M. Charlot, un beau garçon dont les yeux savent bien dire : "Je t'aime!"

—Blanchette...!

—Oh! ne te fâche pas, Charlot est très gentil et te ferait certainement un bon petit mari.

—Mais veux-tu bien te taire, enfant terrible!... D'abord, je ne me marierai jamais!

Au souvenir d'Hector, de son fiancé qu'elle ne pouvait oublier, bien qu'elle le crût infidèle, que sa petite soeur essaya aussitôt de consoler :

—Parce que je suis malade, hein?... Alors, je vais bien me soigner pour guérir vite et que tu puisses être heureure. Tiens! tu vois? je ferme les yeux, je me bouche le nez... et j'avale cette horreur!

Et, avec une grimace comique, l'enfant ingurgita le contenu de la tasse que lui tendait sa grande soeur.

Après le modeste dîner, Jeannette venait de se remettre au travail et Blanche somnolait dans son fauteuil, quand quelques coups furent frappés à la porte.

—Entrez! fit la jeune fille sans lâcher son ouvrage.

Une grosse dame apparut, arborant un bon sourire et lançant d'un ton jovial :

—Bonjour, mes petites chattes!.' Et puis?... Comment que va notre petite malade, à matin?

La brave madame Papin s'avança, tapota d'un geste maternel les joues de l'infirme, puis, en habituée de la maison, déposa familièrement sur une chaise la partie la plus charnue de sa plantureuse personne, tandis que Jeannette répondait, sans toutefois arrêter son aiguille.

—Merci, madame Papin, Blanche est mieux aujourd'hui! La gaieté lui revient avec les premiers rayons de soleil. Tout à l'heure, elle riait de bon coeur.

—Ouf, nous parlions justement de vous! lança étourdiment la fillette.

—Et quand on parle du soleil, on en voit les rayons! ajouta vivement Jeannette.

La grosse dame se mit à rire en remerciant :

—Vous êtes bien honnête, ma petite demoiselle, mais par chez-nous, à Ste-Rose du Dégelé, d'où je viens, on dit pas ça de même!... Non! on est moins poétique!... On dit tout bonnement :

Quand on parle de la bête,
On y voit la tête !

Enfin! ça revient au même, malgré que c'est pas pareil!... Pis, vous parliez de moi?... Je gage que c'était en mal?

—Oh! vous savez bien que nous, protesta la jeune fille. Nous serions bien ingrates, après tous les services que vous nous avez rendus.

—Parlez donc pas de ça!... Parlez donc pas de ça!... Entre voisines, faut bien se donner un peu la main!... Et puis, qu'est-ce que ça me fait, à moi, de tenir compagnie à votre petite soeur quand vous allez livrer votre ouvrage?... C'est pour moi qu'est tout le plaisir.

—C'est tout de même bon de votre part, sans compter tous les remèdes que vous nous avez donnés.

—Bah! on avait ça chez nous depuis le temps que feu mon pauvre mari s'est laissé mourir d'une attaque de mort subite! Ca se gaspillait! c'est aussi bien que ça vous serve!... Mais dites moi donc, mon garçon est pas rentré?

—Oh! je ne pense pas, répondit la couturière, car il n'aurait pas manqué de s'arrêter en passant pour prendre des nouvelles de Blanche.

—Et de Jeannette! ajouta malicieusement la fillette.

—Blanche! je vais me fâcher!

Mais déjà, la grosse dame avait "enfourché son dada" :

—Et pourquoi ça, vous fâcher, mamzelle?... Mais ça crève les yeux que mon garçon vous haït pas!... Et puis, c'est jamais moi qui le découragerais : je serais bien que trop fière de vous avoir pour bru!... Non, mais ça ferait y un tanant de beau couple, hein?..... C'est pas pour vanter ma marchandise, mais il est pas piqué des vers non plus, mon petit Charlot!... Allons, mamzelle Jeannette, avouez donc que c'est un beau gars!... Pis, avec ça, courageux, serviable, toujours de bonne humeur!... C'est tout le portrait de sa mère, c't'enfant-là!

Comme s'il avait deviné qu'on était justement en train de faire son panégyrique, le "petit" Charlot frappa, puis passa dans l'huis son visage franc et rieur :

—On ne vous dérange pas?..... Non, alors, j'entre tout entier! Ça sera plus aisé pour jaser!

C'est que, à l'instar de sa mère, il aimait ça "jaser", surtout avec une demoiselle aussi charmante que sa jeune voisine.

Le "petit" Charlot était un bon gros garçon d'une vingtaine d'années, pétri de bonté et de gaieté, avec des grands yeux bleus très doux, quoique remplis de malice et un beau sourire montrant largement une denture blanche et saine. Sans être, pour une âme romanesque, le type idéal du "héros", il méritait l'épipthète de "beau gars" que sa maman, dans sa légitime fierté, ne lui ménageait pas.

Les familles Papin et Lespérance avaient déjà voisiné autrefois, dans le fond de cour de la rue Demontigny et Charlot, enfant, avait souvent joué avec la petite Jeannette et surtout avec Hector Labelle.

Après s'être perdues de vues, — Jeannette ayant voyagé — les deux familles se trouvaient rassemblées dans le même quartier.

Les gens de la classe ouvrière, surtout parmi les canadiens-français, ont tendance à se maintenir dans le quartier où s'est écoulé leur jeunesse et, s'ils sont parfois obligés de s'éloigner, ils pensent toujours à revenir à leur faubourg, à leur paroisse, au clocher natal. Jeannette n'avait pas échappé à cet aimant et, ayant rencontré madame Papin, elle était venue s'installer, sur son conseil, dans la maison où vivait déjà la brave dame. Cette dernière, rest e sans ressources après la longue maladie et la mort de son mari, avait décidé de se contenter d'un petit logement pour elle et son fils; tous deux travaillaient en manufacture et économisaient dans le but de remonter plus tard une maisonnette, un nid familial.

A l'entrée de son fils, madame Papin esquissa un sourire plein de tendresse et de fierté, mais le transforma aussitôt en un "pincement de bec" sévère et réprobateur :

—Comment? s'exclama-t-elle avec indignation, tu me dis pas que t'es sorti sans ton "capot"?

—Mais il faisait chaud, maman. C'est notre première journée de printemps!

—Ca fait pas de différence!... Y a un proverbe qui dit :

En avril,
Découvre-toi pas d'un fil!

—Mais, maman...

—Ferme toi, mon crapet!... Pis, arrête de me contredire quand je parle!... Haïssable, va!... T'es ben tout le portrait de feu ton pauv'père!

—Tiens, fit remarquer Blanche en souriant, tout à l'heure vous disiez que c'était tout votre portrait!

—Ben, j'vas vous dire : Sur le côté des qualités, pis du physique, y tient de moi, mais pour ce qui est des défauts, par exemple... ah! ben, mon doux!... Y a tout pris ça du bonhomme!

Malgré cette sortie, Charlot, pas trop intimidé et très intrigué, demanda en se dandinant :

—Alors, comme ça, vous parliez de moi quand je suis entré?

—Oui, déclara Jeannette, Madame Papin et Blanche parlaient de vous!

La petite rectifia :

—Oh! Jeannette aussi parlait de vous!

—Ah! ah! fit Charlot, visiblement intéressé... Et que disait donc de moi Mamzelle Jeannette?

—Ma soeur disait que vous avez les yeux croches, les jambes aussi, un gros nez, une grande bouche et des oreilles géantes!

Charlot, tout décontenancé, restait bouche bée, tandis que Jeannette,suffoquée, protestait en balbutiant :

—Mais elle ment effrontément! Je n'ai jamais dit ça! Je disais...

—Tout le contraire! lança Blanche d'un ton espiègle.

Charlot, soulagé, respira bruyamment et laissa partir ce cri du coeur :

—Ah! bien, j'aime mieux ça!

—Je comprends, reprit l'enfant terrible; tout le contraire... c'est presqu'une déclaration d'amour!

Jeannette, très gênée par ces propos, finit par se fâcher :

—Mais elle est effrayante, cette petite!... Elle perd la tête!

—C'est que je vais mieux, s'écria la petite infirme avec exubérance!, Je suis contente de vous avoir près de moi, tous les trois!.... Et puis, ce matin, il fait soleil et je me sens heureuse!... Le soleil, c'est le grand ami des petites malades!

. . . . . .

Au moment où les voisins, pressés d'aller préparer et absorber leur dîner, se disposaient à prendre congé, un nouveau visiteur se présenta, retardant leur départ.

C'était le père Grimard, le concierge, étrange petit vieillard, à la voix douce et chevrotante, dont les mains tremblantes semblaient être toujours jointes pour une prière sans fin. Dès le seuil, il grimaça un sourire onctueux et lança cette salutation :

—Hé! hé! bien le bonjour, la jeunesse!

Bien qu'il ne fut que depuis peu de temps concierge de cet immeuble — (il y était arrivé presque en même temps que Jeannette) — le vieillard s'était gagné la sympathie de la plupart des locataires.

(à suivre)

Pendant les quelques semaines qui précèdent la Noël, et aussi pour toute la période des Fêtes bien entendu, une dinde froide en réserve peut fournir le plat de résistance du repas à toute réunion spéciale.

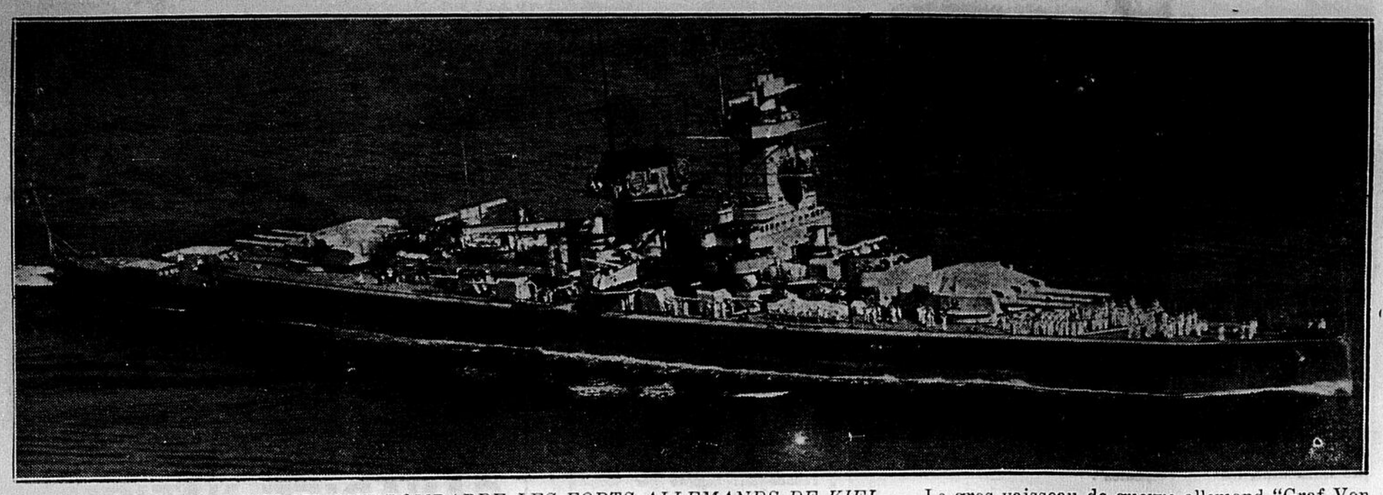

DES BOMBARDIERS ANGLAIS ONT BOMBARDE LES FORTS ALLEMANDS DE KIEL. — Le gros vaisseau de guerre allemand "Graf Von Spree" fut rapporté en action avec les avions anglais, le 4 septembre, lorsqu'ils bombardèrent le port de Kiel. De source anglaise, deux navires de guerre auraient été frappés par les bombes, tandis que des rapports allemands disent qu'un certin nombre d'avions auraient été descendus durant la bataille.

Caractère de l'institutrice et son influence sur les élèves

Tel est le titre de la conférence de Mlle Rose-Anne Dumas, institutrice de St-Modeste, donnée à St-François-Xavier de Rivière-du-Loup lors de la réunion des institutrices rurales du district 57, le 28 octobre dernier.

Une jeune fille ayant obtenu un diplôme d'une école normale ou du bureau central des examinateurs est-elle, par ce fait, une institutrice.

Elle a vraisemblablement, par sa formation, les qualités voulues pour enseigner suivant le degré de son brevet, mais, a-t-elle cette force qui lui donne les qualités morales pour diriger une classe.

En outre de la science, il faut beaucoup de caractère et d'aptitudes spéciales pour entreprendre l'instruction et l'éducation de jeunes élèves et ce n'est que par le temps et la pratique que l'on peut obtenir cette force et ce courage.

Il est nécessaire de plus, de bien se connaître soi-même d'abord, pour, ensuite connaître ceux que nous aurons sous notre direction.

Vous n'ignorez pas que l'instruction donne des connaissances, développe l'intelligence, éclaire et instruit, l'éducation forme le caractère, perfectionne et ennoblit.

L'enseignement de ces deux sciences qui se confondent, ou mieux qui se perfectionnent l'une par l'autre se partage en différentes branches. Le physique ou le corps, l'esprit ou l'intelligence et la morale.

L'éducation physique ou du corps, relève de l'anatomie et de la physcologie; les directions pédagogiques qui la concernent sont inspirées par les règles de l'hygiène et le besoin d'exercices corporels.

L'éducation intellectuelle: vous savez que l'intelligence est le plus dangereux des instruments quand il n'est pas au service de la conscience; est la culture des facultés, l'appel à l'initiative des élèves, à leurs réflexions personnelles, à leur jugement, à leur raison.

L'éducation morale indique le choix des sujets d'études, ceux surtout qui donnent lieu à l'exercice de la conscience morale et religieuse, aux leçons propres à favoriser le développement du caractère en entraînant vers le bien le coeur et la volonté; l'influence exercée sur la moralité par le milieux, l'exemple, l'habitude, le sentiment; elle indique en quelle mesure et dans quel esprit il convient de recourir à l'émulation et de distribuer selon le caractère, l'âge, etc., les récompenses et d'infliger les punitions.

Tel que vous pouvez le comprendre par cette analyse, l'enseignement exige beaucoup de préparation, de lumières et une haute moralité du coeur.

Je n'entreprendrai pas de développer ces principes qui entraîneraient une trop longue étude; je me permettrai tout simplement quelques réflexions.

Une institutrice doit être d'une grande douceur, d'une grande fermeté et douée d'une grande puissance d'observation. Mais, me direz-vous peut-être, qu'il est assez difficile d'être douce tout en étant d'une grande fermeté. L'on vous répondra que la douceur sans fermeté serait faiblesse et la fermeté sans douceur, rudesse et dureté. Si vous n'usez pas d'une douce fermeté où ira votre classe, les élèves sentant votre faiblesse se rendraient bien vite maîtres, deviendraient incontrôlables, ce serait quoi : l'anarchie.

Lorsqu'une institutrice est à sa tribune, ou qu'elle a ses élèves sous sa direction porte le nom que lui assigne la loi : institutrice.

Elle doit se faire connaître comme telle et bien le faire comprendre à ses élèves. Pour cela il faut qu'elle attire et inspire la confiance aux enfants et laisse toute familiarité de côté.

Par le prestige qu'elle doit exercer par son jugement, elle peut contrôler les plus récalcitrants simplement par une parole, un signe énergique qui ne permet pas de réplique.

Une autorité autocrate qui n'obtient ce qu'elle veut que par la crainte d'un châtiment est exécrable partout où elle existe; tandis qu'une autorité fermement appuyée par le raisonnement, la persuasion, le coeur et par l'intérêt que l'on porte à l'enfant est généralement bien récompensée.

L'institutrice doit préparer son tableau de l'emploi du temps de manière à convenir dans ses détails, à la force de résistance physique et intellectuelle de chaque catégorie d'enfants suivant l'âge de ceux-ci. Il doit être fait avec jugement et réflexion. On ne peut en effet imposer aux jeunes un effort d'attention trop long ni un effort de mémoire trop laborieux.

Il est bon de varier les matières des études et interrompre, s'il le faut, le travail, afin de ne pas fatiguer une attention trop constante et se garder de prendre pour de la paresse ce qui n'est souvent que de la fatigue intellectuelle.

Lorsque l'institutrice s'aperçoit que sa classe est fatiguée après une leçon ou pendant une leçon absorbante, pourquoi ne pas donner un cinq minutes de lecture d'une historiette ou d'une fable morale, amusante et instructive pour distraire et récréer momentanément les enfants.

Vous pouvez avoir à votre portée un livre contenant des historiettes, ou fables et en faire usage au moment opportun, sans en abuser toutefois.

L'expérience démontre que les branches d'enseignement qui exigent le plus de tension d'esprit doivent, autant que possible, occuper la matinée, l'enfant plus frais et dispos est plus apte à saisir les questions et soutenir plus longtemps un effort intellectuel.

Il faut s'étudier aussi à apprendre aux jeunes esprits à penser avec justesse et à penser par eux-*mêmes* pour qu'ils agissent par la suite avec indépendance ou spontanément; leur former un jugement et une raison saines qui les dirigent vers le bien et le beau. Il est essentiel pour cela que l'élève joue un rôle actif à l'école que l'institutrice n'est pas toujours la parole.

Quant à la mémoire, il en existe deux genres : celle qui saisit vite, c'est-à-dire quand elle est prompte et fidèle; celle qui demande des efforts pour n'aboutir qu'à de minces résultats et que l'on désigne comme ingrate et rebelle.

Il faut beaucoup de mansuétude, les aider, pour ne pas provoquer ou amener le découragement; il vous faut dans ces occasions une grande dose de patience.

Evitez par tous les moyens possibles qu'en récitant, l'élève prenne un ton chantant, traîne sur les mots, se balance, etc., ce sont des mauvaises habitudes, difficiles à corriger plus tard; exigez une diction claire, une bonne prononciation, un bon accent.

Quant à vous, soignez bien votre langage, ayez toujours le mot juste, une réponse sûre qui n'entraîne aucune confusion dans l'esprit et le jugement de l'élève.

N'oubliez pas la prière au commencement de la classe. Qu'elle soit courte, mais sincère et récitée par tous, avec recueillement.

Quand vous avez prié ne sentez-vous pas votre coeur plus léger votre âme plus contente? Evidemment, lorsque l'on à le coeur plus léger et l'âme contente l'on peut entreprendre le travail avec beaucoup plus de courage et de constance.

Lorsqu'une institutrice comprend bien son rôle, elle doit faire abnégation d'elle-même pour se consacrer tout entière aux élèves dont l'instruction et l'éducation lui sont confiées; s'efforcer à bien se pénétrer de leur caractère et de leur sentiment.

Enfin, pour terminer, je vous citerai ce que dit un pédagogue distingué,

L'enseignement doit captiver l'attention de l'élève, l'intéresser à la matière enseignée en excitant en lui le goût de l'étude et le désir constant de chercher par lui-même, de produire et d'aller toujours plus loin. Il doit s'accoutumer à l'exactitude et à la solidité dans tout ce qu'il fait et se rendre compte de toutes ses opérations.

Il doit suivre une marche ferme fondée sur la matière de l'objet étudié et de l'enfant qui étudie. Il ne doit pas dépasser la sphère de l'enfant et lui supposer un degré de force auquel il n'a pu atteindre; il doit éveiller, fortifier la force pensante, en prenant pour règle la nature enfantine. Aller droit au but sans laisser de lacunes et surtout sans jamais viser à un degré plus élevé, lorsque dans le degré inférieur la force intellectuelle n'a pas été suffisamment exercée, tel est le mode de procéder d'un maître pénétré du grand principe que l'instruction doit être rationnelle.

Donc, pour être bon, l'enseignement doit revêtir trois qualités fondamentales : il doit être clair, animé et excitant, c'est-à-dire intéresser l'enfant à l'objet qu'on lui enseigne et faire naître en lui le désir d'agir.

DISTILLÉ ET MÉLANGÉ EN *Écosse*

PETER DAWSON "SPECIAL" SCOTCH WHISKY

40 oz. $5.15
26 oz. $3.45

PETER DAWSON LTD., SCOTLAND

RIBR

Evitez la grève des Bank-notes.. En faisant de la PUBLICITE.

Petites Annonces

Si vous êtes ambitieux vous pouvez gagner un bon revenu avec Territoire Rawleigh. Nous vous aidons à commencer. Ventes plus élevées cette année. Pas d'expérience requise. Ouvrage régulier pour homme qualifié. Ecrivez RAWLEIGH, Boite ML-599-2-L, Montréal, Canada.

Hommes demandés

Pour vendre à domicile nos 225 produits, tous sont des nécessités garanties, en outre un remède qui a une existence de 25 ans. Vendeurs peuvent se faire $20. à $30. par semaine. Catalogue Gratis. Dr N.-A. SIROIS, ENR'G, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

HOMMES ET FEMMES DEMANDES

Dans tous les domiciles, il y a un marché pour nos 200 produits de qualité garantie. Représentez-nous, possédez votre propre commerce, soyez indépendant et réalisez les profits que vous souhaitez. Pas de risques. 800 vendeurs Familex sont assurés de leur gagne-pain — Vous? Pour détails et catalogue gratis écrivez : PRODUITS FAMILEX, 570 St-Clément, Montréal.

HOMME DEMANDE

Pour Territoire Rawleigh. Véritable opportunité pour homme qualifié. Nous vous aidons à commencer. Ventes plus élevées cette année. Ecrivez REWLEIGH, Dépt. ML-590-O-L., Montréal, Canada.

A VENDRE

Trois jeunes juments noires, bien domptées, bonnes pour le travail ou voitures légères, à vendre à d'excellentes conditions. S'adresser à ALFRED FRASER, cultivateur, Chemin de Fraserville, Rivière-du-Loup. 31—p.

Vente de bâtisses

Vente de bâtisses comprenant une boutique de forge, maison, étable et terrain, situés à St-Honoré, Tém. Cause de vente : maladie. S'adresser à JOS. LEBRUN, forgeron, St-Honoré, Témiscouata.
30-31-32-33-p.

COFFRE-FORT

Un coffre-fort marque McKaskey, tout neuf, convenant très bien pour résidence privée, à vendre à d'excellentes conditions. S'adresser au bureau du "Saint-Laurent", Rivière-du-Loup.

TEL: Bureau 139 Résidence 208

LÉO BÉRUBÉ
AVOCAT
Bureau : 5 de la Cour
Résidence : 4 Domaine
RIVIERE-DU-LOUP

Dr ULRIC BLIER
MEDECIN - CHIRURGIEN
ex-interne des hôpitaux.
Bureau: 4 de la Cour. Edi. Belle Rivière-du-Loup, Centre.
Bureau : 11 à 12 a. m.
1 à 3 p. m.
7 à 8 p. m.
Téléphone : 212.

Dr D. SAINDON
Chirurgie et Laboratoire à l'Hôpital
BUREAU:-
136 RUE LAFONTAINE
RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.
TEL. 145

MEUBLES
Réparations de meubles de tous genres, rembourrage de fauteuil, divans, chesterfield, etc., etc.
Tournage et découpage.
Spécialité:
Réparation de matelas.
Prix les plus bas.
R. L. LEVESQUE
Tél. 3341 38, Hôtel de Ville
RIVIERE-DU-LOUP.
Aussi meubles à vendre.

The Northern Life Ass., Co. of Canada
Bureau-Chef : LONDON, Ont.
J. W. MOREL
Gérant de district
BUREAU: 6 RUE FRASER
Tél. 19
RIVIERE-DU-LOUP. Qué.
Agents solliciteurs demandés

Fleurs Fleurs
Fleurs artificielles et naturelles, en tout temps de l'année. Bouquets de mariée, Couronnes Mortuaires, Décorations de toutes sortes, etc. Prix spéciaux, satisfaction assurée. MARIE-LOUISE PAQUET, fleuriste, Tél. 3993, 18, rue Lévis, près de la Route Nationale.
44 — j. n. o.

Terre à vendre

Plusieurs belles terres à vendre dans le village de St-Hubert et les alentours; aussi le long du Chemin Taché dans St-Cyprien et St-Jean de Dieu et le long du Chemin du Lac Témiscouata. Plusieurs de ces terres sont avec roulant, à vendre à sacrifice.

Pour prix et conditions s'adresser à ALFRED SAINDON, Saint-Modeste, qui s'engage à conduire gratuitement les acheteurs sérieux.
15 — 52

Bureaux à louer

Au No 18, rue de la Cour. Chauffés. S'adresser à HORACE CIMON, avocat, 18, rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

Argent à prêter

Vous trouverez à prêter votre argent en vous adressasnt à J.-OSCAR LEVESQUE, notaire, 18, rue de la Cour. Rivière-du-Loup.

A VENDRE

Wagons de ferme, simples et doubles, machines à laver, moteurs à gazoline, neufs et usagés auto usagé; deux bons chevaux de traits, 5 et 10 ans. EDM. RIOUX, marchand général, St-Arsène.
51 — j. n. o.

A LOUER

Plein-pied, 7 chambres plus chambre de bain, remis à neuf. S'adresser à 17, rue Fraser, Tél. 3994.
21—j. n. o.

Bois de chauffage

Bouleau, érable, merisier, en 3 pieds ou débité, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à HIRAM SAINDON, St-Arsène, Téléphone 7085.
4 — j. n. o.

DOUCET & GENDRON Enr.
COURTIERS D'ASSURANCE
Incendie - Garantie - Vie - Accidents
1 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.
TEL. 56

CARTES D'AFFAIRES

Dr Antonio Paradis
CHIRURGIE
Rayon X à l'Hôpital
Bureau à 2 heures P. M.
Tous les jours
Dimanche excepté.
RIV.-DU-LOUP, Centre
Tél. 158

Casgrain & Lizotte
AVOCATS et PROCUREURS
7, rue de la Cour.
RIVIERE-DU-LOUP
Léon Casgrain, C. R., M. P. P.
L.-P. Lizotte, C. R.

Dr J. O. Benoit
MEDECIN — CHIRURGIEN
29 rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP, Station.
Opérations à l'Hôpital.
Bureau : 2 à 5 heures p. m.
6 à 8 heures p. m.

LEON PARADIS
AVOCAT et PROCUREUR
2, rue de la Cour
Rue de l'église
RIVIERE-DU-LOUP.

Dr Luc LeBel
MEDECIN — CHIRURGIEN
78½ rue Saint-André.
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.
TELEPHONE 54

HORACE CIMON
AVOCAT
16, rue de l'église
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone No 2652

Del 141
Dr J. André Lessard
CHIRURGIEN DENTISTE
106 LA FONTAINE
Rivière-du-Loup

Dr H. Provencher
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau:—
162, rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP,
CENTRE

B. P. 122 Tél. : 3034
Dr L. Pelletier
CHIRURGIEN-DENTISTE
881, rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP.

Tél. : 3633 C. P. 86
G. R. ANCTIL
ASSURANCES GENERALES
Feu, Vie, Automobiles, Accidents, Maladie, Etc.
RIVIERE-DU-LOUP, STA.
97, rue Témiscouata.

Lucien Bédard
NOTAIRE
SYNDIC LICENCIÉ
Case Postale 190 - Téléphone 3
4, rue de la Cour - Rivière-du-Loup, P. Q.

Casier Postal: 7 *Téléphone* {*Bureau : 226* *Residence: 4733*
DAVID E. RIOUX
AVOCAT ET PROCUREUR
65, rue Lafontaine, - Edifice Levasseur,
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

J. B. LAVOIE L. L. L.
AVOCAT
RIVIERE-DU-LOUP
BUREAU 26 RUE BLAIS
RESIDENCE 70 RUE IBERVILLE

CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE No. 99
EN FORCE LE 27 SEPTEMBRE 1939
Heure Normale de l'Est.

* No 1 Automotrice ou Mixte			* No 2 Automotrice ou Mixte
7.15 a. m.	Dép.	Rivière-du-Loup, Qué.	Arr. 3.25 p. m.
11.00 a. m.	Arr.	Edmundston, N.-B.	Dép. 11.50 a. m.
* No 3 Mixte			* No 4 Mixte
12.20 p. m.	Dép.	Edmundston N.-B.	Arr. 9.30 a. m.
2.10 p. m.	Arr.	Connors, N.-B.	Dép. 7.40 a. m.

* Service quotidien, le dimanche excepté.

Pour plus amples informations, prospectus, etc., s'adresser à
C. A. STEWART,
Gérant Général.
Rivière-du-Loup, Station Qué

FERNAND PINEAU
MAGASIN A RAYONS
Nouveautés, chaussures, prélarts, tapisserie, peinture, épicerie.
Heures de magasin : 8 hres A. M. à 6 hres P. M.
Le soir, ouvert seulement le samedi jusqu'à 10 heures.

BLAISE FOURNIER B.A., LL. B.
AVOCAT PROCUREUR
EDIFICE BANQUE PROVINCIALE
319 Lafontaine
Bureau à Notre-Dame-du-Lac tous les samedis

Cadeau apprécié

Monsieur, une suggestion pour un cadeau pratique pour les Fêtes... Un permanent sera vivement apprécié de votre dame ou demoiselle à cette occasion.

Le Salon Betty Mae

TEL. 127

vous offre une réduction.

Permanent de $6.00. Pour . **$4.00**
Permanent de $5.00. Pour . **$3.00**
Permanent de $4.00. Pour . **$2.50**

Traitement du cuir chevelu avec les produits
OGILVIE Sisters

POSTE CHGB

Ste-Anne-de-la-Pocatière

(1200 Kilocycles)

VENDREDI, 15 DECEMBRE

8.25 — Ouverture. Horaire des programmes.
8.30 — La prière du matin.
8.45 — Gaieté Matinale.
9.15 — Blaguons, c'est l'heure.
9.45 — La Chanson Française.
10.00 — Valse, Tangos.
10.30 — Badinage.
10.45 — S. Torch à l'orgue.
11.00 — Votre Courrier.
12.00 — Horaire des Programmes.
12.02 — Dîner dansant.
12.15 — Radio-Journal.
12.45 — Chantons avec Paris.
1.00 — Violon.
1.15 — Extrait d'opéras et d'opérettes.
1.45 — Moment Musical.
2.00 — Variétés Instrumentales.
2.30 — Echo Continental.
3.00 — L'Heure Populaire.
4.00 — Méli-Mélo.
4.30 — Musique de Danse.
5.00 — Heure du Thé.
6.00 — Horaire des Programmes.
6.01 — Au Foyer.
6.20 — Réginald Dixon à l'orgue.
6.30 — Gaieté Parisienne.
7.00 — Danses Canadiennes.
7.15 — Tour de Valse.
7.30 — Croisière au Pays de la Culture.
8.30 — Réginald Dixon à l'orgue.
8.45 — Radio-Journal.
9.00 — Au Concert.
9.30 — Dancing Hall de l'Air.
10.00 — A être annoncé.
10.30 — Orchestre.
11.00 — Fin des émissions.

SAMEDI, 16 DECEMBRE

8.25 — Ouverture. Horaire des programmes.
8.30 — Prière du matin.
8.45 — Gaieté Matinale.
9.15 — Réginald Dixon à l'orgue.
9.45 — La Chanson Française.
10.00 — Vos Préférés.
10.30 — Charles Trenet.
10.45 — Musique Russe.
11.00 — Votre Courrier.
12.00 — Horaire des programmes.
12.02 — Dîner dansant.
12.15 — Radio-Journal.
12.30 — Chantons avec Paris.
1.00 — Viard et son saxophone.
1.15 — Larry Adler.
1.30 — Chants anglais.
1.45 — J. Craford à l'orgue.
2.00 — Votre Courrier.
4.00 — Méli-Mélo.
4.32 — Grand Oncle Jacques.
5.00 — Cocktail Musical.
5.45 — Boîte à Musique.
6.00 — Horaire des programmes.
6.01 — Crépuscule.
6.15 — Le Père Noël.
6.20 — Charley Kunz au piano.
6.30 — La gaieté Parisienne.
7.00 — Danses Canadiennes.
7.15 — Erna Sack.
7.30 — Les Chanteuses de la Colombière.
7.45 — Yvonne Curtis.
8.00 — Musique de Concert.
8.30 — C. Ouellet et son violon.
8.45 — Radio-Journal.
8.50 — Reporter Sportif "Turff"
9.00 — Dancing Hall de l'Air.
9.30 — Orchestre.
10.00 — A être annoncé.
10.30 — Fin des émissions.

ATTENTION A VOTRE FOIE

Il peut être la cause de vos troubles. Ravigotez-le de la *bonne* manière, avec des Fruit-a-tives. Portez-vous bien.

Votre foie est le plus gros organe de votre corps et le plus important pour la santé. Il déverse la bile pour la digestion, chasse les déchets, emmagasine l'énergie, permet à la nutrition d'atteindre le sang. Quand votre foie est dérangé la nourriture se décompose dans vos intestins. Vous devenez constipé, l'estomac et les reins ne peuvent pas bien fonctionner. Vous vous sentez malade—mal à la tête, au dos, étourdi, et fatigué . . . tout à la fois.

Faites comme des milliers d'autres, mettez fin à toutes ces misères—avec les Fruits-a-tives, le remède du foie qui se vend le plus au Canada depuis 35 ans. Elles stimulent le foie, soulagent promptement—vous vous sentez mieux portant. Achetez des Fruit-a-tives à la pharmacie aujourd'hui, 25c, 50c.

FRUIT-A-TIVES La Tablette pour le foie

POSTE CJBR

RIMOUSKI

VENDREDI, 15 DECEMBRE

7.45 — Ouverture. Prière du matin. Horaire du jour.
8.00 — Radio-Journal.
8.15 — Chansonnettes.
8.30 — Bonjour Montmorency et Charlevoix.
8.45 — Quinze minutes avec...
9.00 — Fanfare.
9.15 — L'Orchestre de Irving Miller.
9.45 — Vos Préférés.
10.45 — Grande Soeur (sketch).
11.00 — Les Tziganes.
11.30 — Demi-Heure Symphonique.
12.00 — Le Réveil Rural.
12.15 — En Dinant.
12.30 — Nouvelles Trans-Radio.
12.45 — Radio-Journal anglais et Trio de Toronto.
1.00 — Méli-Mélo.
1.30 — Les plus Beaux Disques.
2.00 — A votre choix.
2.30 — L'Heure d'Education Musicale.
3.00 — Les Chefs d'Oeuvre de la Musique.
4.00 — Fémina.
4.30 — Fragments d'Opérettes.
5.15 — Version française des nouvelles de la BBC.
5.30 — Intermède. Horaire de la soirée.
6.15 — Radio-Journal.
6.30 — Radio-Journal.
6.45 — Orgue Populaire.
7.00 — Valses.
7.15 — Ovila Légaré et ses bout-en-train.
7.30 — Récital.
7.45 — Un Homme et son Péché.
8.00 — C'est la Vie.
8.30 — L'Heure des Amateurs.
9.00 — A communiquer du studio.
10.00 — Songs of Empire.
10.30 — Mon Métier (causerie).
10.45 — L'Orchestre de Don Turner.
11.00 — Radio-Journal.
11.15 — Horaire du 16 décembre.

SAMEDI, 16 DECEMBRE

7.45 — Ouverture. Prière du matin. Horaire du jour.
8.00 — Radio-Journal.
8.15 — Bonjour Gaspé et L'Islet.
8.30 — Dick Leibert, organiste.
8.45 — Quinze Minutes avec...
9.00 — Marches.
9.30 — Vos Préférés.
11.00 — Disques pour tous.
11.30 — Demi-Heure Symphonique.
12.00 — Le Réveil Rural.
12.30 — Nouvelles Trans-Radio.
12.45 — Radio-Journal anglais et le Trio de Al Gilbert.
1.00 — L'Orchestre de Bert Farber.
1.15 — Le trio de Toronto.
1.30 — Fragments d'opéra.
1.55 — Relais du Metropolitan Opera House, New-York.
5.15 — Version française des Nouvelles de la BBC.
5.45 — Intermède. Horaire de la soirée.
6.00 — Orchestre de danse.
6.15 — Radio-Journal.
6.30 — Radio-Journal.
6.45 — Orgue Populaire.
7.15 — Les Tziganes.
7.30 — Les pianistes Russell et Guilaroff.
7.45 — Causerie.
8.00 — L'Orchestre de Glen Miller.
8.30 — Concert — relais des Iles Hawai.
9.00 — Fantaisie Musicale.
9.30 — Le Théâtre de Radio-Canada.
10.00 — Les Mélodies du Soir.
10.15 — L'Orchestre Symphonique de la NBC.
11.30 — Orchestre de Danse.
11.45 — Radio-Journal.
12.00 — Horaire du 17 décembre.

BISON! BISON!

Occasion exceptionnelle pour quelques semaines de déguster un magnifique beefteck de bison. Jugez vous-même de la différence de cette viande si rare en notre région. Nous avons un choix très assorti de cette délicieuse viande.

Aussi avant de faire vos provisions d'hiver, soit de boeuf, porc, poulet, demandez mes prix et je suis assuré qu'ils vous conviendront.

SPECIAL CETTE SEMAINE

Profitez de cette occasion pour faire vos pâtes à la viande.

GRAISSE PURE LARD
2 livres pour . . . . . **.25**

VOTRE COMMANDE EST SOLLICITEE

Appelez toujours Tél. 3444

DESCENDEZ CHEZ
Léopold Pelletier
BOUCHER
248 LAFONTAINE

SAUCISSE PURE LARD

Les phares trop puissants

L'augmentation du nombre des automobiles, la construction de routes modernes qui accélèrent la circulation, le risque toujours présent de l'éblouissement par des phares trop puissants empêchant l'automobiliste de voir les obstacles non éclairés sur le chemin, et d'autres raisons non moins importantes ont été avancées hier, à une réunion du comité de la route, de la ligue de sécurité de la province de Québec, comme militant en faveur de l'adoption d'une loi provinciale qui obligerait tous les propriétaires à munir d'un éclairage adéquat leurs véhicules, hippomobiles ou autres.

Les membres du comité ont signalé que toutes les provinces canadiennes ainsi que tous les états de l'union américaine ont une loi stipulant que les voitures à traction animale soient équipées de lanternes la nuit et qu'il serait temps qu'une même loi soit mise en force dans le Québec.

Il semblerait que l'opinion publique, à ce sujet, a changé au cours des dernières années et qu'elle serait aujourd'hui favorable à l'adoption d'une telle loi. La ligue de sécurité a décidé de mettre le doigt sur le poulx de la population en adressant une lettre à tous les conseils municipaux du Québec pour leur demander leurs sentiments au sujet d'une telle loi. L'on estime que l'opinion du peuple ne peut guère mieux s'exprimer que par l'adoption d'un voeu dans ce sens par les municipalités rurales et principaux corps publics.

La ligue a étudié les différents règlements étrangers relatifs à l'éclairage des voitures hippomobiles et a constaté qu'ils sont tous pratiquement similaires. L'arrêté ministériel suivant extrait du code de la route de France est un parmi plusieurs qui répond bien aux exigences du problème :

"Les véhicules agricoles se rendant de la ferme aux champs ou des champs à la ferme peuvent n'être éclairés que par un feu blanc suspendu à la gauche du véhicule. Ce feu doit être disposé de manière à être nettement visible de l'avant et de l'arrière.

Les véhicules agricoles chargés de fourrages ou autres matières facilement inbammables peuvent n'être éclairés que par un feu porté à la main par un convoyeur marchant immédiatement à la gauche du véhicule.

Les feux visés au présent article doivent, dans tous les cas, n'être pas éblouissants mais produire une intensité lumineuse suffisante pour être aperçue à distance d'au moins 100 mètres par temps clair".

Funérailles de Monsieur J. H. Mailloux

Vendredi, le 1er décembre, en l'église St-Patrice ont eu lieu les funérailles de M. J.-Hercule Mailloux. La levée du corps fut faite par M. le curé Roy qui chanta le service, assisté de diacre et sous-diacre. Aux autels latéraux des messes furent dites par les deux frères du regretté défunt : M. le curé Gustave Mailloux, de Côteau-du-Lac, et M. le curé David Mailloux, de Châteauguay. La messe de Piero Yon fut rendue par la chorale des hommes et la petite maîtrise du collège. M. Albert Boulanger rendit en solo, "Pie Jesu".

Les porteurs d'honneur étaient : MM. Louis Pratte, Lauréat Lavoie, I. F., Horace Cimon, C. R., Oscar Lévesque, N. P.

Le deuil était conduit par son fils, Raymond; ses frères, le Dr L. Mailloux, M. Marc Mailloux; ses beaux-frères, Hector Rochon, Aug. Langlais; ses filles : Mlles Gaétane, Blandine, Suzanne et Louisette Mailloux; ses soeurs : Mmes J. Poirier, J. Desnoyers, H. Rochon, W. Leduc, et Mlle L. Mailloux; ses neveux : J.-B. Marchand, G.-Ed. Langlais, J.-Frs. Lemieux.

Suivaient le corps : MM. J.-Frs. Pouliot, Jos. Pratte, Dr Ant. Paradis, L.-P. Lizotte, Jos. Viel, Alex. Michaud, Louis St-Jacques, J.-P. Demers, H.-P. Monsarrat, Léo Pelletier, Dr H. Provencher, S.-P. Dugal, N. P., Jos. Lebel, sec.-trés., J.-E. Côté, Léon Paradis, avocat, Achille Lebel, J.-N. Dubé, gérant de la B. C. N., Lucien Bédard, N. P., Hervé Desrosiers, Tom Walsh, Robert Têtu, Armand Belle, David Lapointe, Vincent Morin, Albert Boulanger, A. Lespérance, Fernand Pineau, R. Normand, Ern. Caron, J.-Alb. Gendron, Michel Côté, J.-H. Pelletier, L.-P. Proulx, Alexis Viel, J.-C. Thibault, Hugh Murphy, Maurice Pratte, Québec, Jean Pratte, Québec, Louis Marquis, Léo Bérubé, avocat, Jos. Têtu, Emile Dubé, Eug. Marchand, Olivier Gagné, Maz. Pelletier, J.-C. Lebel, Jos. Charron, Yvon Lavoie, W. Bélanger, Jos. Lord, Roger Lavoie, Roland Viel, Emile Michaud, Elph. Viel, J.-Ant. Fournier, Gustave Giroux. A l'église: Ant. Lebel, Edh. Rossignol, Eug. Veilleux, Lauréat Boulanger, Eusèbe Sénéchal, J.-B. Sirois, Thaddée Lévesque, Jules Viel, J.-B. Dupuis, J.-E. Pelletier, T. Lebrun, M. Frank, Lucien Michaud, G. Desrosiers et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Télégrammes de sympathies : M. le curé Gustave Mailloux, Côteau du Lac; M. et Mme Jos. Pratte, Québec; Dr et Mme A. Marsdais, Montréal; Famille Paul Mailloux, Amos; Notaire Alb-Jean Labiche, N.-D. de Grâces, Montréal; M. et Mme G. Blanchard, Côteau du Lac; M. et Mme Camille Bisaillon, Côte des Neiges, Montréal; Notaire A. Labiche, Montréal; Lucien Langlais, Victoriaville; Mme et Mlles Hébert, Montréal; Mme Eva Maréchal, Montréal; M. Maurice Spénard, Montréal; M. Gérard Corriveau, Montréal; Famille Ed. Provencher, Montréal; Famille Paul Mailloux, Amos; Famille P.-E. Paquin, St-Eustache; Mlle G. Labissonnière, Montréal; Mlle A. Martin, Montréal; Mme R. Mailloux, Montréal; Mme J. Bourdon, Montréal; M. et Mme J.-H. Bellerose, Vaudreuil; M. et Mme Jean Hébert, Montréal; M. C.-Eug. Dubé, Montréal; M. et Mme Jos. Groulx, Montréal; M. et Mme Gustave Langlais, Victoriaville.

Tributs floraux : Famille W. Branchaud, Montréal; Par ses enfants.

Grand'messes : Les employés de la Manufacture de meubles; Affiliation: M. Raymond Boisvert, St-Jean d'Iberville.

Offrandes de messes : Famille du Dr E. Deguire, Côteau du Lac; Un trentain grégorien par ses frères et soeurs; Un trentain gréforien par sa famille; La supérieure et les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, Châteauguay; Les religieuses et les gardes-malades de l'Hôtel-Dieu, Montréal; Mlle Louise Goubout, St-Eloi; Mme et Mlles Irvine, Isle-Verte; Famille Hervé Desrosiers, Rivière-du-Loup; Thérèse, et Rached Marchand et Mlle Blanchet, Rivière-du-Loup; M. et Mme Rosaire Normand, R.-du-Loup; M. et Mme Jos. Lord, R.-du-Loup; M. Louis-J. Pelletier, R.-du-Loup; M. et Mme J.-F. Lemieux, R.-du-Loup; M. et Mme J.-Réal Trudel, Québec; Mlles Bélanger et Boulet, Montréal; Mlle M.-Anna L'Ecuyer, Montréal; Mme Dr Henri Dufresne, Montréal; Mme Joseph Bourdon, Montréal; M. et Mme H.-P. Monsarrat, R.-du-Loup. De Rivière-du-Loup : M. et Mme J.-L. Filion, M. et Mme Thaddée Lévesque, M. et Mme Elphège Lévesque, Mlles M. et G. St-Pierre, M. Jos. Viel; Les membres de la Cour 685 F. C., M. et Mme J.-F. Pouliot, Mme P. Thibault et ses enfants; M. J.-P. Michaud et famille, Mme Omer Gagnon, M. et Mme L.-P. Lizotte, Famille J.-E. Léveillé, M. le Dr et Mme H. Provencher, M. et Mme Lauréat Lavoie, M. Gustave Giroux, Mme et Mlles Belle, Famille J.-B. Dupuis, M. et Mme Léon Paradis, Mlle B.-A. Boucher, M. et Mme A. Thivierge, M. et Mme Réginald Bernier, Mme J.-Eustache Marchand, M. Louis Pratte, M. et Mme Jos. Lebel, Famille Dr E.-O. Cloutier, M. et Mlles Lachance, M. et Mme J.-B. Marchand, M. Pascal Boucher, Mme et Mlle R. Raymond, Mlle M.-Louise Bourdon, Mlles Boulanger, M. et Mme Gérald Thiboutot, M. J.-Adélard Boucher, M. et Mme J.-E. Pineau, M. Yvon Lavoie, M. et Mme Léon Casgrain, Famille Henri Michaud, M. et Mme Aug. Langlais, M. et Mme Robert Têtu, M. et Mme Emile Michaud, M. et Mme J.-N. Dubé, Mlles A.-M. et N. Laforest, M. Jean-Charles Lebel, M. Roland Viel, M. et Mme Horace Cimon, Mlle P. Côté, Famille Alphonse Paré, M. et Mme J.-Hector Boucher, M. et Mme J.-Henri Pelletier, M. et Mme J.-N. Branchaud.

Affiliations aux messes : M. et Mme Ludger Beaulieu, Québec; M. et Mme Gérard Letendre, Québec; Capitaine et Mme Lucien Mignault, Québec; Mme H. Bougie, Montréal; Mme Albert Gauthier, Montréal; Famille Victor Lefebvre, Montréal; M. et Mme J.-A. Perron, Montréal; M. Gérard Perreault, Montréal; Mme Phydime Lavoie, R.-du-Loup; M. et Mme J.-S. Lapointe, R.-du-Loup; M. Ernest Dumas, R.-du-Loup; M. et Mme Jos. Fortin, R.-du-Loup; Mlle J. d'Arc Gagnon, R.-du-Loup; Mme Adélard Landry, R.-du-Loup; Mlle Marie-Anna Boucher, R.-du-Loup; Mlle Thérèse Giroux, Montréal; Famille J.-B.-R. Beaudoin, Montréal; Mme Hector Dubois, Montréal.

Sympathies : Famille J.-L. Drolet, Mlle Alice Michaud, M. et Mme Henri Raymond, Mlle Gilberte Deschênes, M. Roland Sénéchal, M. et Mme Jos. Parent, M. et Mme Albert McKinnon, Mlle Yvonne Rioux, Famille Octave Lapointe, M. et Mme Lucien Lemieux, S.-P. Dugal, N. P., Antonia Larrivée, Montréal; M. et Mme Jos. Savard, Mme P. Blais et ses enfants, Montréal; M. et Mme Adélard Lévesque, M. et Mme J.-Elie Grandmaison, M. et Mme Alfred Lepage, Marie-Etta Bouchard, A. Lespérance, Dr et Mme J.-O. Benoit, Famille Elzéar Soucy, Montréal; Mlle F. Robidoux, Granby, Famille Aug. Blanchet, Mlle A.-A. Lebel, Mme David Morin, Famille L.-N. Lavoie, Simone Desrosiers, M. et Mme A. Plourde, Camille Goorra, M. et Mme J.-A. Rioux, M. et Mme Jérémie Pelletier, M. et Mme Alexis Dumais, Ludger Gagné, Mme J. Hamel, M. et Mme Fernand Pineau, Famille J.-D. Proulx, M. et Mme Lucien Le Guerrier, Montréal; M. et Mme Edgar Lacombe, Notaire J.-O. Lévesque, Famille J.-A. Cartier, Beauharnois, M. Guy Bernier, Religieuses de la Providence, Côteau du Lac; M. l'abbé Arthur Lapointe, Bergerville; Jean-Paul Marceau, Québec; Mme Jos. Bourdon, Montréal; The Consolidated Plate Glass, Montréal; Les élèves de 11ème et de 10ème année, couvent du Bon-Pasteur, Lucile Genest, Montréal, Rév. Mère Marie de St-Egide, couvent du Bon-Pasteur, Rév. Soeur St-Léonard de Port-Maurice, Orphelinat du S.-C., Rév. Mère M.-Médiatrice, provinciale du Bon-Pasteur, Mme et Mlles Grandbois, Mme J.-U. Bérubé, Mlle Madeleine Dupuis, Montréal; Mlle G. Pelletier, Mme Philippe Blier, Mme et Mlles Paquet, Mme et Mlles Harding, Rév. T.-W. Wheeler, Famille Jos. Pelletier, Mlle Bourdages, Mlle Cordélia Ouellet, Mlle Pinsonneault, Montréal; Mlles Marier, Mlle A. Fraser, Guy Beaudoin, des Pères Blancs d'Afrique, M. et Mme Cloutier, Hudson Heights, M. et Mme C.-A. Rho, Montréal; Jeannette Mailloux, Cacouna; Rév. Soeur Louis de Grenade, de la Congrégation des Saints Noms de Jésus-Marie, Outremont; Marie Stein, Soeur Valère, des Filles de la Sagesse, Hôpital Ste-Justine, Montréal; M. et Mme Jos. Mailloux, Nicolet; Mme Lionel Vachon, Québec; Mme Ed. Plamondon, Sillery; Religieuses de l'Hôtel-Dieu, Montréal; Thérèse Larose, g. m., Montréal; Famille J.-A. Michaud, David Lapointe, Famille Philippe Bernier, Mme Henri Perreault et famille, W. Hodgson, père, M. et Mme Robert Têtu, M. et Mme Johnny Cutnam, Famille A. Fortin, M. et Mme Henri Bélanger, M. et Mme Robert Langlais, Mlle Madeleine Lapointe, M. et Mlles Goulet, M. et Mme P.-E. Labrecque, Mlle Bl. Dumas, Mlle Rose-Alma Dumais, St-Pascal; Mlle Thérèse Chapleau, St-Pascal; Famile Dr Ernest Pettigrew, Famille J.-B. Sirois, M. et Mme Charles Cutnam, Lucienne et Louisette Lévesque, Famille Adjutor Picard, Famille J.-B. Soucy, Famille Emile Pelletier, Gabrielle Dumas, M. et Mme Charles Lepage, M. et Mme Louis Marquis, Elphège Viel, M. et Mme A.-A. Lebel, Famille J.-W. Morel, Mlles Anctil, M. et Mme Emile Bouchard, M. le Dr et Mme Antonio Paradis, M. et Mme M.-L. Michaud, M. et Mme Arthur Neault, Mlles F. et M. Bérubé, M. et Mme Olivier Rousselot, M. et Mme Alfred Robillard, Chs. Sawyer, M. et Mme Eug. Plourde, Rolande Fortin, M. et Mme Vincent Morin, Famille Jos. Nadeau, Mme T. Morin, Lévis; Mme L. Bergeron, Québec; Famille Esdras Beaulieu, Québec; Mlle M. Giroux, g. m. c., Montréal; M. et Mme Eudore Roy, Montréal; M. et Mme Albert Lemieux, Québec; M. et Mme Germain Marchand, Montréal; Famille Wilfrid Dubé, Famille Alfred Legault, Mme Vve Ernest Raymond, Mme et Mlle L.-J. Boisvert, Montréal; Solanges Deschênes, André Bérubé, M. et Mme J.-Maurice Foisy, Berthe Lavoie, Henri Michaud et les employés de la maison S.-P. Deschênes; M. et Mme Robert Côté, Baie des Sables; Camille Larrivée, Baie des Sables;; Mme E.-A. Doucet et Mlles Dugal, M. et Mme Jos. Desrosiers, M. et Mme Elzébert Laforest, M. et Mme Arthur Dubé, Lucette Duchesne, M. et Mme J.-L. Marier, Famille Théo. Rioux, M. et Mme Alb. Ouellet, M. et Mme J.-A. Gendron, M. et Mme Louis Lévesque, M. et Mme Ad. Landry, M. et Mme Herm. Nadeau, Famille J.-B. Pelletier, M. et Mme Julien Nadeau, M. et Mme W. Sénéchal, Famille Nap. Michaud, Marguerite Dufour, Victor Devost, Enr., Soeur Marie Hercule, des SS. des SS. NN. quis, Geo.-L. Michaud, Mme et Mlles de Jésus-Marie, Montréal; Paul Mar-Devost, J.-A. Fournier, M. et Mme W.-D. Marois, Résolution de Condoléances du Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup; M. et Mme Alph. Côté, Mlle U. Bernier, g. m. e., Mlles Thériault, Mlles D'Anjou, Famille Z. Hudon, Dr Antonio Paradis, maire, M. et Mme Chs. St-Pierre, M. et Mme J.-E. Côté, Famille J.-A. Mercier, M. et Mme Alex. Michaud, Mlle F. Brunelle, g. m. e., Montréal; Famille P.-P. Bégin, Montréal; Mlles Gendreau, Montréal; Famille Jules Lizotte, St-Eloi; Mme Chs. Lévesque, Montréal; Famille Lucien Morin, Montréal; Mlle C. Lizotte, Québec; Famille Emile Gagnon, Mme Dr H. Campeau, Montréal; Mlle Thérèse Laplante, M. et Mme J.-A. Labrecque, Famille Alph. D'Amours, Famille Ulric Lavoie, Famille Jos. St-Pierre, M. et Mme J.-L.-A. Raymond, Les RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame, Châteauguay; Rév. Soeur Louise de France, Valleyfield; M. et Mme Emile Ouellet, G.-R. Anctil, Famille J.-E. Lefebvre, Montréal; Mlle Ant. Cid, g. m., Montréal; Dr et Mme M. Piuze, Matane; Mme P.-A.-G. Lespérance, J.-R. St-Pierre, Mme Ed. Lapointe, Mlle Andrée Paradis, Mlle M.-L. Cutnam, M. et Mme J.-E. Tremblay, Famille Louis Lévesque, Cacouna; Famille A. Charette, Georges Tremblay, J.-B. Beaulieu, professeur, Famille J.-L. Lafrançois, M. et Mme Roland Lévesque, Mme L.-N. Boily, Mlle Y. Chartier, M. et Mme Ant. Roberge, Québec; Mlle Eva Boucher, Juliette Paradis, C.-E. Dubé, M. et Mme J.-D. Gamache, M. et Mme Johnny Bélanger, M. et Mme Ernest Caron, Famille J.-A. Foisy, Personnel du Magasin Toulch M. et Mme Louis St-Jacques, Famille Alexis Viel, Famille J.-B. Lévesque, Famille Jules Viel, M. et Mme Léo Bérubé, Famille A. Chassé, M. et Mme Albert Tétreault, M. et Mme Oscar Viel, M. et Mme Frs. Bélanger, M. et Mme André Lefrançois, M. et Mme O. Laplante, Famille Léon Bérubé, Famille Omer Raymond, M. et Mme J.-H. Sirois, Famille Emile Dubé, Famille J.-N. Anctil, Marthe Leduc, Châteauguay; Yolande Bélanger, g. m., Montréal; Bernadette Bérubé, Cacouna; Madeleine Baril, g. m., Montréal; Madeleine Gosselin, g. m., Montréal; L.-J. Dubois, Montréal; Antoinette Vézina, g. m., Montréal; Madeleine Sirois, g. m., Montréal; Germaine Rotto, Montréal; Louisette Marquis, Québec; Simone Delisle, Rivière-du-Loup.

Bouquets spirituels : Claudette Lemieux, Rimouski; Mère St-Eléanore, Orphelinat de R.-du-Loup; Les Pauvres Clarisses, Mlle Maria Déry, Georgette Morin, Lévis; Les élèves du couvent du Bon-Pasteur, Jeanne Christen, Montréal; Clairette Tablot, g. m., Montréal.

Des millions vieillissent des années trop tôt

La négligence en est la cause

Parmi vos amis, il en est d'âge moyen qui semblent avoir conservé l'entrain et la vitalité de leur jeunesse, tandis que d'autres paraissent avoir vieilli avant le temps. Vous-même, voulez-vous vous sentir plus jeune, plus ardent au travail et au jeu?

Beaucoup de gens ne se donnent pas la peine de faire quoi que ce soit contre *la constipation*. Ils refusent même de croire qu'ils sont *constipés* pour la simple raison qu'ils sont *réguliers*.

Otez le masque de la vieillesse précoce

Le moyen de se garder bien portant, c'est, autant que possible, de débarrasser le système tout entier des impuretés et des toxines — c'est-à-dire le sang, les reins et les intestins.

Pour obtenir ce résultat, il faut au corps humain certaines matières minérales.

Nous ne réclamons rien d'exagéré en faveur des Sels Kruschen, mais nous n'hésitons pas à recommander "la petite dose quotidienne" parce que Kruschen contient plusieurs sels minéraux hautement raffinés. Chacun de ces sels remplit une fonction particulière. Réunis, ils aident à débarrasser chaque jour votre organisme des toxines qui l'empoisonnent. Sans l'accumulation de telles impuretés, vous êtes beaucoup moins exposé aux migraines, douleurs rhumatismales et autres malaises ordinaires, parce que vos organes éliminateurs ont tendance à fonctionner plus normalement.

Dans toutes les parties du monde, des milliers et des milliers de gens disent de Kruschen qu'il procure une "sensation de bien-être qui vaut un million". Commencez "la petite dose quotidienne" et vous verrez. Dans toutes les pharmacies à 25¢, 45¢ et 75¢.

Le travail des infirmières à Londres

COMME ELLES L EPROUVENT, LES INFIRMIERES PEUVENT SE RENDRE UTILES. — Les hôpitaux de Londres ont une tâche spéciale durant le temps de guerre, d'autres organisations peuvent prendre refuge en arrière des sacs de sable et se préparer à un minimum d'activité, mais dans un hôpital d'urgence il faut que l'abri soit près des lieux afin que tout le personnel puisse perdre le moins de temps possible lurant les bombardements. Ici les internes de l'hôpital de Guy se creusent des tranchées sur le terrain même de l'hôpital aidé des infirmières. A certaines places les infirmières se sont creusées leur tranché elles-mêmes.

Hommes et femmes demandés

Dans tous les domiciles, il y a un marché pour nos 200 produits de qualité garantie. Représentez-nous, possédez votre petit commerce, soyez indépendants et réalisez les profits que vous souhaitez. Pas de risques. 800 vendeurs Familex sont assurés de leur gagne-pain. Vous? Pour détails et catalogue gratis écrivez : PRODUITS FAMILEX, 570 St-Clément, Montréal.

On prépare maintenant un nouveau jus de fruits pour la table familiale; ce sera le jus de pommes, spécialement recommandé pour le déjeuner.

Dites "OLD MULL" ce soir Vous direz "BONJOUR" demain!

OLD MULL FINE MELLOW **WHISKY**

13 oz. $1.55 25 oz. $2.85 40 oz. $4.50

Mélangé et embouteillé par Distillers Corporation Limited, Montréal G-6-R

Amateurs de ski et de hockey

RENDEZ-VOUS CHEZ
L. P. DUBE

Pour vos articles de sport, tels que équipement de ski et de patinage.

Prix spéciaux d'une semaine pour les patineurs et joueurs de hockey

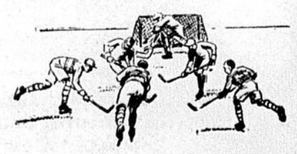

Equipement pour Dames avec bottines blanches **$3.50**

POUR ENFANTS.
Pointures 11 à 1 . . . . . **2.25**
POUR GARÇONS.
Pointures 1 à 5½ **2.95**
POUR HOMMES.
Pointures 6 à 10 . . . . . **3.10**

Ces prix sont pour argent comptant seulement.

L. P. DUBÉ

Ferronnerie Générale
RIVIERE-DU-LOUP, STA.

Voyez les nouveaux modèles 1940

CHEVROLET PONTIAC BUICK ET OLDSMOBILE

CHEZ **ROBERT TETU** LIMITÉE
RIVIERE-DU-LOUP.

Le courrier de Tante Odile

Adressez toute correspondance à:
TANTE ODILE
Au soin du "Saint-Laurent"
974 rue Roy est, appartement No. 3
MONTREAL.

Réponse à Armenaudière. — Que veut dire votre pseudo? Je suis curieuse? Caractère ardent et passionné mais qui se retient constamment. De là, parfois, ces échappées de colère contenue qui font des trouées parmi le cercle de vos amis. Vous êtes-vous demandé "ce qui vous prenait" lorsque vous faites une sortie contre votre meilleur ami?

x x x

Réponse à L'Ardent Amoureux. — Vous avez une nature très sympathique mais susceptible. Vous feriez un médecin renommé. Vous auriez plus de chance de succès à tracer l'ouvrage des autres qu'à vous faire commander. Attention. Vos emportements ne vous amèneront rien qui vaille!

x x x

Question. — Avec un tapis violet, bleu pâle et rouille, de quelles teintes arranger la chambre à coucher? *Violette.*

Réponse.— Les meubles en noyer foncé, je suppose? Je choisirais le bleu pâle pour la tapisserie, un bleu mauvé pour le plafond. Un bleu mauve plus foncé pour les draperies. Quelques touches de rouille sur les abats-jour des lampes. Un peu de blanc. Des rideaux écrus, des dessus de bureau écrus. Et voilà. Fixée?

x x x

Réponse à Armand.— Vous êtes, sauf exception à la règle de votre signe astronomique, très soupçonneux. Vous souffrez des nerfs. Essayez de vous reposer le plus possible. Prenez de petites récréations de détente au beau milieu de la journée, de petits quarts-d'heure de repos qui vous apaiseront et vous permettront de voir la vie sous un meilleur angle.

x x x

Réponse à Marguerite Jaune.— Caractère aimant et sérieux. Bonne ménagère économe et tendre. Qui donne au pauvre mais ne se jette pas dans de folles dépenses qui grèveront le budget. Heureux l'homme qui peut l'avoir pour épouse!

Réponse à Michelle.— Votre jour chanceux est le samedi. Vous aimerez votre foyer et l'honneur pour vous est le tout de la vie.

x x x

Réponse à Jeune Fille aux Cheveux Fauves.— Caractère fantasque et désirable. Un peu méchante. Les péchés de langue sont fréquents. Amour immodéré de tout ce qui brille. Vous devez suivre la mode à la lettre. Caractère très intéressant.

x x x

Question.— Est-il mieux d'acheter une crème qui sert à quatre opérations de la toilette ou bien de choisir une crème pour nettoyer, une crème pour nourrir, une crème comme base de poudre, etc.? Je ne suis pas très riche. *Françoise la Brune.*

Réponse.— Je préfère la seconde nomenciature. Chaque crème a des propriétés qui lui sont propres. Néanmoins, si votre bourse est à sec, par suite des cadeaux des fêtes par exemple, achetez une crème "four purpose" comme vous dites et vous en tirerez autant de profit si vous lavez bien votre figure à fond chaque soir en enlevant complètement le maquillage qui recouvre le visage et si vous le rincez abondamment tous les matins, d'eau très froide. Et aussi, de temps à autres, n'oubliez pas les fameux masques aux oeufs. Mettons, une fois la semaine.

x x x

Question.— Je fais des dartres. Que faire pour les faire disparaître? *Claire aux yeux bleus mais tristes.*

Réponse.— Il faut tout de suite égayer ces beaux yeux tristes et bleus comme les "yeux de l'enfant grec". Les dartres disparaîtront vite si vous suivez le régime suivant durant un mois, sans fléchir. Tous les matins, marche dans l'eau froide, dans votre bain, durant 1 minute. Rechaussez-vous de bas de laine et de gros souliers, sans vous essuyer et marchez durant un quart d'heure. Recommencez l'opération le soir ou l'après-midi. Sur les dartres, appliquez de l'eau tiède légèrement salée et laissez sécher. Evitez toute boisson ennivrante, et aussi les thé, café, liqueurs douces, aliments épicés, vinaigrés, et autres du même calibre, ou plutôt de la même préparation. Chaque jour, faites une heure de marche dehors au froid, bien habillée. Dormez la fenêtre ouverte et à chaque demi-heure buvez une cuillerée à thé — pas plus— — d'eau. Ne manquez pas une demi-heure. Et vous viendrez me donner de vos nouvelles dans un mois. N'oubliez pas aussi, au lever, une heure avant le déjeuner, un verre dans lequel vous aurez dissout une cillerée à thé de sels de fruits. Pas de sels de médecine mais des sels de fruits. Bienvenue.

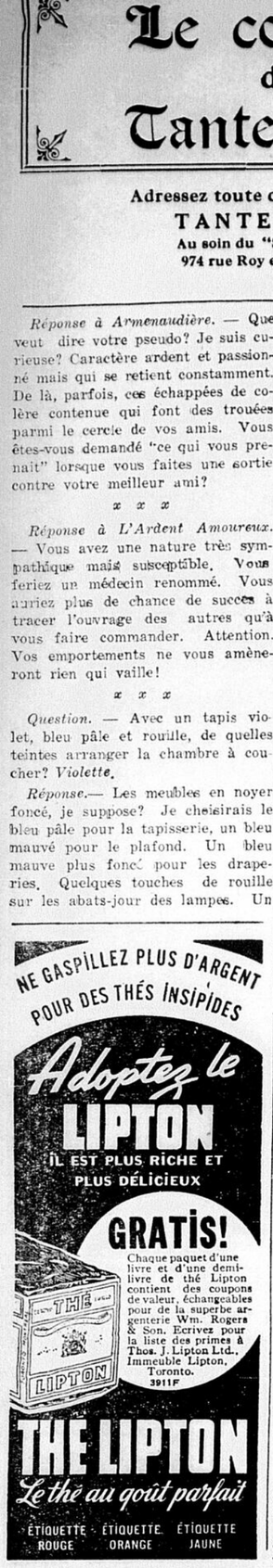

Aux Amies de Jadis

Se trouverait-il parmi les amies de jadis, quelques âmes généreuses qui voudraient me prêter leur concours pour l'organisation d'un Arbre de Noel, au profit des enfants des Dames Fermières de notre paroisse?... Si oui, j'en serai toute heureuse!...

Mes bonnes amies, vous voudrez bien pardonner la liberté que j'ai prise de vous faire cette demande, et si je suis quelque peu en retard, c'est que je n'ai pas voulu nuire à vos organisations paroissiales ou autres oeuvres préférées.

Nul besoin de mentionner les articles désirés... car soyez assurées que tout envoi, si petit soit-il sera reçu avec grand plaisir, puisque venant de la toujours *grande*, toujours *belle*, toujours si *chère Rivière-du-Loup.*

Remerciements anticipés et meilleurs salutations

De vôtre, comme toujours,
Mme John-F. MARTIN,
Présidente du C. des Fermières
LEJEUNE, Co. Tém.
Lejeune, 11 déc. 1939.

Imposantes Funérailles de Mme Ant. Michaud

Le 6 décembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis eurent lieu les funérailles de Mme Antonio Michaud. La levée du corps fut faite par M. le curé J.-T. Thibaudeau et le service fut chanté par M. l'abbé Antoine Deschênes.

Le corps était porté par MM. Aurèle Dumont, Jos. Darisse, Jullen Plante, Jos. Savard, Jos. Lemieux et Jérémie Bérubé.

La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par MM. Georges Fraser et Hippolyte Pelletier.

Tenaient les glands : Mmes Eugène Michaud, Wilfrid Michaud, J.-L. Drolet et Amédée Bonneau.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, quatre enfants : André, Camille, Lucile et Rita; ses soeurs: Mme Louis Lévesque (Amanda), Mme Arthur Michaud (Alma); ses beaux-frères: MM. Thomas Michaud, Honoré Michaud, de Kamouraska, Louis, de l'Islet, Flavius et Arthur, de Rivière-du-Loup, Ernest, de Cabano; une belle-soeur: Mme Ernest Michaud; ses neveux: Gérard, Elisée, Alphée, Paul-Emile, Maurice et David Lévesque; Roger, Robert Michaud, P.-Emile Bérubé, Gérard Lebel; ses nièces: Gabrielle, Cécile, Jeannette Lévesque, Léa Lebel, Mme Alfred Francoeur et un grand nombre de cousins et cousines.

Nous réitérons à la famille en deuil nos plus vives condoléances.

POUR LA TEMPERANCE

Une forte pression se fait pour que le gouvernement provincial adoucisse les lois concernant la vente des boissons alcooliques et rende leur consommation plus facile. Nous espérons que nos nouveaux gouvernants résisteront à cette pression. A nous de leur aider. Nos chefs ecclésiastiques ont jeté le cri d'alarme. Le laïcat a-t-il compris la gravité de la situation et répondu, comme il le devait, à cet appel? Mais son intervention est plus opportune que jamais. Toutes nos sociétés catholiques devraient présenter un front commun sur cette importante question. Qu'elles agissent au plus tôt avant qu'il ne soit trop tard!

"L'Ordre Nouveau".

Les débits bancaires ou le montant global des chèques échangés aux comptoirs généraux de virement du Canada a été de $25,630,000,000 pour les dix premiers mois de la présente année, soit une augmentation de 2½ p. 100 sur la même période de l'an dernier.

A VENDRE

Un coffre-fort et une caisse enregistreuse McCaskey. S'adresser à FERNAND PARE, au bureau du "Saint-Laurent".

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris

COMMENT PARAITRE JEUNE

La graisse excessive — Avant d'entreprendre une cure d'amaigrissement, il faut se rendre compte que cette cure peut avoir des résultats désastreux... c'est pourquoi il importe tant de consulter son médecin. Un engraissement anormal dépend souvent du mauvais fonctionnement des glandes et seul votre médecin peut vous renseigner exactement à ce sujet. Si la graisse excessive est due à une alimentation surabondante, on peut, par la privation de certains mets, occasionner une diminution de l'avoir-du-poids. Il faut bien se garder des régimes sévères qui font littéralement mourir de faim celles qui les observent. C'est pourquoi je suis favorable à la cure de lait, parce que le lait étant un aliment complet, il fournit à chaque partie de l'organisme l'alimentation nécessaire... la plupart des autres régimes sont incomplets à cet égard.

Les rides — Une figure sans rides... voilà une des caractéristiques de la jeunesse. Les rides sont généralement causées par une trop grande sécheresse de la peau. Un massage adroit avec une crème de nuit aux vitamines F atténue les rides au point de les faire presque disparaître après un certain temps... mais il faut de la persévérance, car il faut constamment corriger par l'usage d'une bonne crème, la sécheresse de la peau. Toute personne qui est prédisposée à avoir la peau sèche, est certaine de voir paraître les rides avant que l'âge n'en justifie la présence. C'est pourquoi, il importe tant d'en prévenir l'apparition en corrigeant l'état de sècheresse de la peau.

Le teint — Les fards peuvent donner l'illusion d'un beau teint, mais le moyen le plus simple et le meilleur d'avoir un beau teint naturel, c'est d'éliminer régulièrement les détritus de la digestion. Mieux que tous les fards au monde, un verre d'eau froide dans lequel on a fait dissoudre une cuillerée à thé de sels de fruits, pris chaque matin au lever, sera plus efficace pour faire disparaître les boutons et autres éruptions, ainsi que restaurer le beau teint, que toutes les crèmes de beauté au monde.

Cheveux — Pour que les cheveux soient souples et soyeux, il importe d'abord qu'ils soient propres — un shampoo par quinzaine est le minimum de soins qu'une femme soucieuse de la belle apparence de sa chevelure puisse se donner. D'autre part, comme le lavage des cheveux a pour effet de détruire en partie les sécrétions naturelles indispensables, il faut utiliser un shampoo qui corresponde à l'état de votre cuir chevelu. N'importe quel shampoo préparé ne peut être efficace pour toutes les têtes. Il importe donc de laver vos cheveux avec un shampoo approprié. Si vos cheveux sont naturellement gras, il importe de faire usage d'un shampoo qui corrigera cet état. Si, par contre, vos cheveux sont secs et cassants, il faut faire usage d'un shampoo qui rendra à votre cuir chevelu l'onctuosité dont il a besoin. Les pellicules sont les ennemies de toute chevelure. Elles constituent une carapace à travers laquelle les sécrétions naturelles ont peine à percer pour atteindre les cheveux. Si vos cheveux sont ternes et cassants, attribuez ce fait aux pellicules et faites usage au plus tôt d'un tonique capillaire à base de pilocarpine.

La maigreur — La maigreur est plus facile à combattre que la graisse excessive. Les bons toniques, les traitements à base de fer et de levain, ont souvent raison de cet état pourvu que leur usage soit appuyé par une suralimentation adéquate. Le tout est de connaître quels sont les aliments aptes à vous faire engraisser et non de manger à l'excès comme le mot suralimentation pourrait vous le faire croire.

Les busters affaissés — Mais oui, ce petit accident peut se corriger grâce à des massages persévérants avec des pommades astringentes... mais il faut de la patience. On ne corrige pas en un mois le fruit d'années de négligence.

Les poitrines plates — Les garçons manqués! Ce qu'il y en a! Pourtant c'est là un défaut physique qu'il importe d'autant plus de corriger que les poitrines étroites et plates, le thorax mal développé, prédisposent à la tuberculose. Là encore, c'est la persévérance qui joue le grand rôle. On ne peut guère, après un mois ou deux de traitement, espérer avoir une opulente poitrine. Les marchands de drogues qui promettent des résultats merveilleux après quelques semaines de traitement, se moquent des gogos qui achètent leurs pilules! Une personne consciencieuse ne peut savoir combien de temps il faudra pour assurer des résultats appréciables. Tout dépend de l'état d'atrophie des glandes qu'il s'agit de combattre. Persévérance — voilà le grand mot dans tout traitement de beauté.

Vous trouverez sûrement dans la série des feuillets sur les traitements de beauté que j'ai préparés à l'intention des lectrices de ce journal, des conseils autorisés et désintéressés qui sont aptes à vous empêcher de vieillir avant le temps. N'hésitez pas à me demander ceux qui vous intéressent. Vous n'avez qu'à adresser votre lettre à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. Ces feuillets traitent des soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds... de la graisse excessive, de la maigreur, du développement des poitrines plates, de la transpiration trop abondante et de la suppression des enlaidissants poils follets. Demandez-moi ceux de ces feuillets qui vous intéressent en prenant soin d'inclure un timbre de 3c pour chacun d'eux et je serai heureuse de vous les adresser par poste, dans une enveloppe discrète ne comportant aucune indication d'origine. Surtout, pas de fausse honte! Ecrivez-moi franchement sans vous soucier de la forme de votre lettre. Mon seul souci est de vous être utile.

Cousine Blanche

LES CHEMINS DE FER

Discours prononcé par Jean-Fr Pouliot, député de Témiscouata, à Campbellton, N.-B., le 19 octobre 1933, en faveur du candidat libéral, l'hon. J.-E. Michaud, et en présence du T. H. W.-L. Mackenzie King, chef du parti libéral canadien.

Si la Rivière-du-Loup et le comté de Témiscouata ne font pas partie de la province du Nouveau-Brunswick, ils se trouvent dans la Région de l'Atlantique des Chemins de fer nationaux.

Rivière-du-Loup, Campbellton, Moncton et Halifax ont des intérêts communs. Pour notre part, nous ne réclamerons pas un changement et nous resterons avec vous en autant que vous nous accorderez du "fair-play" et que vous nous traiterez avec justice.

Il y a quelques années, un officier du ministère de l'Agriculture avait commencé une campagne de presse pour la création d'une nouvelle division comprenant toute la province de Québec et incluant dans la région Centrale sous la direction de Toronto, la partie est de la province de Québec qui fait actuellement partie de la région de l'Atlantique. J'ai immédiatement avisé le ministre provincial de l'Agriculture, feu M. Perron, qui s'est empressé de faire cesser cette campagne.

Nous allons repasser ce soir l'administration des Chemins de fer nationaux sous le régime conservateur Borden, sous un gouvernement libéral de 1922 à 1930, et enfin sous le régime Bennett.

1.—*Régime conservateur Borden.* Deux raisons d'être du gouvernement d'union présidé par Sir Robert Borden pendant la guerre, étaient : 1.—l'achat du Canadian Northern de McKenzie et Mann. C'est alors que M. Bennett, avocat du C. P. R. disait à M. Meighen : "Vous êtes le gramophone de McKenzie et Mann"; 2.—l'amalgamation des Chemins de fer nationaux sous la présidence de M. D.-B. Hanna, qui avait été l'homme de confiance de McKenzie et Mann.

A cette époque, 1.—toutes les brotherhoods n'ont pas obtenu en même temps leur augmentation de salaires; 2.—Cette augmentation n'a été que *temporaire;* 3.—elle équivalait pratiquement à ce que les employés payaient pour leurs unions, 4.—M. Hanna disait alors aux employés : "Nous avons de grosses dépenses dans le moment. Donnez-nous une chance. Nous vous récompenserons après la guerre".

L'achat des locomotives Santa-Fe, qui n'étaient que de la vieille ferraille, n'était-il pas inclus dans ces grosses dépenses?

En promettant une récompense aux employés, M. Hanna était loin de laisser entendre que six mois après la guerre, en 1919, il baisserait leurs salaires de 12%.

2.—*Régime libéral.* Peu de temps après l'arrivée des libéraux au pouvoir, les employés ont voté en faveur de la grève pour réclamer le salaire perdu à la suite de la baisse de 12% imposée par M. Hanna.

M. Mackenzie King assistait alors à une conférence impériale tenue à Londres. Mis au courant de ces difficultés, il s'empressa de revenir au pays et réussit à les régler à l'amiable, en faisant accorder aux employés, en premier lieu, une augmentation de 6%, qui leur donna satisfaction, et un an plus tard, une nouvelle augmentation de 1½%.

Tous ceux qui s'intéressent aux questions ouvrières connaissent et apprécient la législation présentée par M. Mackenzie King et son excellent ministre du travail, M. Peter Heenan. Il est superflu d'insister davantage sur ce point.

La crise dont nous souffrons encore aujourd'hui et qui s'est accentuée depuis que M. Bennett est premier ministre, date d'octobre 1929. Elle a été causée par le haut tarif de Hoover, dont une des conséquences fut le crack de la bourse de New-York.

Si le gouvernement de M. Mackenzie King était resté au pouvoir, le contrecoup de cette crise n'aurait été que passager au Canada. M. King a recommandé à Sir Henry Thornton de ne pas congédier les employés. Au lieu d'en faire des chômeurs et de leur payer des secours directs, M. King trouvait plus sage de les laisser à leur travail, quitte à aider ensuite au Canadien National à boucler son budget.

Le rapport du comité parlementaire du Railway & Shipping, qui était composé de députés conservateurs et libéraux chargés d'étudier le budget du Canadien National, a été approuvé unanimement chaque année sous l'administration libérale.

L'hon. H.-H. Stevens, ministre actuel du commerce dans le gouvernement Bennett, et M. R.-B. Hanson, député conservateur de York-Sunbury, faisaient tous deux partie de ce comité. Ils n'ont pas fait entendre un mot de protestation, ni enregistré leur dissentiment. Ils seraient bien mal venus aujourd'hui de critiquer l'administration de Sir Henry Thornton sous le régime libéral.

3.—*Régime conservateur Bennett.* Nous avons encore à la mémoire le mot fameux de M. Bennett au sujet des chemins de fer pendant les élections générales de 1930 : "Competition ever, amalgamation never". L'expérience tentée par M. Bennett de hausser inconsidérément le tarif a causé la baisse du trafic. Les employés sont reculés. Plus de la moitié d'entre eux chôment. Et le gouvernement refuse de donner des renseignements précis quant au nombre des employés qui sont sans travail.

Il arrive de temps à autre que M. Bennett quitte la capitale pour aller rencontrer à Montréal son ami, M. E.-W. Beatty, président du C. P. R. qu'il avait bien connu pendant qu'il était avocat de cette compagnie à Calgary. L'amitié qui existe entre M. Bennett et M. Beatty n'a rien de répréhensible en soi, mais cette amitié ne doit pas influencer la politique du gouvernement.

M. Beatty revient d'Europe en prêchant l'immigration à outrance. Quelques jours plus tard, M. Bennett se fait son écho en répétant que l'immigration est nécessaire au pays.

M. Bennett reprochait jadis à M. Meighen d'être le gramophone de McKenzie et Mann; n'est-il pas juste de dire qu'il est lui-même le gramophone du C. P. R.?

Au mois de novembre 1931, le gouvernement Bennett a nommé 7 commissaires pour étudier le problème des chemins de fer canadiens et faire rapport au gouvernement. Deux commissaires étaient étrangers au pays : Lord Ashfield, de Londres, Angleterre, et M. L.-F. Loree, de New-York. Le président était le juge-en-chef du Canada. Les quatre provinces de l'ouest étaient représentées par le professeur Murray, de Saskatoon; la province d'Ontario par Sir Joseph Flavelle, profiteur bien connu au temps de la guerre; la province de Québec par M. Beaudry Leman, ingénieur civil et banquier, et les trois provinces maritimes par le Dr J.-C. Webster, médecin, de Shédiac.

On ne voit sur cette commission aucun représentant des employés de chemin de fer.

Le rapport est de 68 pages et comprend 226 paragraphes. Il n'y en a que deux qui concernent les employés de chemin de fer et qui se résument à ceci : Les employés font partie d'unions qui peuvent les représenter, et la réduction des salaires des officiers des employés allège le fardeau des chemins de fer.

Ce rapport fut discuté longuement au Sénat et à la Chambre des Communes pendant la dernière session. Après quatre nouvelles rédactions du bill et une longue discussion aux deux Chambres, le gouvernement Bennett a refusé toutes les suggestions du parti libéral en faveur des employés et n'a fait qu'obtenir à la dernière minute du gouvernement que les chemins de fer devront *négocier* avec les représentants des employés, afin de partager aussi équitablement que possible le travail entre les employés du Canadien National et du Canadien Pacifique; mais cette négociation faite et après avoir consulté les unions ouvrières, les chemins de fer sont libres de faire ce qu'ils veulent.

Par exemple, sur le "pool train" de Montréal à Toronto quatre équipes du Canadien National ont été reculées et remplacées par quatre équipes du Canadien Pacifique.

M. Bennett a profité de la législation du chèque en blanc, non seulement pour garantir au nom du gouvernement canadien les dettes de Terre-Neuve, mais encore pour faire des avances sans intérêt au Canadien Pacifique.

Cette année le gouvernement Bennett a garanti des obligations du Canadien Pacifique au montant de 60 millions de dollars.

Un journal de Québec a demandé au chef du parti libéral si M. Bennett avant d'assumer une telle responsabilité avait consulté les chefs du parti libéral.

M. Lapointe s'est empressé de répondre tant en son nom personnel qu'au nom de M. Mackenzie King, que le gouvernement ne les avait jamais consultés ni l'un ni l'autre à ce sujet. Nous croyons que M. Bennett ne pouvait accomplir un acte semblable sans l'assentiment du parlement canadien, d'autant plus que d'après le rapport le plus récent des journaux, la semaine dernière les revenus du Canadien Pacifique n'ont diminué que de $16,000. alors que le Canadien National a souffert une baisse de revenus de $275,237.00.

Sous prétexte d'une fausse économie, le gouvernement Bennett, qui garantit les obligations du Canadien Pacifique, ne permet pas au Canadien National de faire des dépenses essentielles d'entretien : par exemple, à certains endroits le quart seulement des dormants condamnés par les inspecteurs sont remplacés, ce qui peut constituer de nombreux déraillements et des accidents désastreux.

D'autre part, le gouvernement, qui a imposé une taxe inique sur le sucre, approuve l'achat en masse par les Chemins de fer nationaux des petits pots de confitures de M. Gobeil, qui ne contiennent tout au plus qu'un quart de livre et qui se vendent 25 sous chacun.

L'hiver dernier les employés ont accepté une réduction de salaire de 10%, à la condition expresse qu'il n'y en aurait pas d'autre avant un an, sans un avis de trente jours.

Après cela, les heures de travail ont été réduites. Les employés qui travaillaient 30 jours ont vu leur temps baisser à 26 jours, soit une réduction de 13%.

Le nombre de milles a été réduit de 4,300 à 3,600. La diminution réelle du salaire à ce moment était donc de 23%.

Six mois après l'entente ci-dessus mentionnée les chemins de fer ont imposé une nouvelle réduction de salaire de 10% sans donner l'avis requis. La réduction des salaires des employés de chemin de fer imposée sous le régime Bennett n'est donc pas seulement de 20%, mais elle est en réalité de 33% et représente le tiers de leurs salaires.

C'est pourquoi 97% des employés ont voté pour la grève.

Les tentatives d'arbitrage présidées par M. Gordon, ministre du travail, n'ont abouti à rien. Au lieu d'être à son poste, le ministre des chemins de fer, M. Manion, assiste à une conférence du désarmement en Suisse et M. Bennett se promène en pleurnichant dans l'Ouest.

En 1930, M. Bennett faisait ses promesses en ajoutant que s'il ne pouvait les remplir, il périrait à la tâche. La vérité, c'est qu'il conduit le pays à l'abîme.

Sa politique a été désastreuse pour tous et en particulier pour les employés de chemin de fer. Elle a été formellement condamnée par 97% des employés de chemin de fer qui ont voté en faveur de la grève, et ceux-ci n'auraient trouvé dans le candidat conservateur actuel, M. Paul Dubé, un véritable défenseur de leurs intérêts, que s'il avait eu le courage de dénoncer M. Bennett et de le combattre de toutes ses forces au lieu de l'appuyer, comme il le fait, à l'encontre des meilleurs intérêts des employés de chemin de fer.

LE PREMIER DES VINS CANADIENS DE QUALITÉ AU MÊME PRIX QUE LES VINS ORDINAIRES!

JORDAN WINES (QUEBEC) LTD., MONTRÉAL, QUÉBEC.

Emile Breton Enr.

DEPARTEMENT D'EPICERIES

EXTRA SPECIAL POUR JUSQU'AU 22 DEC.

Bonbons Bonbons Bonbons

Nous vous offrons encore cette année le plus beau et le plus grand choix de bonbons et de chocolats aux plus bas prix en ville. En voici quelques spéciaux pour vous en convaincre.

GUM DROPS Paterson La livre .11
BONBONS Français 2 livres .33
BONBONS assortis et satinés. La livre .12
MARSHMALLOW avec coco grillé, très tendre, en forme de cubes. La livre .15
CHOCOLAT DROP, avec crème blanche. La livre .15
BONBONS clairs et satinés, ass. La lb. .14
GUM DROPS en tranches d'orange et en tranches de citrons. La lb .13
CHOCOLAT au lait Buds. La livre .21
Par 5 livres .20
CHOCOLAT ass. dans une jolie boîte de 5 lbs La boîte .89
SUCRE en poudre 3 lbs pour .25

Nous garantissons à notre clientèle que ces marchandises sont de première qualité et qu'elles viennent juste d'arriver directement des manufacturiers.

Département de la vaisselle, verrerie, coutellerie, aluminium, articles de fantaisie, et ustensiles de cuisine.

GRANDE REDUCTION GENERALE POUR NOVEMBRE

SERVICE DE VAISSELLE avec bande bleu, en pierre épaisse, comprenant 6 tasses, 6 soucoupes, 6 assiettes à dîner, 6 assiettes à pain et beurre, 6 bols à soupe, 6 assiettes à confitures. 36 morceaux. Prix spécial à $2.95

SERVICE DE VAISSELLE en pierre anglaise, crème avec décor en relief comprenant 6 tasses, 6 soucoupes, 6 assiettes à dîner, 6 bols à soupe, 6 assiettes à pain et beurre, 6 assiettes à confiture, 36 morc. Prix spécial à $2.75

SERVICE DE COUTELLERIE de 24 mroceaux, comprenant 6 couteaux, 6 fourchettes, 6 cuillères à soupe, 6 cuillères à thé. Prix spécial à $1.75

SERVICE A DINER en pierre anglaise, crème avec décor en relief comprenant 12 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à dîner, 12 bols à soupe, 12 assiettes à pain et beurre, 12 plats à fruits, 72 morceaux. Prix spécial à $5.75

6 verres à l'eau taillés seront donnés gratis avec chaque service comme ci-dessus.

Nous venons de recevoir directement des Etats-Unis un bel assortiment de lampes électriques de tout genre, à des prix défiant toute compétition, ainsi que plusieurs assortiments de verreries et articles de fantaisie.

Notre assortiment de PYREX est toujours au grand complet et nous avons différents sets qui se présentent très bien pour cadeaux de noces. Nous garantissons à notre clientèle que nous leur livrons le véritable PYREX et non un substitut.

Nous avons un beau choix de marchandises pour cadeaux de tous genres : verrerie taillée, coutellerie, argenterie, porcelaine et différents articles électriques, tels que des grillettes, toasters, fer à repasser, Silex, percolateurs, etc.

Une visite à notre magasin vous convaincra de l'assortiment des plus divers et des meilleurs prix.

PONTIAC annonce cinq fameux nouveaux traits d'argent à bas prix!

ELLES SONT ICI — les plus grosses, les plus belles Pontiac jamais construites — et leurs *prix commencent parmi les plus bas!* Cinq nouvelles séries — 27 nouveaux modèles frappants — des six économiques — des huit luxueux — la ligne Pontiac pour 1940 est complète! Ces autos sont plus longues, plus spacieuses, plus riches . . . on y a fait un usage encore plus généreux du chrome . . . les intérieurs entièrement rénovés sont distingués . . . et il y a plus de 60 progrès importants pour le confort, la sûreté et la satisfaction générale. Conduisez-les — et vous découvrirez une performance incomparable . . . de la douceur, de la vie, de l'économie et de la facilité de mille en mille. Venez voir pourquoi nous disons — "cette année, pour la beauté et le rendement, c'est Pontiac".

P-41BF

ROBERT TETU Limitée
RUE IBERVILLE - TEL. 60 - RIVIERE-DU-LOUP